

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-développeur web2.0-Spécialiste Tech/Info
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/MOEP Pôle maîtrise d'oeuvre du portail (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Spécialiste technique/informatique
Filière / Métier :	F14_09 Concepteur développeur d'application
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAVET, Didier - 01 69 84 61 56 didier.pavet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	remplacement Laurent SAILLA redéploiement
Personne remplacée :	SAILLA, Valéry-Laurent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste Technique/Informatique - Concepteur-développeur web 2

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Application Collaborative » est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC et en coordination avec les directions et services de la DGAC.

Il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des applications collaboratives (portail d'entreprise la gestion de cycle de vie de l'information...) et des systèmes distribués (annuaires, messagerie)

Tâches :

Sous l'autorité du chef du pôle « MOE PORTAIL », le titulaire du poste :

- participe aux développements
- propose des adaptations
- maquette des développements complets
- participe à la gestion des contrats concernant la tierce maintenance applicative (TMA) du portail et de son environnement
- assure les phases de recette et de validation des versions successives du portail et des applications associées
- assure le lien avec les éditeurs pour la veille technologique et le suivi de version

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- Travailler en équipe
- Etre intéressé par les nouvelles technologies de l'information

Connaissances :

- maîtrise des standards HTML/XHTML/CSS
- maîtrise des outils Web Content Management System, langages scripting en usage dans le domaine Java, PHP, Python/Perl côté serveur, Java script côté client
- maîtrise des bases de données
- connaissances souhaitées environnement Oracle/web logic/ECM
- Aptitude à s'intégrer dans un processus de développement collectif (connaissance des cycles/phases de développement en V, en spirale/itératif)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI/INS SPECIALISTE CONFIRME
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/DSO/INS/M Installations - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Spécialiste tech/informatique confirmé
Filière / Métier :	F05_03 Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DIOT, François - 05 62 14 59 91 francois-dominique.diot@aviation-civile.gouv.fr JONQUIERE, Jean-Louis - 05 62 14 59 73 jean-louis.jonquiere@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MARTICHON, Arnaud

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste Technique/Informatique Confirmé au Pôle INS

Au sein du domaine « Déploiement et Support Opérationnel », pour les sites des CRNA, des SNA (grandes approches) du CESNAC, du SIA, de l'ENAC, de la DTI et des Territoires d'outre-mer, le pôle INS est chargé

- des installations, dans toutes les salles opérationnelles, de l'ensemble des matériels et systèmes fournis par d'autres pôles de la DTI.
- des études, spécifications, réalisations et évolutions des mobiliers opérationnels (meubles de contrôle, baies techniques et meubles de supervision)
- des installations énergie au sein des salles techniques (onduleurs, distribution électrique, alimentation continue).

Au sein du pôle « Installations », pour chaque opération d'installations programmée dont il est responsable, le chargé d'affaires établit l'ensemble des spécifications, élabore le marché associé, suit le chantier sur site.

Ses différentes tâches sont coordonnées par un expert senior du pôle.

Profil - Qualification :

- Connaissance générale des installations de la navigation aérienne, des systèmes et des équipements,
- Aptitude aux relations avec les sites et avec les installateurs, et à la coordination entre eux,
- Aptitude au suivi de dossiers marchés et de chantiers liés à ceux-ci,
- Qualité rédactionnelle (documents projet, cahier de clauses techniques...),
- Intérêt et aptitude pour le travail en équipe,
- Veille technologique,
- Déplacements fréquents de courte durée (métropole) et moyenne durée (outre-mer).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-EXPERT CONFIRME
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/DSO/INS/M Installations - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert confirmé
Filière / Métier :	F05_09 Responsable de la fourniture des équipements de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DIOT, François - 05 62 14 59 91 francois-dominique.diot@aviation-civile.gouv.fr JONQUIERE, Jean-Louis - 05 62 14 59 73 jean-louis.jonquiere@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	KAIFFER, Maikel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Confirmé du pôle INS, responsable d'installations relatives aux grands programmes (4-Flight, NVCS, Sysat)

Au sein du domaine « Déploiement et Support Opérationnel » le pôle INS est chargé :

- de l'installation (spécifications et suivi de chantier) et de la mise en place de l'ensemble des matériels (fournis par d'autres pôles DTI) dans les salles opérationnelles (exploitation et technique) des CRNA, des SNA (approches liste 1 et 2) du CESNAC, du SIA, de l'ENAC, de la DTI et des Territoires d'outre-mer,

- des études, spécifications, réalisation et évolutions des mobiliers opérationnels (meubles de contrôle, baies techniques et meubles de supervision),

- de l'installation énergie au sein des salles techniques (onduleurs, distribution électrique, alimentation continue).

Le titulaire du poste sera particulièrement chargé de la préparation des installations relatives aux grands programmes de la DSNA (4-Flight, NVCS, Sysat) et pourra se voir confier certains chantiers d'installation.

Cela concernera principalement la définition de l'urbanisation des salles (techniques, contrôle, supervision, simulation), des nouveaux mobiliers opérationnels, des opérations d'installations qui s'en suivront. Ces différentes tâches seront coordonnées par l'expert senior en charge du site considéré.

Profil - Qualification :

- Connaissance générale des installations de la navigation aérienne, des systèmes et des équipements

- Aptitude aux relations avec les sites et avec les installateurs, et à la coordination entre eux,

- Aptitude au suivi de dossiers marchés et de chantiers liés à ceux-ci,

- Qualité rédactionnelle (documents projet, cahier de clauses techniques...),

- Intérêt et aptitude pour le travail en équipe,

- Intérêt et aptitude pour l'animation de groupes de travail utilisateurs,

- Déplacements fréquents de courte durée,

- Anglais indispensable aux relations avec les industriels systémiers.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-EXPERT SENIOR
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/DSO/SLI/M Soutien logistique intégré (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert sénior
Filière / Métier :	F05_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DIOT, François - 05 62 14 59 91 francois-dominique.diot@aviation-civile.gouv.fr MARTIN, Eric - 05 62 14 58 95 eric-m.martin@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert sénior chargé de l'ingénierie de SLI.

Pour chaque projet de la DTI, le pôle SLI est responsable de la définition des éléments de soutien logistique requis pour garantir une bonne maintenabilité de la solution technique à mettre en oeuvre, de sa conception jusqu'à sa dépose.

La détermination de ces éléments est réalisée de façon intégrée à la définition et à la réalisation des évolutions à mettre en oeuvre sur les systèmes techniques de la DSNA. A ce titre, elle est menée en étroite collaboration avec la DO et les domaines de la DTI : EOS, ATM et CNS.

Dans ce cadre, le candidat retenu sera chargé de piloter l'activité et d'encadrer techniquement l'équipe en charge de la mise en oeuvre du Soutien Logistique

Il sera également amené à :

- conduire certaines analyses de soutien logistique et leur mise en application en cohérence avec les projets. Il coordonne ensuite leur déploiement dans les centres,
- réaliser le suivi du marché d'AMO sur l'activité.

Profil - Qualification :

- Autonomie et sens des responsabilités,
- Rigueur, méthode et organisation,
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe,
- Connaissance des systèmes techniques de la Navigation Aérienne et si possible de la maintenance en contexte opérationnel,
- Sensibilisation aux processus d'ingénierie de la DTI,
- Sensibilisation sur la passation de marchés publics,
- Des notions de soutien logistique intégré serait un plus, mais dans tous les cas cela fera l'objet d'un programme de formation.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE INSPECTEUR DE SURVEILLANCE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/OPA/AGTA Subdivision aviation générale et travail aérien (Aix-en-Provence)
Fonction / Emploi :	1 Inspecteur de la surveillance
Filière / Métier :	F02_08 Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GORIOT, Raphaël - 04.42.33.11.60 BOUCHERON, Nicole - 04.42.33.76.62
Remarque :	Remplacement de M. DANZE. Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/TA-AG" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance

Traitement des différentes activités aéronautiques nécessitant autorisations particulières :

- manifestations aériennes dont notamment baptêmes de l'air en campagne en hélicoptère
 - surveillance des activités particulières travail aérien
 - dérogations aux hauteurs minimales de vol pour les opérations de travail aérien.
 - hélisurfaces occasionnelles en agglomération ; hélisurfaces sur navire en mer
 - pénétrations en ZRT de Marseille
 - plans d'intervention et de déclenchement préventif d'avalanches (PIDA)
 - autorisations d'utilisation des aérodromes agréés à usage restreint
 - relations avec les préfetures de département, la préfeture maritime, les collectivités locales et les usagers
- participation souhaitée à l'astreinte d'enquêteur de première information

Profil - Qualification :

- bonne connaissance des textes réglementaires, notamment en matière de circulation aérienne et d'utilisation des aéronefs
- capacité à mettre à jour régulièrement ses connaissances
- sens des relations humaines, de l'accueil et de la satisfaction de l'utilisateur
- goût du travail en équipe

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE INSPECTEUR DE SURVEILLANCE Balisage, Energie
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/ANA/CH Subdivision certification et homologation (Aix-en-Provence)
Fonction / Emploi :	1 Inspecteur de la surveillance
Filière / Métier :	F02_08 Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DISSLER, Marie-Claire - 04.42.33.75.58 CHAMBROY, Eric
Remarque :	Remplacement de Max ROQUES. Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "AER/Aer/Energie-Bal/CHEA-TAC" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance aérodrome, chargé du balisage et de l'énergie

Le candidat retenu sera principalement chargé au sein de la subdivision certification et homologation des missions relatives à la surveillance des exploitants aéroportuaires et des prestataires de service de navigation aérienne des aérodromes certifiés et homologués, dans les domaines : aides lumineuses, énergie (normale et secourue) et alimentation électrique.

Il assurera dans son domaine d'activité en tant que de besoin des formations au bénéfice des agents des exploitants aéroportuaires.

Sa compétence sera utilisée par l'ensemble de la DSAC

Profil - Qualification :

Connaissances approfondies :

- du référentiel technique TAC-CHEA
- du référentiel technique énergie-balisage
- des processus réglementaires d'homologation et de certification des aérodromes

Bonnes connaissances :

- des dispositions de l'annexe 14 OACI
- des outils bureautiques

Aptitude au travail en équipe avec déplacements fréquents

REGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTA-SDE1 Chargé d'affaires
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTA DTA/SDE/1 Bureau de la prévision, prospective et veille stratégique (Paris)
Fonction / Emploi :	1 Chargé d'affaires
Filière / Métier :	F10_08 Producteur d'informations statistiques
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUFFARD-SAVARY, Elisabeth - 01 58 09 48 76 elisabeth.bouffard-savary@aviation-civile.gouv.fr AYOUN, Philippe - 01 58 09 48 01 philippe.ayoun@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LAHLOU, Hakim

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Créée par décret du 9 juillet 2008, la direction du transport aérien prépare les orientations stratégiques de l'Etat en matière d'aviation civile. En charge de la définition des politiques publiques dans ce domaine, elle est en relation avec l'ensemble des partenaires du secteur aérien : compagnies aériennes, aéroports, construction aéronautique, navigation aérienne, passagers et salariés. Elle est organisée en 7 sous-directions et 4 missions qui regroupent 200 agents.

Au sein de la direction du transport aérien, la sous-direction des études, des statistiques et de la prospective est chargée :

- de préparer les orientations du ministère en matière d'aviation civile ;
- d'assurer le recueil, le traitement, l'analyse et la diffusion des données statistiques concernant le transport aérien et les aéroports ;
- d'assurer, pour l'ensemble de la direction générale de l'aviation civile, une veille stratégique et d'organiser à ce titre, à partir des bases de données statistiques et des bases documentaires appropriées, le recueil, le traitement, l'analyse et la diffusion des informations sur le secteur de l'aviation civile et son évolution ;
- de réaliser ou de faire réaliser les analyses prospectives et les études stratégiques sur l'évolution technique et socio-économique de l'aviation civile ainsi que d'établir les prévisions, à court, moyen et long terme, en matière de mouvements d'avions, de trafic de passagers, de trafic de fret et d'aéroports ;
- pour l'ensemble de ces missions, d'animer et de coordonner les relations de la direction générale de l'aviation civile avec les ministères et organismes nationaux, européens ou internationaux compétents et, à ce titre, de participer aux travaux de différents observatoires nationaux et internationaux.

Elle rend compte de ses travaux au Commissariat général au développement durable.

La Sous-Direction des Etudes, des Statistiques et de la Prospective comprend trois bureaux :

- le bureau de la prévision, prospective et veille stratégique (DTA/SDE1) ;
- le bureau de l'observation du marché (DTA/SDE2) ;
- le bureau des études économiques (DTA/SDE3).

Le bureau de la prévision, prospective et veille stratégique (SDE1) est chargé :

- de coordonner la préparation des orientations stratégiques de l'Etat en matière d'aviation civile et de développement durable du secteur aérien ;
- d'établir les prévisions de la direction générale de l'aviation civile (DGAC) en matière de mouvements d'avions, de trafic de passagers et de trafic de fret ;
- de réaliser ou de faire réaliser les analyses prospectives sur l'évolution technique et socio-économique de l'aviation civile ;
- d'assurer, pour l'ensemble de la DGAC, une veille stratégique et d'organiser à ce titre, à partir des bases de données statistiques et des bases documentaires appropriées, la synthèse des informations sur le secteur de l'aviation civile et son évolution ;
- d'établir et de diffuser des indicateurs d'évolution du secteur ;
- d'assurer la cohérence et la mise à disposition de l'ensemble des données statistiques relatives au secteur de l'aviation civile.

Le bureau se compose de 8 agents, principalement de cat. A, dont une cellule de documentation.

Tâches :

Sous l'autorité du chef de bureau, en qualité de chargé(e) d'affaires :

- vous développerez des outils quantitatifs permettant d'assurer l'évaluation des politiques publiques ;
- vous assurerez la responsabilité de la maintenance et de l'actualisation des bases de données relatives à l'aviation civile ;
- vous participerez à l'élaboration des prévisions de trafic ;
- vous assurerez le calcul et la prévision des émissions gazeuses de l'aviation, gèrerez et développerez les outils de calcul et piloterez un groupe de travail sur ce sujet avec la profession ;
- vous prendrez en charge, en tant que de besoin, le suivi des études sous-traitées tant sur le fond qu'au plan administratif ;
- vous préparerez des dossiers et rédigerez des notes de synthèse portant sur les divers domaines de l'aviation civile.

Profil - Qualification :

- Capacités d'analyse, de méthode, de rigueur et de synthèse ;
- Intérêt marqué dans les domaines économique et technique de l'aviation civile ;
- Goût pour le travail en équipe ;
- Anglais, lu et parlé.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DS-SO/SR/RDD/RE-SPE REG ChgDomRegEco
Poste offert aux :	Assistant d'administration de l'AC TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/RDD Division régulation et développement durable (Mérignac)
Fonction / Emploi :	1 Spécialiste régalien
Filière / Métier :	F11_05 Chargé d'études réglementation sectorielles
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	
Personne remplacée :	PARIAUD-SEGUIN, Ghislaine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste Régalien à la Division Régulation et Développement Durable

Supérieur hiérarchique : Chef de division Régulation et Développement Durable

Assistant chargé des affaires économiques

Tarifification des aérodromes et redevances perçues par la DGAC :

- Suit les dossiers de Commissions Consultatives Economiques (renouvellement, création, ordre du jour)

- Tient à jour la réglementation du secteur ainsi que les bases de données et de tarification pour le Sud-Ouest

- Donne un avis au préfet sur les relèvements tarifaires des exploitants d'aérodrome et suit les dossiers concernant les redevances

- Suit l'indicateur en la matière

- Fixe le montant des redevances de sécurité et de sûreté des exploitants d'aérodrome concernés

Fiscalité des aérodromes :

- Traite les dossiers concernant la fiscalité des aéroports :TVA, et autres taxes

Financement des missions régaliennes :

- Traite les dossiers concernant le financement des missions régaliennes

- Assure le suivi des coûts, du niveau de la taxe d'aéroport, de la taxe d'aviation civile et de la majoration de la taxe d'aéroport

Economie des aéroports :

- Participe à la réalisation d'études économiques concernant la gestion des aérodromes

- Participation à la surveillance du concessionnaire de l'aéroport de Bordeaux Mérignac, aéroport d'Etat d'intérêt national

- Suit les équilibres financiers des aérodromes et établit les tableaux de bord faisant apparaître leur solde intermédiaire de gestion et leur ratio de gestion

- Suivi de la réglementation et des aides d'Etat concernant le financement des aéroports

- Donne un avis au préfet sur ces aides

Economie du transport aérien :

- Elabore les statistiques commerciales des aéroports de la DSAC/SO à partir des données communiquées par la DTA

- Suivi de la réglementation et des dossiers "droit du passager aérien"

- En matière de liaisons aériennes

* hors O.S.P : Suivi de la réglementation et des aides d'Etat concernant les aides au démarrage pour les compagnies aériennes au départ d'aéroports régionaux et avis au Préfet sur ces aides,

* avec OSP : Suivi de la réglementation et des dossiers d'octroi des Obligations de Service Public (convention, procès-verbaux tripartites, suivi des obligations, établissement PV technique)

Assistance en escale :

- Suivi de la réglementation en matière d'assistance en escale,

- Traite les dossiers de demande d'agrément des opérateurs,

- Traite le dossier de permanence d'assistance en escale de l'aérodrome de Bordeaux Mérignac,

- Participe au comité des usagers de Bordeaux Mérignac,

- Etablit les tableaux de bord concernant les agréments d'assistance en escale

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques

- * Mission Régaliennne (réglementation et financement)
- * Exploitation aéroportuaire Savoir analyser une comptabilité
- * Assistance en escale Savoir analyser les dossiers leur conformité avec la réglementation et les risques potentiels

* Economie du transport aérien et des aéroports :

Savoir analyser la réalité au regard de la réglementation

- * Economie des aéroports Etudier et Présenter l'adéquation aide/contexte

Compétences Générales

- *Connaître les processus de comptabilité publique

Expression écrite & orale

Savoir rédiger

Savoir réaliser des synthèses

Savoirs faire

Avoir le sens du contact et des relations avec les différents services de l'administration, des exploitants et des opérateurs

Acquis professionnels : Sans objet

Formation initiale et continue

Procédure Budgétaires

Gestion Financière

Comptabilité privée

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DEL/PDL/ADDS Délég. Pays de Loire - Subdivision aérodromes, DD, sûreté (Nantes Bouguenais)
Fonction / Emploi :	1 Inspecteur de la surveillance
Filière / Métier :	F02_08 Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DELHAYE, Vincent - 02.28.00.24.70 vincent.delhay@aviation-civile.gouv.fr MOAL, Karine - 02 28 00 24 68 karine.moal@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste a vocation à être transféré à Notre-Dame-Des-Landes lors de l'ouverture du nouvel aéroport.
Personne remplacée :	VALLERNAUD, Christophe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Correspondant local des Préfets pour toutes les questions de sûreté sur les aérodromes des Pays de la Loire

Tâches :

- Etudie la documentation préalable à l'audit de sûreté des aérodromes
- Prépare et réalise les audits de sûreté de l'aviation civile des aérodromes et rédige les rapports associés
- Participe au suivi des plans d'actions correctives
- Participe aux décisions relatives à la mise en place des mesures compensatoires ou restrictives
- Participe à l'élaboration d'outils et de procédures d'aide à la réalisation des audits et inspections
- Interface entre l'autorité locale de la DGAC et les différents partenaires de la sûreté (gestionnaires, police, douanes, Gendarmerie)
- Suivi et mise à jour de la réglementation sûreté locale (Arrêtés préfectoraux, PSA)
- Participation aux activités de contrôle et de surveillance sûreté (documentaire et sur site)
- Instruction et validation des programmes de sûreté des entreprises
- Organisation matérielle et secrétariat des réunions des COS, des CLS et des Commissions sûreté
- Instruction des constats de manquements ayant fait l'objet d'une saisine de la commission sûreté
- Intervenant dans les actions de formation et de sensibilisation à la sûreté
- Suivi des plans d'actions correctives
- Gestion et suivi des titres d'accès de la compétence de la délégation Pays de la Loire
- Interventions à la demande concernant la sûreté des aérodromes de la délégation
- Participation à l'élaboration du dispositif de sûreté du futur aérodrome de Notre-Dame des Landes

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques

Maîtrise juridique et technique des domaines réglementaires international communautaire, national et local, couverts par l'audit

Excellente connaissance de l'exploitation des opérateurs concernés par les domaines réglementaires maîtrisés

Maîtrise de la méthodologie de l'audit de sûreté

Bonne connaissance de l'anglais technique écrit et parlé

Avoir suivi avec succès la formation et l'examen d'auditeur de sûreté

Savoirs faire

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute, de propositions et de discrétion

Savoir gérer avec autorité des situations conflictuelles et prise de décision dans des délais limités

Esprit de rigueur d'analyse et de synthèse

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

Savoir travailler en équipe dont avec des acteurs externes à la DGAC

Qualité d'organisation nécessaire

Qualités d'analyse, de rédaction de rapports

Expérience souhaitée :

Activité précédente dans le domaine de la sûreté aérienne ou formation récente

Certification inspecteur de surveillance sûreté

Certification auditeur de sûreté souhaitée

Conditions particulières d'exercice :

Habilitation au « Confidentiel Défense » à prévoir

Volontariat pour assurer les missions EPI souhaité

Forte disponibilité en cas de crise, déplacements régionaux fréquents

REGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-DEP SURV EILLANCE ET REGUL-DIV SURETE-SUB SURETE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/SUR/SUR Subdivision sûreté (Brest Guipavas)
Fonction / Emploi :	1 Inspecteur de la surveillance
Filière / Métier :	F02_08 Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HUE, Jean-Pierre - 02 98 32 03 73 jean-pierre.hue@aviation-civile.gouv.fr DANTZER, Frédéric - 02 98 32 02 68 frederic.dantzer@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.
Personne remplacée :	MITRIDE, Vincent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assure le contrôle des prestataires et exploitants dans le domaine de la sûreté et participer aux audits de sûreté

Tâches :

Actions de surveillance :

- Prépare et réalise les audits dans le domaine de la sûreté, rédige les rapports associés
- Examine les programmes de sûreté dans le cadre de la délivrance et du renouvellement des agréments et approbations
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans les programmes de sûreté et rédige les rapports associés
- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés
- Participe au suivi des plans d'actions correctives
- Rôle d'expertise auprès des différents acteurs intervenant dans la sûreté du transport aérien

Domaine régalién :

- Assiste le chef de division dans la coordination des mesures de sûreté avec les partenaires concernés au sein des comités locaux de sûreté
- Participe à l'élaboration et mise à jour des textes réglementaires locaux tels que les arrêtés de police et les programmes de sûreté aéroportuaire
- Participe à l'analyse préalable des travaux d'infrastructures aéroportuaires susceptibles d'avoir un impact sur le dispositif de sûreté
- Instruit les demandes de titres d'accès

Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC

Contribue à la gestion des incidents notifiés par les opérateurs

Participe à l'établissement et la validation de la redevance sécurité/sûreté

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Maîtrise de la réglementation sûreté

Maîtrise des techniques d'audits et inspections dans le domaine de la sûreté

Bonne connaissance de l'anglais technique écrit et parlé

Connaissance des modes d'exploitation des opérateurs

Savoirs faire :

Faire preuve de qualité d'écoute et être force de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et savoir prendre des décisions

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Expérience souhaitée :

Certification inspecteur de surveillance sûreté

Certification auditeur de sûreté souhaitée

Conditions particulières d'exercice :

Habilitation au "Confidentiel Défense" à prévoir

Multiplicité des correspondants et sollicitations fréquentes

Respect de la confidentialité de certaines informations
Etre disponible en cas de crise

REGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE Figari contrôleur aérien
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SE LFKF/TWR Figari Sud Corse - Circulation aérienne (Figari)
Fonction / Emploi :	1 Contrôleur d'aérodrome
Filière / Métier :	F03_09 Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HERNIGOU, Pierre - 04 95 71 10 82 pierre.hernigou@aviation-civile.gouv.fr FENAROLI, Alain - 04 9523 59 70 alain.fenaroli@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS32H
"Attention, licence de contrôle obligatoire, voir profil"	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

NEANT

Profil - Qualification :

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/CERS/SA - CHEF DE PROGRAMME
Poste offert aux :	Attache d'administration de l'aviation civile IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/ERS/SA Pôle sécurité aéroportuaire (Paris)
Fonction / Emploi :	1 Chef de programme
Filière / Métier :	F11_05 Chargé d'études réglementation sectorielles
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BERNADAC, Aude - 01 58 09 40 69 LEMPEREUR, Thierry - 01 58 09 40 96
Personne remplacée :	HALLERMEYER, Charles

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Elaborer des textes réglementaires relatifs aux caractéristiques physiques des aérodromes et aux aides à la navigation aérienne sur les aérodromes, ainsi que les textes relatifs aux plates-formes à caractéristiques spéciales (hélistations, altiports, ballons, hydrobases...)

Tâches :

- Piloter et animer les groupes de travail, incluant les représentants des exploitants d'aérodromes...pour l'élaboration des textes réglementaires relatifs aux caractéristiques physiques des aérodromes et aux aides à la navigation aérienne sur les aérodromes, ainsi que les textes relatifs aux plates-formes à caractéristiques spéciales ;
- Rédiger ces textes et suivre le processus de signature et de publication ;
- Suivre et/ou assurer la maîtrise d'ouvrage des études relatives aux activités du poste ;
- Participer en relation avec les administrations concernées à l'élaboration des textes réglementaires relatifs aux caractéristiques physiques des aérodromes ainsi que les textes relatifs aux plates-formes à caractéristiques spéciales ;
- Suivre et/ou participer à des troupes de travail internationaux relatifs aux activités du poste.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Connaissance des caractéristiques physiques des aérodromes et des plates-formes à caractéristique spéciales ;
Connaissance des procédures d'élaboration des textes réglementaires ;
Connaissance des organismes internationaux et des textes internationaux en la matière ;
Connaissances en anglais.

Savoir agir :

Sens des relations humaines et diplomatie ;
Animation des groupes de travail ;
Conduite de réunion ;
Organisation et méthode ;
Analyse et synthèse ;
Adaptation aux diverses situations.

Acquis professionnels :

Connaissance des caractéristiques physiques des aérodromes ainsi que les textes relatifs aux plates-formes à caractéristiques spéciales

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/EC/PN/EXA-CHARGE EXA.PILOTES NON PR
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/PN/EXA Pôle examens (Paris)
Fonction / Emploi :	1 Chargé d'affaires
Filière / Métier :	F02_06 Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRYSSBAERT, Jean-François - 01 58 09 43 67

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Gère la banque de questions des examens théoriques pilotes non professionnels
- Coordonne et standardise ces activités avec les DSAC/IR

Tâches :

Examens théoriques :

- gère une banque de questions d'examens
- coordonne la création, la validation et la diffusion des sujets d'examen
- établit des procédures MCTPN et assure la standardisation des examens
- réalise les études statistiques
- assure la mise en oeuvre progressive des examens privés PART-FCL
- assure la mise en oeuvre des examens privés dans le système OCEANE (gestion banque de qcm, création sujets, logistique, inscription etc...)
- assure la coordination et la standardisation des centres d'examens en DSAC/IR
- assure pour la DSAC la veille réglementaire de ces examens théoriques

Examens pratiques :

- établit des procédures MCTPN et met en place la documentation standardisée pour les examens pratiques non professionnels
- réalise les études statistiques

Participe aux autres tâches du pôle examens en cas de besoin, à la demande du chef du pôle ou de son adjointe

Profil - Qualification :

Connaissances

- Réglementation aéronautique
- Connaissance de la langue anglaise
- Connaissance de la bureautique

Savoir-faire / Savoir être

- Discrétion et sens de la confidentialité
- Rigueur

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP-CDG Ass de Sub CTRL
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNAS/RP LFPG/EXPL/CTRL Organisme CDG-LB - SE - Subdivision Contrôle (Roissy CDG)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de subdivision
Filière / Métier :	F03_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FLON, Jean-Marc - 0174378601 Chef du Service Exploitation LEFRANCOIS, Christophe - 0174378614 Chef de la Subdivision Contrôle
Personne remplacée :	ZYBALA, Jérôme

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

MISSION : Responsable Pôle Temps Réel (PTR)

RATTACHE A : CHEF DU SERVICE EXPLOITATION ROISSY

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :

- Chefs de l'Approche dont le Coordonnateur des Chefs de l'Approche (CCA)
- Coordonnateur des Chefs de Tour (CCT)
- Détaché mission de travail aérien
- Assistant de classe classe C : assistant technique navigation aérienne

ACTIVITES DU POSTE :

- Assiste le chef de subdivision dans ses fonctions et peut le remplacer en cas d'absence.
- Assure le suivi des activités du pôle temps réel avec en particulier la préparation, intégration et suivi des travaux programmés dans les salles de contrôle, dans le cadre du dossier quotidien de préparation et d'analyse.
- Assure l'interface avec les Chefs de l'Approche et coordonne l'expertise opérationnelle et les dossiers des CA, en complément du Coordonnateur des Chefs de l'Approche (CCA)
- Participe à l'élaboration de REX.

- Assure l'interface avec la Subdivision Etudes et participe à :
 - suivi des équipements de contrôle en liaison avec le Service Technique et la DTI,
 - définition des nouveaux outils destinés aux contrôleurs,
 - rédaction des EBO pour les systèmes existants (ODS, AVISO, MAESTRO,...),
 - suivi des configurations de la chaîne SIRENE en partenariat avec la Subdivision Etudes et le Service Technique
 - rédaction des procédures, MISO, MESO et des validations de nouveaux systèmes

- Assure le suivi de l'évolution des sites de contrôle (meubles, outils, salles,...)
- Assure le suivi des besoins en micro informatique pour la Subdivision contrôle
- Participe à des groupes de travail et commissions de son domaine de compétences
- Participe à la permanence opérationnelle.
- Participe aux séminaires CA et aux réunions CDQ
- Participe à la formation des chefs de tour et de l'approche.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité:

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX.

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :

- Bonne connaissance de la réglementation aérienne
- Bonnes connaissances aéronautiques
- Bonnes connaissances CFMU
- Connaissance des méthodes de travail, des outils et systèmes d'un centre de contrôle d'approche
- Grande aptitude à travailler en équipe
- Appréhension des techniques statistiques

- Connaissances en bureautique

Qualités requises :

- Sens développé de l'organisation
- Diplomatie et sens de la mesure
- Disponibilité pour assister aux différentes réunions ou groupe de travail dans un cadre national
- Facultés d'adaptation
- Capacité à suivre un dossier technique
- Savoir rendre compte

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Spécialiste Régalien
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	STAC STAC/IA/ER Division études et recherches (Bonneuil-sur-Marne)
Fonction / Emploi :	1 Spécialiste régalien
Filière / Métier :	F08_02 Ingénieur de projet de recherche et développement
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAUCHET, Sandrine - 0149568227

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le département infrastructures aéroportuaires est composé des divisions "Etudes et recherche" et "Expertise et ingénierie". La division "Etudes et recherche" compte cinq responsables de projets dont le chef de division. Avec le poste, objet de la présente fiche, son effectif sera porté à huit.

Mission principale : Participer à des études et des recherches sur le thème de la sécurité de l'utilisation des aires de mouvement (adhérence, contamination, uni..) et des méthodes de surveillance et d'auscultation des pistes.

Tâches :

Activités principales :

- Réalisation et suivi d'études relatives à la sécurité de l'utilisation des pistes,
- Organisation et suivi de campagnes expérimentales de mesures, exploitation de données en liaison avec la division "expertises et ingénierie)
- Participation à des groupes de travail
- Participation au développement et au maintien des relations de la division avec les instances européennes et les partenaires extérieurs (Aéroport de Paris et autres aéroports, UAF, EASA, ALPAH ACI, FAA, Airbus, etc.)
- Participation à la démarche COFRAC du STAC

Profil - Qualification :

Connaissances

- techniques aéronautiques et aéroportuaires
- Aérotechniques
- Règlementation aérienne

Savoir faire :

- Bonnes qualités relationnelles et organisationnelles
- Expression écrite et orale aisée
- Sens du travail en équipe
- Pratique de l'anglais
- Disponibilité

Conditions particulières : déplacements en métropole

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Spécialiste Régalien
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	STAC STAC/IA/EI/ECA/ANALY Unité analyse (Bonneuil-sur-Marne)
Fonction / Emploi :	1 Spécialiste régalien
Filière / Métier :	F06_04 Chargé d'études
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LAIMOUCHE, Belkacem - 0149568235 belkacem.laimouche@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le poste est au sein du département Infrastructures Aéroportuaires, division expertises et ingénierie, subdivision expertise des chaussées aéronautiques, unité analyse.

Mission principale : expertise des infrastructures aéronautiques

Tâches :

Activités principales :

Chaussées aéronautiques des aérodromes civils et militaires

- Relevés visuels de dégradations de surface (méthode indice de service)
- Analyse des données et exploitation (logiciels IS et de dimensionnement de chaussées)
- Rédaction de rapports techniques liés à la gestion des chaussées (IS, portance)
- Réalisation d'expertises dans le cadre du contrôle et de la certification des aérodromes.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Connaissances en informatique : word, excel, autocad
- Connaissances souhaitées dans le domaine des chaussées
- Connaissances en anglais

Savoir-faire

- Capacité rédactionnelle

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP1 SG Spécialiste Exploitation
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DO DO/DEP1SG Subdivision 1SG - Suivi sécurité et exploitation des recom. (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Spécialiste exploitation
Filière / Métier :	F03_02 Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUCOS, Serge - 0169577199 serge.ducos@aviation-civile.gouv.fr LE FABLEC, Yann - 0169577240
Remarque :	remplacement de Didier Gallard.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Est en charge du suivi et de la mise oeuvre par la DO, de plan d'actions et de recommandations.

En particulier :

- il assure le suivi de la mise en oeuvre par la DO, pour ce qui la concerne, des recommandations issues de plans nationaux/européens, d'instances ou commissions ou BEA.
- il contribue à l'élaboration des réponses de la DO aux demandes de la DSNA/MSQS et DSAC, dans le cadre de leur fonction de surveillance
- il contribue à l'analyse des causes et mesures
- il contribue à la rédaction du bilan sécurité et au suivi et analyse des indicateurs liés à la sécurité exploitation
- il peut être amené à animer des formations sécurité relatives au domaine de la subdivision
- il peut participer à des travaux de GT dans le domaine de la sécurité
- il peut apporter en tant que de besoin son expertise auprès de la subdivision 1SA

Profil - Qualification :

Bonne connaissance de l'environnement circulation aérienne et du domaine ATM

Qualités rédactionnelles

Sens des relations humaines et aptitude au travail en équipe.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-MSQS-Division Audit Interne et Certif-Chef programme
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/MSQS/AUDIT Division audit interne et certification (Paris)
Fonction / Emploi :	1 Chef de programme
Filière / Métier :	F01_08 Responsable qualité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LE RUYET, Ivonig - 01 58 09 48 85
Personne remplacée :	BITTOUN, Jean-Marc

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de programme de la division audit interne et certification de la mission sécurité, qualité et sûreté (MSQS) : participe au développement et au maintien du système de management de la DSNA et en particulier de l'application de gestion documentaire GEODE.

Tâches :

-mise en oeuvre système de management DSNA : assure la maîtrise d'ouvrage pour le déploiement et l'utilisation de l'application de gestion documentaire de la DSNA (GEODE), participe au développement de certains documents du système de management de la DSNA et leur mise en oeuvre (manuel de management DSNA, procédure de maîtrise documentaire, procédure d'audit...), participe aux travaux de mise en place et de maintien de la démarche ISO 9001, assure la promotion de la gestion documentaire et de l'archivage au sein de la DSNA, en liaison avec le SG.

-gestion des audits internes et externes : participe à la mise en place des outils de support des audits, participe à la planification des audits internes, participe au suivi de l'ensemble des audits (internes/externes), diffusion des rapports, gestion des réponses, suivi global des actions (en particulier celles concernant DSNA/EC), renseignement de la base de données AGATA, réalise des audits internes, participe à l'organisation du REX audit.

Profil - Qualification :

- Management et communication,
- Principes de systèmes de management, en particulier ISO 9001,
- Méthodes de surveillance interne (audits et inspections),
- Réglementation système de management,
- Qualité, sécurité et sûreté,
- Conduite de projet,
- Aptitude au management,
- Force de proposition,
- Goût pour la négociation et les relations humaines,
- Goût pour la communication et l'animation de groupe,
- Capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse,
- Expérience dans le domaine de la navigation aérienne,
- Expérience dans le domaine de la certification, de l'agrément.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-MARSEILLE-Agent BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL/CTRL/BRIA SNA/SSE - BRIA (Marseille Provence)
Fonction / Emploi :	1 Agent BRIA
Filière / Métier :	F03_01 Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BERLIAT, Philippe - 04.42.31.15.21. ROZALEN, Stéphane - 04.42.31.15.31
Remarque :	En remplacement de Mme PASCAL Annie
Personne remplacée :	MARCANTONI, Jean-Paul

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- assure la fourniture de l'information aéronautique et d'assistance nécessaire à la préparation des vols, et qui est nécessaire aux terrains de sa zone de compétence.
- Assure l'exploitation et la diffusion des messages associés aux FPL (dépôt de FPL)
- Participe au service d'alerte, recueille toute remarque ou réclamation concernant les vols et/ou la plate-forme, retransmet toute information sur les mesures ATFCM, participe à la mise à jour des informations aéronautiques locales

Profil - Qualification :

- Connaissance du fonctionnement d'un aéroport,
- Savoir exploiter le MANEX,
- Connaissance de la réglementation de la CA

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-EXPERT CONFIRME
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/ATM/ECS/M Environnement du contrôleur et simulation (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert confirmé
Filière / Métier :	F05_011 Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MONTEIL, Franck - 05.62.14.50.80 franck.monteil@aviation-civile.gouv.fr TAHMASSEBI-ZADEH, Sophie - 05.62.14.57.19 sophie.tahmassebi@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé sur les outils coopératifs 4Flight

Le pôle Environnement du Contrôleur et Simulations (ECS) est chargé de l'acquisition et de la réalisation des systèmes de visualisation sur les positions de contrôle (ODS / Irma2000), du serveur ERATO (SE), du serveur air pour les applications data link (SA), de simulateurs d'entraînement (ELECTRA - simulateur en-route déployé dans les 5 CRNA, à l'ENAC et à CDG, SCANSIM - simulateur Tour/Approche, déployé sur 20 sites dont Orly et SIMULOC - simulateur aéroport déployé à CDG) et d'un environnement de simulation d'étude modulaire.

Le pôle participe également à la définition du futur système de contrôle aérien : 4-Flight et du simulateur associé.

A la prise de fonction, le titulaire rejoindra l'équipe de maîtrise d'ouvrage du pôle travaillant sur le programme 4 Flight. Après une prise de connaissance du programme, et de son organisation, il participera à la définition, suivi de réalisation et vérification des outils coopératifs qui seront intégrés dans le système 4-Flight. Il pourra s'appuyer pour cela sur l'expertise de l'équipe de maîtrise d'ouvrage du serveur ERATO.

Profil - Qualification :

Capacité à travailler en équipe, à piloter des activités et à s'organiser.

Expérience dans les activités de maîtrise d'ouvrage associées au développement de système informatique; goût pour la technique et les études.

Sens des contacts avec les industriels, les utilisateurs opérationnels et les exploitants.

Marchés public

Connaissance du milieu opérationnel.

Qualités rédactionnelles.

Qualités relationnelles.

Anglais souhaité.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-EXPERT CONFIRME
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/ATM/ECS/M Environnement du contrôleur et simulation (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert confirmé
Filière / Métier :	F05_011 Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MONTEIL, Franck - 05.62.14.50.80 franck.monteil@aviation-civile.gouv.fr TAHMASSEBI-ZADEH, Sophie - 05.62.14.57.19 sophie.tahmassebi@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé : activités simulation

Le pôle Environnement du Contrôleur et Simulations (ECS) est chargé de l'acquisition et de la réalisation des systèmes de visualisation sur les positions de contrôle (ODS / Irma2000), du serveur ERATO (SE), du serveur air pour les applications data link (SA), de simulateurs d'entraînement (ELECTRA - simulateur en-route déployé dans les 5 CRNA, à l'ENAC et à CDG, SCANSIM - simulateur Tour/Approche, déployé sur 20 sites dont Orly et SIMULOC - simulateur aéroport déployé à CDG) et d'un environnement de simulation d'étude modulaire.

Le pôle participe également à la définition du futur système de contrôle aérien : 4-Flight et du simulateur associé.

A la prise de fonction, le titulaire prendra connaissance du programme 4-Flight, et de son organisation ; il rejoindra l'équipe de maîtrise d'ouvrage gérant les simulateurs d'entraînement et d'études du pôle.

Il contribuera à la définition et au suivi de réalisation du simulateur d'entraînement pour la formation des contrôleurs aériens au nouveau système de contrôle 4-Flight.

Éventuellement rédaction des CCTP de marchés publics et suivi de l'exécution de ces marchés.

Profil - Qualification :

Capacité à travailler en équipe, à piloter des activités et à s'organiser.

Connaissance du milieu opérationnel.

Connaissance des marchés publics.

Génie logiciel

Connaissance de la simulation ATC, des fonctions des environnements de simulation.

Qualités rédactionnelles.

Sens des contacts avec les industriels, les utilisateurs opérationnels et les exploitants.

Expérience dans les activités de maîtrise d'ouvrage associées au développement de système informatique; goût pour la technique et les études.

Qualités relationnelles.

Anglais exigé.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA-O-StNazaire-Contrôleur d'Aérodrome
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/O LFRZ/TWR Saint Nazaire Montoir - Circulation aérienne (Saint Nazaire)
Fonction / Emploi :	2 Contrôleur d'aérodrome
Filière / Métier :	F03_09 Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	HARPIN, André - 0251105234 andre.harpin@aviation-civile.gouv.fr LANDART, Alain - 0228002525 alain.landart@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

NEANT

Profil - Qualification :

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP/Orly Sub Sol BDP AGENT BIABDP
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/SOL Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Sol Opérations (Orly Tour)
Fonction / Emploi :	1 Agent BIA/BDP
Filière / Métier :	F03_01 Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BETHBEDER, Patrick - 01.49.75.72.78 Chef du Service Exploitation Orly ROCHEREAU, Dominique - 01.46.75.65.50 Chef de la Subdivision Sol Opérations
Personne remplacée :	LESCURE, Fanny

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ACTIVITES DU POSTE :

- Assure la coordination opérationnelle entre le gestionnaire ADP et la Tour relative à toute modification de l'opérabilité de la plate forme, notamment lors de la réalisation d'interventions contraignant son exploitation Circulation Aérienne ;
- Assiste la Tour dans sa mission de contrôle d'aérodrome par le suivi des véhicules circulant sur l'aire de manoeuvre (Orly Manoeuvre) ;
- Participe au contrôle du respect de l'arrêté relatif à la police sur la plate-forme et du règlement d'exploitation de l'aire de mouvement ;
- Assure les tests relatifs à l'obtention et au renouvellement de l'autorisation de conduire sur l'aire de manoeuvre (permis M) ;
- Assure la familiarisation à la conduite sur les aires de trafic (permis T) pour les agents du SNA ;
- Correspondant aéronautique local du SIA pour l'information temporaire non prévisible (demande de NOTAM) ;
- Participe, dans le cadre du PSSA, à la diffusion au titre des SNAS/RP du message d'alerte vers les services publics et le gestionnaire de l'aéroport et à la collecte d'information ;
- Recueille l'information suite incidents/accidents aéronautiques et s'assure de sa communication vers l'encadrement local et selon les cas le BEA, la DSAC, la DANA,
- Participe à l'information du gestionnaire et des partenaires (environnement) relative aux modifications des conditions d'exploitation CA de la plate forme ;
- Assure la composante pratique du stage plate-forme PVL aux contrôleurs stagiaires (PFU).

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- Il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX,
- Il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne et aéroportuaire ;
- Connaissance du fonctionnement opérationnel d'un aéroport international.

Qualités requises :

- Aptitude à s'adapter à des situations imprévues et à réagir rapidement en présence d'un événement soudain.

Formation d'intégration :

- Formation locale à la tenue du poste ;
- Formation conduite sur les aires (permis T et M) ;
- Stage d'échange avec l'exploitant d'aérodrome ;
- Bureautique.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	BEA Enquêteur généraliste
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC
Affectation :	BEA BEA/INVES Département des investigations (Le Bourget)
Fonction / Emploi :	2 Enquêteur généraliste
Filière / Métier :	F04_07 Enquêteur généraliste
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HOCHART, François - 01.49.92.72.99 hct@bea-fr.org DESJARDIN, Arnaud - 01 49 92 72 06
Personne remplacée :	LENORMAND, Jérôme

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le titulaire du poste conduit ou participe aux enquêtes de sécurité sur les causes des accidents et incidents graves survenus à des aéronefs civils en France ou à l'étranger.

Tâches :

Recueille et exploite les données factuelles et organise les dossiers d'enquête.
Analyse les données factuelles pour déterminer les circonstances et les causes de l'événement.
Organise et participe à des réunions d'avancement avec les acteurs de l'enquête.
Participe à des groupes d'enquête.
Produit des rapports d'enquêtes.

Profil - Qualification :

Rigueur et curiosité intellectuelle.
Discrétion et sens de la mesure.
Sens du travail en équipe.

Le titulaire du poste devra faire preuve d'une grande disponibilité, les départs pour la France et l'étranger pouvant se faire sans préavis important.

Une expérience dans au moins un des domaines de la sécurité aérienne (certification, exploitation ou ATM) serait un atout appréciable.

Anglais indispensable.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N - SE - ASSISTANT SUB INSTRUCTION LILLE LESQUIN
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/N K-N/EXPL/INSC SNA/N - Subdivision instruction (Lille Lesquin)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de subdivision
Filière / Métier :	F03_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BEHAGUE, Frédéric - 03 20 16 49 41 frederic.behague@aviation-civile.gouv.fr DUBREZ, Denis - 03 20 16 19 00 denis.dubrez@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BEHAGUE, Frédéric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

MISSION : Assiste le chef de subdivision Instruction et a en charge la formation sur Scanrad

- Génériques

- Assiste et remplace, lors de son absence, le chef de subdivision dans l'encadrement et la coordination du travail à effectuer en matière de formation initiale, qualifiante et continue
- Participe au suivi de la formation des contrôleurs affectés sur la plate forme et à la formation continue
- Encadre les tâches liées à l'utilisation du simulateur de contrôle Scansim, à son évolution ainsi qu'aux programmes d'instruction s'y rattachant
- Participe à la définition des évolutions en matière de formation
- Participe aux commissions de formation en unité
- Participe aux commissions d'analyse d'incidents dans le cadre du retour d'expérience
- Participe aux groupes nationaux traitant de la formation NA, si besoin
- Participe à l'élaboration et au suivi du questionnaire de renouvellement de qualification
- Participe à la planification des vols techniques des contrôleurs
- Assure la gestion des stages en immersion en pays anglophone

- Sécurité - Qualité - Sûreté - Environnement

- Participe à la diffusion des enseignements issus de la démarche de retour d'expérience
- Met en oeuvre les actions préventives et correctives dans son domaine

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître la réglementation de la circulation aérienne
- Connaître et savoir exploiter le MANEX
- Savoir animer une action de formation
- Accompagner efficacement un agent en formation
- Connaître l'utilisation du simulateur SCANSIM
- Savoir concevoir des outils pédagogiques adaptés
- Avoir le niveau requis en anglais
- Savoir contrôler les connaissances

Qualités requises :

- Etre pédagogue
- Savoir motiver
- Manifester une énergie communicative

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE CHEF DE LA DIVISION OPERATIONS AERIENNES
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/OPA Division Opérations Aériennes (Aix-en-Provence)
Fonction / Emploi :	1 Chef de division
Filière / Métier :	F02_02 Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GUIVARC'H, Philippe - 04.42.33.75.10 OU 75.11 DISSLER, Marie-Claire - 04.42.33.75.58
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/TPP/TA-AG" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.
Personne remplacée :	BOUCHERON, Nicole

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de la division opérations aériennes

Responsable du domaine de surveillance transport aérien, travail aérien, école de formation et aviation générale.

Organise et coordonne la surveillance des entreprises de transport aérien public et des écoles de formation de la DSAC/SE Assure la surveillance des sociétés de travail aérien et des organismes déclarés basés en Provence et traite l'ensemble des activités particulières de l'aviation générale en Provence. Encadre le bureau des licences de Marseille Provence

S'assure de la réalisation des contrôles SAFA en accord avec les objectifs.

Propose les décisions relatives à la délivrance des certificats de transporteurs aériens, des agréments des écoles de formation, des nominations d'examineur, des autorisations d'accès aux aérodromes à caractéristiques particulières....et toute décision de son domaine de surveillance

Participe à la définition des outils et méthodes

Participe à l'astreinte de direction DSAC/SE

Profil - Qualification :

Maîtrise du domaine réglementaire national et international du domaine opérations aériennes et FCL

Maitrise des techniques d'audit

Maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives

Capacité à gérer des conflits et à la prise de décision dans les délais limités

Sens des responsabilités

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DS/SO-SR-CHEF DIVISION REGULATION DEVELOPPEMENT DURABLE
Poste offert aux :	Attache d'administration de l'aviation civile IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/RDD Division régulation et développement durable (Mérignac)
Fonction / Emploi :	1 Chef de division
Filière / Métier :	F10_05 Conseiller en régulation économique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MORNON, Christophe - 05.57.92.83.71 christophe.mornon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	VERSCHAEVE, Bruno

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de la division Régulation et Développement Durable

Régulation Economique

- chargé de la tutelle des gestionnaires d'aérodromes pour les aspects économiques, juridiques et techniques.
- conseille et suit les actes de gestion aéroportuaire
- participe aux travaux des Commissions Consultatives Economiques
- participe aux études prospectives des aérodromes (trafic, redevances, budget, plan de financement, taxe aéroport, FIATA...)
- supervise les questions relatives à l'assistance en escale (agrément, permanence, comité des usagers)
- participe aux réunions et groupes de travail dans son domaine d'activité : assistance en escale, convention, concession, lignes directrices...
- informe les partenaires de la DSAC/SO des modifications juridiques et de leurs applications
- suit les coûts des missions régaliennes
- conseille et supervise les attributaires des OSP
- suivi de la gestion domaniale de l'Etat en liaison avec le SNIA (déclassement, classement dans le domaine public, AOT, transfert de gestion...)
- établissement et transmission au département GR des éléments permettant la facturation des redevances de certification d'exploitant d'aérodrome, de sécurité et de sûreté des compagnies.
- supervise l'élaboration des arrêtés de police sur les aérodromes non commerciaux.

Développement Durable : environnement et urbanisme

- pilote l'établissement des dossiers de planification aéroportuaire
- en liaison avec les préfetures organise, crée, modifie, organise et participe aux commissions consultatives de l'environnement
- participe à l'élaboration des chartes de l'environnement
- participe aux commissions d'aide aux riverains
- veille au suivi de la mise en oeuvre des servitudes aéronautiques de dégagement
- participe aux réunions locales et nationales en matière d'environnement
- participe à l'élaboration du programme des ESBA et suit son exécution
- participation aux réunions concernant l'aménagement du territoire et l'intermodalité (SRIT, SCOT...)
- surveille les indicateurs PPO de son domaine d'activité
- gère les enveloppes attribuées à RDD sur le programme 614 BOP1
- supervise la création et le renouvellement des plates formes et aérodromes
- supervise le relevé et l'instruction des infractions à la réglementation environnementale.

Profil - Qualification :

Techniques :

- réglementation sur les taxes d'aéroport
- analyse comptable d'une exploitation aéroportuaire
- application du droit domaniale
- infrastructure Equipements : équipements techniques et modes de gestion d'un aérodrome
- règlementation aéroportuaire

- programmation des investissements
- planification aéroportuaire
- développement durable : réglementation en matière d'environnement

Aptitudes professionnelles

- Faire preuve de réactivité
- Rédiger des notes de synthèses
- Coordonner activement un réseau d'acteurs
- Avoir le sens des relations humaines

Expériences souhaitées

- Connaissance de la DGAC
- Management aéroportuaire
- Environnement et planification aéroportuaire

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-Chef Subdivision Qualité Service/Sécurité
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/O K-O/EXPL/NQS SNA/O - Nantes - Subdivision qualité service sécurité (Nantes Atlantique)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F03_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LANDART, Alain - 02 28 00 25 25 alain.landart@aviation-civile.gouv.fr ROBIN, Loïc - 02 28 00 25 01 loic.robin@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	L'attention des candidats est attirée sur le fait que le poste sera transféré sur le futur aéroport de Notre Dame des Landes à l'ouverture de ce dernier
Personne remplacée :	MICHAUD, Eric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Responsable de l'animation de la subdivision pour les organismes de la CA dépendant du service exploitation, dans le domaine du traitement des événements ATM liés à la sécurité. Assure également la centralisation de certaines tâches pour le compte du SNA-O globalement.

Profil - Qualification :

GENERIQUES :

- Anime et encadre sa subdivision
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Identifie les objectifs et les besoins associés
- Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres sites
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Peut être amené à assurer l'intérim de fonctions supérieures
- Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle.
- Participe aux réunions nationales dans son domaine

SPECIFIQUES :

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de service, il s'assure que la politique sécurité / qualité est mise en oeuvre. Plus particulièrement :

- Il assure le recueil, le traitement et la traçabilité des événements sécurité
- Il propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives
- Il gère les indicateurs sécurité/qualité pertinents
- Il assure la rédaction, la diffusion, l'archivage des documents et enregistrements (responsable de cellule documentaire)
- Il participe aux revues de direction
- Il participe aux coordinations qualité/sécurité
- Il prépare, anime et assure le secrétariat des CLSE et commissions mixtes
- Il anime le suivi sécurité/qualité et fournit les éléments nécessaires à son fonctionnement
- Il s'assure du retour d'expérience au sein du SNA
- Il collabore à la promotion de la culture sécurité au sein du SNA
- Il assure la coordination avec la QST du SNA
- Il coordonne les activités dans ce domaine pour le SNA et assure un appui technique pour l'instruction des dossiers QS pour les autres aérodromes
- Il s'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés
- Il participe au pilotage du processus r1 pour la partie dédiée au traitement des événements liés à la sécurité.
- Il notifie les événements sûreté dont il fait le constat.
- Il participe aux audits pour lesquels il est sollicité

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-Chef Subdivision Contrôle
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/O K-O/EXPL/NCTRL SNA/O - Nantes - Subdivision contrôle (Nantes Atlantique)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F03_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LANDART, Alain - 0228002525 alain.landart@aviation-civile.gouv.fr ROBIN, Loïc - 0228002501 loic.robin@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	L'attention des candidats est attirée sur le fait que le poste sera transféré sur le futur aéroport de Notre Dame des Landes à l'ouverture de ce dernier
Personne remplacée :	SINTES, Franck

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Responsable de l'encadrement et de l'animation de la subdivision pour les organismes de la Circulation Aérienne dépendant du service exploitation, dans le domaine des services de la circulation aérienne et dans celui des études d'organisation des espaces. Assure également la centralisation de certaines tâches pour le compte du SNA/O globalement.

Profil - Qualification :

GENERIQUES :

Anime et encadre sa subdivision

Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles

Identifie les objectifs et les besoins associés

Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres sites

Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence

Peut être amené à assurer l'intérim de ses supérieurs hiérarchiques

Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle

Participe aux réunions nationales dans son domaine.

SPECIFIQUES :

Propose les évolutions des installations, des procédures et du besoin opérationnel

Propose la mise en service opérationnelle de nouveaux systèmes ou moyens ou organisations

Elabore les consignes d'exploitation et en assure la mise en oeuvre

Participe à l'élaboration des lettres d'accord et en assure le suivi

Coordonne avec les services concernés les interventions sur les moyens techniques

A en charge les avis CA sur les activités particulières

Assure, en coordination avec les Chefs CA, la cohérence et la tenue à jour de l'ensemble des MANEX et l'application des consignes d'exploitation

Assure le suivi d'exploitation des aérodromes du SNA/O

Assure, dans son domaine de compétence, les relations avec les organisations participant au fonctionnement de l'aérodrome, notamment exploitants.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Enseignant confirmé Centre Saint-Yan
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	ENAC WYAN/INST Centre ENAC Saint Yan - Division instruction (Saint Yan)
Fonction / Emploi :	1 Enseignant confirmé
Filière / Métier :	F09_03 Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	EYMENIER, Helen - 03.85.88.70.50 helen.eymenier@enac.fr ABOULIN, Jacques - 03.85.88.71.49 jacques.aboulin@enac.fr
Remarque :	Vacance éventuelle sous réserve de la mise en oeuvre des recommandations du GT "parcours enseignants ENAC".

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Enseignant confirmé au sein de la Division instruction du centre de Saint-Yan de la Direction de la formation au pilotage et des vols.

Les missions de l'enseignant sont de délivrer, sous la responsabilité d'un professeur référent, de façon autonome des cours magistraux, des séances de travaux dirigés et d'encadrer des projets d'élèves, seuls ou en groupe. L'enseignant participe également à des jurys de projet, de mémoire de fin d'études ou de concours d'admission.

Tâches :

- En contact direct avec les étudiants, la délivrance du cours magistral, du travail dirigé ou l'encadrement du projet,
- La participation à l'élaboration des programmes, l'étude des questions à traiter, la mise au point du scénario des séances, le développement initial et la mise à jour du contenu de la séance,
- La préparation et la mise à jour des supports pédagogiques rédigés et le cas échéant des supports visuels,
- La coordination avec d'autres enseignements, si nécessaire,
- La révision du sujet et du scénario de la séance et l'adaptation au rythme propre des élèves, si nécessaire,
- L'élaboration et le renouvellement des épreuves de contrôle de connaissances et des corrigés correspondants,
- La correction des contrôles écrits, les contrôles oraux,
- L'évaluation et le suivi des méthodes pédagogiques.

Profil - Qualification :

Compétences :

- Savoir élaborer une progression pédagogique tenant compte d'acquis, d'objectifs et de durée,
- Savoir rédiger des supports de cours et élaborer des supports visuels utiles à sa prestation, en langue française et éventuellement en langue anglaise,
- Savoir concevoir des évaluations qui participeront à la certification des aptitudes des élèves ou des stagiaires,
- Être capable de s'exprimer face à un groupe, en langue française et éventuellement en langue anglaise,
- Savoir faire réaliser des travaux à un ou plusieurs élèves ou stagiaires,
- Savoir gérer un groupe.

Qualifications :

- Avoir exercé une activité conséquente d'enseignement ou d'expertise à l'ENAC, dans un centre de la DGAC ou dans toute entité de formation sur une durée minimum de 3 années,
- Avoir exercé des responsabilités dans la mise en place ou l'organisation de stages ou d'enseignements ou avoir des capacités à enseigner dans des contextes nouveaux (en langue anglaise, à l'étranger, sous des formes de type « e-learning », ...).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N Agent BTIV
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/CTRL Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Contrôle (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Agent BTIV
Filière / Métier :	F03_01 Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	CARAES, Hélène - 01;69.57.65.63 Chef de la Subdivision Contrôle CRNA/N QUEVEAU, Alain - 01.69.57.66.60 Chef du BTIV du CRNA/N
Personne remplacée :	ROUX, Christelle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BTIV

Il assure le service d'alerte au profit des usagers, assure l'information aéronautique et assure l'information de vol au profit des VFR. Il dispense une formation en temps réel à des TSEEAC en cours d'acquisition de l'habilitation CIV.

ACTIVITES DU POSTE :

- Assurer le service d'alerte au profit des usagers (suivi des vols VFR, recherche des renseignements, déclenchement des phases d'urgence) en coopération avec le Centre de Coordination et de Sauvetage
- Exploiter la messagerie RSFTA
- Exploiter et gérer l'information aéronautique (NOTAM)
- Assurer l'information de vol

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance des services de la Navigation Aérienne française
- Bonne connaissance de la langue anglaise parlée et écrite
- Connaissance de la réglementation aéronautique française et OACI

Qualités requises :

- Capacité de réaction à une situation critique
- Communiquer efficacement
- Se montrer disponible face à des sollicitations fréquentes des usagers
- Grande adaptabilité à différentes tâches

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE, SÛRETE / ENVIRONNEMENT

- Procéder à la notification d'événements
- Prendre en compte les résultats et les préconisations issus des démarches de retour d'expérience
- Contribuer à la protection et à la sauvegarde des personnes et des matériels
- Participer aux commissions de sécurité
- Participer aux audits
- Activer les plans « situations inhabituelles » et « cendres »

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Enseignant confirmé Centre Melun
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	ENAC WMEL/INST Centre ENAC Melun - Division instruction (Melun Villaroche)
Fonction / Emploi :	1 Enseignant confirmé
Filière / Métier :	F09_03 Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	SIGNOVERT, Dominique - 01.64.71.43.01 dominique.signovert@enac.fr
Remarque :	Vacance éventuelle sous réserve de la mise en oeuvre des recommandations du GT "parcours enseignants ENAC".

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Enseignant confirmé au sein de la Division instruction du centre de Melun de la Direction de la formation au pilotage et des vols.

Les missions de l'enseignant sont de délivrer, sous la responsabilité d'un professeur référent, de façon autonome des cours magistraux, des séances de travaux dirigés et d'encadrer des projets d'élèves, seuls ou en groupe. L'enseignant participe également à des jurys de projet, de mémoire de fin d'études ou de concours d'admission.

Tâches :

- En contact direct avec les étudiants, la délivrance du cours magistral, du travail dirigé ou l'encadrement du projet,
- La participation à l'élaboration des programmes, l'étude des questions à traiter, la mise au point du scénario des séances, le développement initial et la mise à jour du contenu de la séance,
- La préparation et la mise à jour des supports pédagogiques rédigés et le cas échéant des supports visuels,
- La coordination avec d'autres enseignements, si nécessaire,
- La révision du sujet et du scénario de la séance et l'adaptation au rythme propre des élèves, si nécessaire,
- L'élaboration et le renouvellement des épreuves de contrôle de connaissances et des corrigés correspondants,
- La correction des contrôles écrits, les contrôles oraux,
- L'évaluation et le suivi des méthodes pédagogiques.

Profil - Qualification :

Compétences :

- Savoir élaborer une progression pédagogique tenant compte d'acquis, d'objectifs et de durée,
- Savoir rédiger des supports de cours et élaborer des supports visuels utiles à sa prestation, en langue française et éventuellement en langue anglaise,
- Savoir concevoir des évaluations qui participeront à la certification des aptitudes des élèves ou des stagiaires,
- Être capable de s'exprimer face à un groupe, en langue française et éventuellement en langue anglaise,
- Savoir faire réaliser des travaux à un ou plusieurs élèves ou stagiaires,
- Savoir gérer un groupe.

Qualifications :

- Avoir exercé une activité conséquente d'enseignement ou d'expertise à l'ENAC, dans un centre de la DGAC ou dans toute entité de formation sur une durée minimum de 3 années,
- Avoir exercé des responsabilités dans la mise en place ou l'organisation de stages ou d'enseignements ou avoir des capacités à enseigner dans des contextes nouveaux (en langue anglaise, à l'étranger, sous des formes de type « e-learning », ...).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Chargé d'évaluation et de certification
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	STAC STAC/SE/SURET/ECESBI Centre de tests de Biscarosse (Biscarosse Parentis)
Fonction / Emploi :	1 Inspecteur de la surveillance
Filière / Métier :	F02_08 Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MAMMAR, Salim - 0149568085 salim.mammar@aviation-civile.gouv.fr MICONI, Jean-Luc - 0149568224 jean-luc.miconi@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GALLOUET, Emmanuelle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein de la division sûreté, la subdivision évaluation et certification des équipements et des systèmes de sûreté, comprend 2 centres de tests : Bonneuil sur Marne et Biscarosse. Au total, 13 postes répartis sur les 2 sites : 2 cat. A, 8 cat. B et 3 postes ouvriers.
Le poste est basé à BISCAROSSE.

Mission principale :

Evaluation et certification des équipements et des systèmes de sûreté utilisés dans les aéroports pour contrôler les passagers et les bagages et colis embarqués à bord des aéronefs.

Tâches :

Activités principales :

Conduire les Tests des équipements de détection automatique des explosifs solides et/ou liquides en vue de leur certification.
Participer à la certification des équipes cynotechniques (chiens détecteurs d'explosif)
Contrôler sur sites aéroportuaires la conformité des appareils et des systèmes aux spécifications techniques
Contribuer aux expérimentations de nouveaux appareils et de nouvelles technologies
Rédiger des rapports de contrôle et de certification

Profil - Qualification :

Règlementation sur la sûreté du transport aérien
Techniques de contrôle, de réglage et d'étalonnage des instruments de mesures
Règles d'hygiène et de sécurité
Posséder des notions de chimie et/ou d'électronique et/ou d'électrotechnique
Compréhension de l'anglais écrit

Savoir-faire :

Utilisation aisée des outils bureautiques
Sens des méthodes et de l'organisation
Sens du travail en équipe
Avoir le sens du contact humain et être disponible
Respect des procédures de travail (activités en cours d'accréditation ISO 17025)

Conditions particulières : Déplacements au centre de tests de Bonneuil sur Marne et sur les sites aéroportuaires (métropole et DOM TOM)

Respect du devoir de confidentialité (obtention nécessaire de l'habilitation confidentiel défense)

REGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Spécialiste Régalien
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	STAC STAC/SE/SURET/ERD Groupe Etudes - Recherche et Développement (Bonneuil-sur-Marne)
Fonction / Emploi :	1 Spécialiste régalien
Filière / Métier :	F02_06 Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MICONI, Jean-Luc - 0149568224 jean-luc.miconi@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE REGALIEN

Au sein de la division sûreté, le groupe études recherche et développement est organisé en 3 programmes : caractérisation de la menace, technologies de détection de la menace, ergonomie des systèmes et facteurs humains. Chaque ingénieur chef de programme travaille en binôme avec un assistant d'études.

Poste basé à Bonneuil sur Marne

Mission principale : Conduite et réalisation d'études dans le domaine des technologies de détection de la menace à la sûreté du transport aérien

Tâches :

Activités principales :

- Conduire des expérimentations sur sites aéroportuaires
- Conduire, participer ou être en charge du suivi contractuel des études relatives aux technologies de détection de la menace à la sûreté du transport aérien
- Participer à des groupes de travail nationaux ou internationaux sur les sujets relatifs à ces domaines d'étude
- rédiger des protocoles de test des équipements de détection

Profil - Qualification :

Connaissances :

Règlementation sur la sûreté du transport aérien
Connaissances sur les technologies de détection

Savoir-faire :

Utilisation aisée des outils bureautiques
Maîtrise de l'anglais, lu, écrit, parlé
Sens du travail en équipe projet
Avoir le sens du contact humain et être disponible

Conditions particulière : réunions à prévoir à Paris (siège DGAC), sur les aéroports français et à l'international.

Respect du devoir de confidentialité (obtention nécessaire de l'habilitation confidentiel défense).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/CE-SE-Chef de subdivision QS/S
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/CE K-CE/EXPL/QSS SNA/CE - Subdivision qualité de service sécurité (Lyon Saint Exupéry)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F03_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BARRAU, André - 04 72 22 56 03 andre.barrau@aviation-civile.gouv.fr CHAMBON, Sylvie - 04 72 22 56 01 sylvie.chambon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CLOTTE, Jean-François

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

**CHEF DE SUBDIVISION QUALITE DE SERVICE-SECURITE
LYON ST-EXUPERY**

Assurer le suivi de la qualité de service et de la sécurité du côté Exploitation au profit de tous les aéroports du SNA, à l'exception de l'organisme de Clermont-Ferrand Auvergne.

- Anime et encadre sa subdivision
- Assure une mission de formation et d'information (briefings) à l'intérieur du SNA-CE auprès des agents et usagers (fédérations, aéroclubs...) dans son domaine.
- Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres sites
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Peut être amené à assurer l'intérim du chef de service exploitation ou de son adjoint
- Participe à la permanence opérationnelle
- S'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine et sous l'autorité du chef de service Exploitation, s'assure que la politique sécurité/qualité est mise en oeuvre. Plus particulièrement :

- Assure le recueil, le traitement et la traçabilité des événements sécurité
- Propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives
- Gère les indicateurs sécurité / qualité pertinents
- Assure le traitement et suivi de tout événement lié au non respect des procédures environnementales
- Participe aux revues de sécurité
- Participe au Comité de Promotion de la Sécurité et au LRST
- Prépare, anime et assure le secrétariat des CLS, CLE et CLM
- Anime le suivi sécurité exploitation et fournit les éléments nécessaires à son fonctionnement ; ce suivi-sécurité couvre Lyon Saint-Exupéry et les 7 aéroports en Rhône-Alpes.
- S'assure du retour d'expérience au sein du SNA et de l'assurance sécurité lors d'un changement
- Est chargé de la présentation et suivi des actions à mener suite aux FNE, CLS,...lors des réunions mensuelles du service exploitation
- Coordonne les activités dans ce domaine pour le SNA et assure un appui technique pour l'instruction des dossiers QS pour les autres aéroports
- Définit les thèmes des REX écrits
- Assure la coordination avec la QS Technique du SNA
- Participe aux groupes de travail de développement des outils QS
- Peut participer à des réunions et groupes de travail nationaux sur les sujets QS tels que : phraséologie, évolution de la réglementation...
- Représente le SNA-CE à l'ITES

Profil - Qualification :

- Connaître les partenaires institutionnels d'un SNA
- Connaître le fonctionnement opérationnel global des organismes de contrôle d'un SNA
- Connaître la réglementation de la CA
- Connaître les textes réglementaires encadrant l'activité de la subdivision (ESARR, exigences communes)
- Connaître et savoir exploiter les Manex
- Gérer le retour d'expérience

- Traiter les incidents et airprox
- Exploiter les outils bureautiques
- Créer et animer un réseau de correspondants
- Bonne connaissance de la langue anglaise

QUALITES REQUISES :

- Capacité à analyser des dysfonctionnements
- Avoir le sens de la rigueur et de la méthode
- Capacité d'écoute
- Faire preuve de pédagogie et psychologie
- Avoir un bon relationnel
- Esprit d'initiative

FORMATION D'INTEGRATION :

- Connaissances des procédures opérationnelles
- management

EXPERIENCE SOUHAITEE

- Management

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SO - Ass Sub Qualité Service Sécurité
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	CRNA/SO C-SO/EXPL/QUALE Subdivision qualité de service sécurité (Mérignac)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de subdivision
Filière / Métier :	F03_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KUHN, Maryse - 0556556210 CHEF SERV EXPLOIT maryse.kuhn@aviation-civile.gouv.fr DUPIN, Dominique - 05-56-55-6171 dominique.dupin@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LEPPHAILLE, Christian

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de Subdivision à la Subdivision Qualité de Service/Sécurité.

- Analyse les incidents de la CA ayant une incidence sur la sécurité et la qualité du service rendu
- Participe à la Commission locale de sécurité et aux commissions mixtes
- Participe à l'établissement des statistiques relatives à son domaine
- Participe à l'élaboration et à la réalisation du retour d'expérience vers la salle de contrôle
- Seconde le Chef de subdivision dans tous les domaines et assure son interim
- Participe à la permanence opérationnelle

Profil - Qualification :

- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique
- Savoir mener un entretien
- Instaurer un climat de confiance, une qualité d'écoute, un esprit d'équipe, faire preuve de diplomatie
- Identifier des domaines d'innovation possible
- Analyser les dysfonctionnements, identifier les difficultés
- Respecter la confidentialité des informations
- Connaissance de l'environnement de la subdivision QS/S
- Techniques générales de contrôle de la CA
- Techniques d'enquêtes, d'entretien, d'élaboration et de présentation d'un rapport
- Maîtrise de la communication écrite et orale
- Anglais

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	INSPECTEUR SURVEILLANCE ORGANISMES FORMATION
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/AG/PN Subdivision personnels navigants (Lyon Saint Exupéry)
Fonction / Emploi :	1 Inspecteur de la surveillance
Filière / Métier :	F02_08 Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SOUFFLET, Carole - 0426726880 LEFEBVRE, Sylvie - 0426726886
Personne remplacée :	ROLIN, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance des organismes de formation aéronautique. Participation aux autres tâches de la subdivision.

Tâches :

Acceptation initiale :

- Examine les demandes de délivrance initiale, de renouvellement ou de modification des autorisations administratives relatives aux organismes de formation des personnels navigants
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur
- Propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée

Surveillance :

- Planifie, prépare, réalise, en coordination avec les pilotes inspecteurs, les actions de surveillance, inspections, audits, des organismes surveillés
- Renseigne le logiciel de suivi PPO
- Participe à des groupes de travail réglementaire

Anime localement le PSE de l'aviation légère

Inscrit son action dans le cadre de démarche qualité de la DSAC

Missions secondaires :

- Participe aux enquêtes de 1^{ere} information pour le compte du BEA
- Est rapporteur de la commission de discipline des personnels navigants non professionnels

Profil - Qualification :

- Connaissance de la réglementation relative aux licences des personnels navigants
- Connaissance de la réglementation relative aux organismes de formation
- Connaissance des procédures nationales (MCTPN)
- Connaissance des techniques d'audit
- Expérience de pilotage et de formateur

Savoir-faire :

- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des rapports

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-CHARGE D'AFFAIRES
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/SE/EQUI Division équipements (Toulouse)
Fonction / Emploi :	1 Chargé d'affaires
Filière / Métier :	F02_06 Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHEZE, Myriam - 0149568325 myriam.cheze@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MANAC'H, Jacques

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein de la division Equipements du STAC à Toulouse, gestion d'un portefeuille d'études et de publications techniques.

Tâches :

Activités principales :

- Réalisation et suivi d'études pour les activités de la division
- Réalisation et suivi de publications techniques
- Animation et participation à des groupes de travail spécialisés nationaux et internationaux
- Mise en oeuvre de la politique qualité et des axes stratégiques du STAC

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Maîtrise de la réglementation, de la conception et de l'exploitation technique des aérodromes tant au niveau national qu'international
- Maîtrise de la rédaction en français et en anglais
- Aptitude au travail en équipe et à la pédagogie
- Qualités d'adaptation
- Maîtrise de l'anglais écrit et parlé

Expérience souhaitée :

Expérience professionnelle sur aérodromes, et/ou en service technique, conception et dispense de formation.

Conditions particulières : déplacements y compris à l'étranger.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Enseignant confirmé
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	ENAC ENAC/SINA/MIF/IFO Subdivision Informatique Fondamentale (Toulouse)
Fonction / Emploi :	1 Enseignant confirmé
Filière / Métier :	F09_03 Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	GOTTELAND, Jean-Baptiste - 05.62.25.95.84 gotteland@recherche.enac.fr VENGUT, Jean-Marc - 05.62.25.95.34 marc.vengut@enac.fr
Remarque :	Autre contact : Robert BAUDRAIN - Tel : 05.62.17.42.50 - robert.baudrain@enac.fr
Vacance éventuelle sous réserve de la mise en oeuvre des recommandations du GT "parcours enseignants ENAC".	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Enseignant confirmé au sein de la subdivision Informatique fondamentale (DER/SINA/MIF/IFO).

La subdivision IFO est notamment responsable des enseignements sur l'algorithmique et la programmation, les bases de données et la programmation des sites web.

L'enseignant aura en charge des enseignements portant sur ce domaine.

Les missions de l'enseignant sont de délivrer, sous la responsabilité d'un professeur référent, de façon autonome des cours magistraux, des séances de travaux dirigés et d'encadrer des projets d'élèves, seuls ou en groupe. L'enseignant participe également à des jurys de projet, de mémoire de fin d'études ou de concours d'admission.

Tâches :

- En contact direct avec les étudiants, la délivrance du cours magistral, du travail dirigé ou l'encadrement du projet,
- La participation à l'élaboration des programmes, l'étude des questions à traiter, la mise au point du scénario des séances, le développement initial et la mise à jour du contenu de la séance,
- La préparation et la mise à jour des supports pédagogiques rédigés et le cas échéant des supports visuels,
- La coordination avec d'autres enseignements, si nécessaire,
- La révision du sujet et du scénario de la séance et l'adaptation au rythme propre des élèves, si nécessaire,
- L'élaboration et le renouvellement des épreuves de contrôle de connaissances et des corrigés correspondants,
- La correction des contrôles écrits, les contrôles oraux,
- L'évaluation et le suivi des méthodes pédagogiques.

Profil - Qualification :

Répondre au profil d'enseignant confirmé tel que défini dans la note « Parcours des enseignants » dans le domaine d'expertise de la subdivision.

Compétences :

- Savoir élaborer une progression pédagogique tenant compte d'acquis, d'objectifs et de durée,
- Savoir rédiger des supports de cours et élaborer des supports visuels utiles à sa prestation, en langue française et éventuellement en langue anglaise,
- Savoir concevoir des évaluations qui participeront à la certification des aptitudes des élèves ou des stagiaires,
- Etre capable de s'exprimer face à un groupe, en langue française et éventuellement en langue anglaise,
- Savoir faire réaliser des travaux à un ou plusieurs élèves ou stagiaires,
- Savoir gérer un groupe.

Qualifications :

- Avoir exercé une activité conséquente d'enseignement ou d'expertise à l'ENAC, dans un centre de la DGAC ou dans toute entité de formation sur une durée minimum de 3 années,
- Avoir exercé des responsabilités dans la mise en place ou l'organisation de stages ou d'enseignements ou avoir des capacités à enseigner dans des contextes nouveaux (en langue anglaise, à l'étranger, sous des formes de type « e-learning », ...).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-Le Mans-Contrôleur Aéroport
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/O LFRM/TWR Le Mans Arnage - Circulation aérienne (Le Mans Arnage)
Fonction / Emploi :	1 Contrôleur d'aéroport
Filière / Métier :	F03_09 Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	SIMONNEAU, Philippe - 02 43 84 26 75 philippe.simonneau@aviation-civile.gouv.fr LANDART, Alain - 02 28 00 25 25 alain.landart@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

NEANT

Profil - Qualification :

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE - Inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/OPA Division opérations aériennes (Strasbourg Entzheim)
Fonction / Emploi :	1 Inspecteur de la surveillance
Filière / Métier :	F02_08 Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELLIARD, Alain - 03.88.59.63.68 alain.belliard@aviation-civile.gouv.fr LETT, Daniel - 03.88.59.91.15 daniel.lett@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

DSAC/Nord-Est - Département Surveillance et Régulation - Division Opérations Aériennes
Subdivision Aviation Générale, Travail Aérien et Formation Aéronautique :
Inspecteur de surveillance

Inspecteur de la Surveillance

* travail aérien :

- participation à la surveillance des sociétés de travail aérien,
- participation au suivi des MAP et des organismes formant au DNC,
- dérogations aux hauteurs de survol au dessus et hors agglomérations,
- suivi des opérations avec aéronefs étrangers,
- suivi de l'activité des drones,

* étude des dossiers de vols à sensations,

* étude et suivi des dossiers de manifestations aériennes,

* participation ponctuelle à la surveillance des examens théoriques,

* peut être amené à réaliser des opérations licences. -

Profil - Qualification :

Compétences techniques :

- Maîtrise de l'anglais oral et écrit,
- Connaissance de la technologie aéronef,
- Maîtrise de la réglementation relative à l'exploitation des aéronefs, à l'entretien/navigabilité et au personnel navigant,
- Expérience du pilotage appréciée, - Maîtrise des outils bureautiques courants.

Aptitudes professionnelles :

- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Sens des relations humaines, aptitude à gérer des situations conflictuelles
- Capacité de prise de décision dans des délais limités
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

REGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N - SE - CONTRÔLEUR AERODROME MERVILLE - CALONNE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/N LFQT/CA Merville Calonne - Circulation aérienne (Merville Calonne)
Fonction / Emploi :	1 Contrôleur d'aérodrome
Filière / Métier :	F03_09 Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KUJAWA, Philippe - 03 28 48 48 40 philippe.kujawa@aviation-civile.gouv.fr DUBREZ, Denis - 03 20 16 19 00 denis.dubrez@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Conformité aux conclusions du GS 32 H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

NEANT

Profil - Qualification :

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/CE-Chef de Sub Etudes-Environnement
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC - chef, divisionnaire, principal 9 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/CE K-CE/EXPL/ENV SNA/CE - Subdivision études environnement (Lyon Saint Exupéry)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F03_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BARRAU, André - 04 72 22 56 03 andre.barrau@aviation-civile.gouv.fr CHAMBON, Sylvie - 04 72 22 56 01 sylvie.chambon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PINET, Martine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

**CHEF DE SUBDIVISION ETUDES - ENVIRONNEMENT
LYON ST EXUPERY**

Anime et encadre sa subdivision

Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence

Assure l'intérim de fonctions supérieures

Participe à la permanence opérationnelle

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de service il s'assure que la politique sécurité/qualité et les procédures sont mises en oeuvre.

Il participe au suivi sécurité/qualité

Il propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives

Il s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation de risques

Il gère les indicateurs sécurité/qualité pertinents

SPECIFIQUES :

Espace/Procédures

Définit, planifie, coordonne (notamment au travers des consultations) et assure la réalisation les dossiers relatifs aux procédures IFR des aérodromes du SNA (création et maintenance).

Définit, planifie et assure la réalisation des dossiers relatifs aux structures d'espace aérien.

Définit, coordonne et assure la réalisation des dossiers relatifs aux VFR et fait réaliser les levées d'obstacles associées (cheminements VFR arrivée et départ, transit, classes d'espace)

Définit l'impact CA des dossiers et présentation auprès des CRG et des CRAGGALS

Environnement :

Assure la prise en compte de l'environnement dans les projets, réalise les dossiers d'impact environnemental

Elabore des éléments de réponse aux sujets environnementaux

Information Aéronautique :

Coordonne, supervise et réalise les demandes de NOTAM et de SUP AIP

Coordonne, supervise (coordonateur information aéronautique) et réalise les demandes de publication aéronautique dans la zone couverte par le SNA (correspondant du SIA également pour le WGS84)

Rédige et assure la mise à jour des protocoles avec les exploitants

Statistiques et tableaux de bord :

Définit, coordonne et assure la réalisation

Systèmes :

Participe à l'élaboration de spécifications, à leur mise en place et à leur évolution

Propose et suit les paramétrages locaux des différents systèmes

Il participe au groupe réglementation des procédures (GT REG PRO)

A en charge les avis CA pour les activités particulières pour le compte de la DSAC CE

A en charge les avis pour l'érection des obstacles ANFR

Profil - Qualification :

Aptitude à la gestion de dossiers techniques, à la rédaction de comptes-rendus, rapports de synthèse, méthodologies

Qualités requises :

Savoir concilier innovation et réalités du terrain

Etre rigoureux

Savoir synthétiser des problèmes complexes

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N - Inspecteur Surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/AG/FOR Subdivision de la formation aéronautique et infractions (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Inspecteur de la surveillance
Filière / Métier :	F02_08 Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VELLA, Alain - 01.69.57.74.50 LUNEAU, Michèle - 01.69.57.74.58
Remarque :	En remplacement de Christine BRION (retraite).
Personne remplacée :	BRION, Christine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Traitement des incidents et accidents d'aéronefs et autres événements significatifs.
- Mise en oeuvre des recommandations du BEA.
- Promotions d'actions en faveur de la sécurité, en liaison avec les inspecteurs et les autres subdivisions.
- Coordination des EPI.
- Participation aux EPI.
- Gestion des pilotes inspecteurs DSAC/N (matériels, location avion...)
- Inspections/audits des organismes de formation.

Tâches :

- Assure le suivi des accidents/incidents/infractions d'aviation générale en DSAC/N,
- Participe aux réunions sécurité "AREX" concernant les aérodromes d'Ile de France,
- Assure les enquêtes de première information (EPI pour le BEA),
- Assure le suivi des EPI,
- Assure la gestion des pilotes inspecteurs (matériels, location d'avion...)
- Participe au suivi et au contrôle de l'activité des organismes de formation déclarés (formations pilotes privés, avion, planeur, hélicoptère, ballon),
- Contribue au fonctionnement local du PSE, en particulier en réalisant l'analyse des incidents.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- réglementation relative au domaine concerné,
- procédures d'exploitation des aéronefs,
- techniques d'inspection et d'audit,
- connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations,
- anglais écrit.

Savoir faire :

- faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions,
- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités,
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse,
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités,
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe,
- savoir rédiger des rapports.

REGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Spécialiste Techn/Informatique confirmé
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/DSO/SLI/M Soutien logistique intégré (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Spécialiste tech/informatique confirmé
Filière / Métier :	F05_03 Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DIOT, François - 05 62 14 59 91 francois-dominique.diot@aviation-civile.gouv.fr MARTIN, Eric - 05 62 14 58 95 eric-m.martin@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	RAMBAUD, Willy

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste Technique/Informatique Confirmé - Chargé de maintenance des systèmes informatiques et réseaux

Dans l'organisation de la DTI, le pôle SLI est chargé de la définition et de la mise en oeuvre du soutien logistique requis pour les systèmes techniques de la DSNA.

En particulier, il apporte un support aux utilisateurs dans les opérations de maintenance sur ces systèmes. A ce titre, il assure également les prestations de réparation, identifie les risques d'obsolescences, contribue à la définition/acquisition de solutions « matériel » et à leur déploiement en collaboration avec les autres domaines de la DTI.

Le candidat retenu aura pour fonctions de :

- Coordonner la contribution du pôle à la définition des solutions pour les matériels à mettre en oeuvre dans le cadre des projets ou de la gestion des obsolescences,
- Suivre des marchés de réparations pour les systèmes informatiques et réseaux,
- Participer à la gestion des obsolescences des matériels,
- Participer à la coordination entre les activités d'ingénierie du SLI et celles liées à la maintenance/réparation au sein du pôle.

Profil - Qualification :

- Autonomie et sens des responsabilités,
- Connaissance techniques des systèmes de la Navigation Aérienne et des systèmes informatiques, en particulier dans le domaine de la maintenance,
- Aptitude à la coordination et à l'animation de réunion,
- Bonne connaissance des marchés publics,
- Rigueur, méthode et organisation,
- Sensibilisation aux processus d'ingénierie de la DTI,
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG - Inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/AG DEL/GUA/SURV Délég. Guadeloupe - Division surveillance et régulation (Pointe à Pitre)
Fonction / Emploi :	1 Inspecteur de la surveillance
Filière / Métier :	F02_08 Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TEISSIER, Laurent - 05.90.48.20.71 laurent.teissier@aviation-civile.gouv.fr BROQUERE, Gilles - 05.90.48.20.01 gilles.broquere@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "PN/FORM-PN et OPS/TA-AG" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.
Personne remplacée :	HERRERO, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance au Bureau Transport Aérien et Exploitation. Suppléant de l'Assistant aviation générale et personnel navigant.

Mission principale

- Transport aérien régional
- Exploitation aérodromes départementaux
- Supervision aviation générale
- Gestion des examens

- Gère les autorisations de trafic (avions de moins de 19 places)
- Contrôle le respect des autorisations de transport aérien
- Participe au comité des horaires
- Délivre les agréments d'assistance en escale
- Participe à la supervision de l'exploitation des huit aérodromes départementaux (certification, homologation)
- Elabore les statistiques locales du Trafic Aérien
- Participe à la permanence locale et effectue les enquêtes de 1ère information Aviation Générale
- Effectue des actions de surveillance de l'aviation générale notamment concernant le transport des personnes
- Gère les autorisations particulières de manifestations aériennes, parachutages, survol Basse Altitude.
- Gère les dossiers relatifs aux aérodromes privés, hélistations, hélistation
- Surveille les navigants effectuant du travail aérien, les appareils qu'ils utilisent, le respect des manuels d'activités particulières déclarées et les sociétés qui les emploient
- Instruit les infractions
- Participe à la délivrance et au renouvellement des titres aéronautiques et à la surveillance des examens avec l'assistant Aviation Générale et Personnel Navigant
- Gère le centre d'examens et notamment le projet d'informatisation Océane en liaison avec le Chef de Centre

Profil - Qualification :

Connaissances

- EPI - RCA - CAC - TA - EUOPS
- ARPEGE - SIGEBEL - OISEAU- ECCAIRS
- FCL - MSA - CHEA - ITAC

Savoir-faire

- Bureautique
- Sens de l'organisation
- Sens des relations humaines
- Connaissance Bureau des Licences
- Intérêt pour le pilotage

Expérience souhaitée

IOPS (Formation Initiale Inspecteur de surveillance) nécessaire,
ENQAC (Méthodes et techniques de base des enquêtes) et stage pilotage souhaitables

REGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

Divers

Logement possible selon disponibilités.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-EXPERT CONFIRME
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/SMI/M Système de Management Intégré (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert confirmé
Filière / Métier :	F05_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAISANT, Isabelle - 05.62.14.58.24 isabelle.faisant@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CORBOVIANU, Nathalie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé au sein de la mission Système de Management Intégré

La mission « système de management intégré » (DTI/SMI) est chargée de la déclinaison du système de management intégré de la DSNA à la DTI et de sa mise en oeuvre. Elle assure le pilotage des processus du système de management qualité, des actions d'amélioration, de la mise en oeuvre des dispositions sécurité et sûreté.

Le candidat retenu se verra confier le pilotage de la définition et de la mise en oeuvre du référentiel d'assurance sécurité des logiciels opérationnels au niveau de la DTI.

A ce titre, il assurera notamment :

La coordination de la définition et la mise en oeuvre des activités nécessaires à la mise en place et au maintien d'un système d'assurance sécurité des logiciels opérationnels au niveau de la DTI
un support aux équipes concernées pour le déploiement de ces activités

une contribution à l'élaboration et à l'évolution des standards européens concernés et du référentiel DSNA

une participation à la concertation avec les instances de surveillance

L'élaboration et la délivrance des actions de sensibilisation et de formation dans son domaine de responsabilité

une veille technologique sur les aspects sécurité logiciel

Profil - Qualification :

- Connaissance des règlements et des normes applicables,
- Démarche sécurité DSNA
- Capacité à travailler en équipe,
- Animation de groupes de travail,
- Connaissance des marchés publics,
- Capacité à travailler en anglais

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N - Inspecteur Surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/TA/CTCTA1 Subdivision chargée du ctr tech cles transp. par avion (I) (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Inspecteur de la surveillance
Filière / Métier :	F02_08 Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LEVECQUE, Thomas - 01.69.57.77.20 MOLINIER, Geneviève - 01.69.57.76 00
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/TPP" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.
Personne remplacée :	LADIESSE, Sylvain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de Surveillance des Opérations Aériennes pour les Compagnies de Transport public.

Instruire les demandes d'autorisations administratives.

Assurer le contrôle des exploitants de transport aérien.

- planifie, prépare, réalise et suit les audits/inspections auprès des organismes surveillés et rédige les rapports associés,
- informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation),
- examine le dossier fourni par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation),
- vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur,
- propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée,
- contribue au fonctionnement local du PSE, en particulier en réalisant l'analyse des incidents.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- réglementation relative au domaine concerné,
- techniques d'inspection et d'audit,
- anglais écrit,
- expérience du pilotage appréciée.

Savoir-faire :

- faire preuve de qualités relationnelles d'écoute et de propositions,
- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités,
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse,
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités,
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe,
- savoir rédiger des rapports.

Avoir suivi avec succès la formation IOPS.

Déplacements réguliers, risque de tension forte avec les organismes surveillés ou les postulants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, grande complexité des domaines supervisés.

REGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTA/SDD2 - Spécialiste Régalien
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DTA DTA/SDD/2 Bureau des impacts territoriaux et de l'intermodalité (Paris)
Fonction / Emploi :	1 Spécialiste régalien
Filière / Métier :	F10_04 Conseiller en développement durable
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LUCIANI, Pascal - 01.58.09.37.17 pascal-j.luciani@aviation-civile.gouv.fr PERILLAT, Emmanuelle - 01.58.09.36.36 emmanuelle.perillat@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Autre personne à contacter : FROMENT, Sébastien - Tél : 01.58.09.40.89 sebastien.froment@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Créée par décret du 9 juillet 2008, la direction du transport aérien prépare les orientations stratégiques de l'Etat en matière d'aviation civile. En charge de la définition des politiques publiques dans ce domaine, elle est en relation avec l'ensemble des partenaires du secteur aérien : compagnies aériennes, aéroports, construction aéronautique, navigation aérienne, passagers et salariés. Elle est organisée en 7 sous-directions et 5 missions qui regroupent 200 agents.

Au sein de la direction du transport aérien, la sous-direction du développement durable :

- élabore la politique régaliennne environnementale de la DGAC ;
- assure le suivi des démarches de développement durable engagées (Grenelle de l'Environnement notamment) ;
- met en oeuvre la politique de lutte contre les nuisances sonores aériennes ;
- propose, en collaboration avec les autres services concernés, la politique de lutte contre le réchauffement climatique.

La sous direction du développement durable comprend trois bureaux :

- le bureau de l'environnement (DTA/SDD/1) ;
- le bureau des impacts territoriaux et de l'intermodalité (DTA/SDD/2) ;
- le bureau de la performance environnementale des aéronefs (DTA/SSD/3)

Le bureau des impacts territoriaux et de l'intermodalité (SDD2) est chargé :

- d'élaborer la politique de développement durable du transport aérien à l'échelle des territoires;
- de contribuer au développement de l'intermodalité et à l'élaboration de la politique d'aménagement du territoire en matière aéroportuaire ; à ce titre, il est le correspondant de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer pour l'élaboration des projets intermodaux ;
- d'élaborer, en liaison avec les services chargés de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, la politique en matière de maîtrise de l'urbanisation au voisinage des aéroports ;
- de définir le cadre juridique, technique et financier des actions d'appui au développement local et d'aide aux riverains au voisinage des aéroports ;
- de suivre les chartes de développement durable pour les aéroports d'Etat et de contribuer à définir les critères de développement durable de leur régulation en liaison avec la sous direction des aéroports.

Le bureau se compose de 3 agents de catégorie A+/A et d'un agent de catégorie B

Tâches :

Le Spécialiste Régalien apporte sa contribution à l'exercice des missions du bureau par sa participation à :

- l'élaboration et l'approbation des différents plans de gestion des territoires (document d'urbanisme ou d'environnement) au voisinage des aéroports de Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget : plan d'exposition au bruit (PEB), plan de gêne sonore (PGS) ;
- la mise en oeuvre et le suivi des PEB, plans de servitudes aéronautiques (PSA) et plans de servitudes radioélectriques (PSR) sur l'ensemble du territoire en liaison avec les Directions de la Sécurité de l'Aviation civile Interrégionales ;
- la préparation des commissions consultatives de l'environnement des aéroports de Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget, qui sont des instances de concertation

- réunissant 3 collèges : les professions aéronautiques, les associations et les représentants des collectivités locales ;
- l'organisation de la transparence en matière d'information sur le dispositif d'aide à l'insonorisation : suivi des recettes de TNSA (taxe sur les nuisances sonores aériennes), établissement des prévisions des dépenses, suivi des données de gestion pour les 12 aéroports concernés (nombre de locaux traités par an, montants engagés, trésorerie, frais de gestion ...) et établissement d'un rapport annuel de gestion.

Il prépare les dossiers et projets de réponse pour la direction générale et le cabinet du ministre sur les sujets du bureau.

Outre ce travail de fond, il apportera sa contribution en tant que de besoin aux autres missions du bureau.

Le poste implique des contacts en interne à la DGAC (Directions de la Sécurité de l'Aviation civile Interrégionales, le Service de Gestion des Taxes Aéroportuaires...), les services déconcentrés de l'Etat (préfectures, direction départementale des territoires...) et les exploitants des grands aéroports français concernés par le dispositif d'aide à l'insonorisation des logements.

Profil - Qualification :

- Dynamisme et esprit d'initiative ;
- Sens du travail en équipe et goût du contact ;
- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Qualités rédactionnelles ;
- Bonne maîtrise des outils informatiques.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-LILLE-SE-AGENT BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/N K-N/EXPL/CTRL/BRIA SNA/N - BRIA (Lille Lesquin)
Fonction / Emploi :	1 Agent BRIA
Filière / Métier :	F03_01 Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BERGES, Lucien - 03 20 16 19 60 lucien.berges@aviation-civile.gouv.fr DUBREZ, Denis - 03 20 16 19 00 denis.dubrez@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MELLOUET, Martial

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Gestion et fourniture de l'information aéronautique
Traitement des plan de vols et messagerie associée

Profil - Qualification :

Connaissances aéronautiques générales
Initiative et sens de la communication

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Instructeur formation pratique contrôle
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/FPC/IP Subdivision Ingénierie Pédagogique (Toulouse)
Fonction / Emploi :	1 Instructeur TSEEAC (ENAC)
Filière / Métier :	F09_05 Enseignant - instructeur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GONZALEZ, Frédéric-Jacques - 05.62.17.46.41 fredereic.gonzalez@enac.fr SERRES, Alain - 05.62.17.46.08 alain.serres@enac.fr
Personne remplacée :	VARENNES, Julie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Instructeur formation pratique au contrôle au sein de la subdivision Ingénierie pédagogique (DER/ATM/FP/IP).

Il est instructeur formation pratique au contrôle aux TSA et TSEEAC à la subdivision Ingénierie pédagogique du département Air traffic management (ATM).

Il est le correspondant pour le pôle de formation TSA de l'un des degrés de formation pratique.

Il dispense des cours et TD dans les domaines des télécommunications aéronautiques, information aéronautique ou SAR, auprès des TSA et TSEEAC.

Il travaille en collaboration avec les professeurs référents des enseignements télécoms, information aéronautique et SAR.

Il peut être amené à participer au développement de certains supports de formation.

Profil - Qualification :

Aptitude et goût pour l'enseignement, en français et en anglais.

Avoir obtenu ou posséder une qualification de contrôleur d'aérodrome.

Avoir une mention d'unité valide (ou ayant été validée lors d'une expérience de contrôle antérieure) ou une habilitation vigie trafic.

L'accès à l'emploi sera conditionné par l'obtention d'une mention d'unité valide associée à une qualification sur un terrain donné.

Sens du travail d'équipe.

Vacance éventuelle dans l'attente des résultats du CT DGAC du 22 octobre 2012.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/NO/ST-CHARGE D'AFFAIRES
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/ST Pôle spécialistes et techniques (Paris)
Fonction / Emploi :	1 Chargé d'affaires
Filière / Métier :	F02_08 Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TOURRET, Odile - 01 58 09 35 05
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/NAV-CERT" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.
Personne remplacée :	ALBERT, Jean-Claude

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

En charge de l'approbation des Listes Minimales d'Équipement (MEL) Air France
Surveillance continue de cette activité chez l'exploitant

Tâches :

L'agent est chargé de :

- assurer la coordination du traitement des MEL des exploitants par les DSAC-IR ;
- traiter les demandes de dérogations à l'emport des équipements ;
- participer aux audits de surveillance Air France dans son domaine de compétence ainsi qu'aux inspections avion en support du pôle Opérations Avions (OA) ;
- donner des avis dans son domaine de compétence dans le cadre du suivi des ASR Air France en support de OA ;
- suivre les évolutions OPS sous partie K (instruments et équipements) et sous partie L (équipement de communication et navigation).

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Règlements mis en oeuvre
- Technique de contrôle et d'audits
- Organisation du contrôle technique et du fonctionnement d'une compagnie aérienne
- Anglais

Savoir agir :

- Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse
- Savoir rédiger
- Avoir le sens des relations humaines
- Savoir travailler en équipe

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE Nice Chef de la sub qualité de service
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/SE K-SE/EXPL/QUAL SNA/SE - Subdivision qualité de service (Nice Côte D'Azur)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F03_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/04/13
Renseignement complémentaire :	HORLAIT, Thierry - 04 93 17 21 00 thierry.horlait@aviation-civile.gouv.fr VALUY, Claude - 04 93 17 21 80 claud.valuy@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	VALUY, Claude

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Mission:

Encadre le personnel de sa subdivision

Est chargé d'assurer la gestion et le suivi de la politique Sécurité et Qualité au sein du service

Assure l'élaboration et le suivi des indicateurs Sécurité

Activités:

Anime, encadre et assure le bon fonctionnement opérationnel de sa subdivision

Assure le recueil, le traitement, l'analyse et la traçabilité des événements sécurité

Anime et participe à la définition et la mise en oeuvre des actions préventives et correctives

Est chargé du renseignement et du suivi de la base INCA

Gère les indicateurs sécurité/Qualité pertinents

S'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques

Participe aux revues de processus r1

Prépare, fournit les éléments et analyses nécessaires, pour animer les suivis sécurités, CLS, CPS

Supervise le suivi des MANEX tout particulièrement, eu égard aux éléments issus du suivi sécurité

S'assure de la mise en place du retour d'expérience au sein du SNA

Supervise les retranscriptions radiotéléphoniques et gère la conservation des données et enregistrements

Coordonne, prépare, anime la LRTS Nice et en assure le secrétariat

Assure un appui pour l'instruction des dossiers QS et la préparation des dossiers CLS des organismes du SNA

Participe activement à la coordination des activités afférentes à la mise en place et au suivi de la politique sécurité au sein du SNA.

Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions, les autres organismes et le SGS (gestionnaire)

Assure les briefings (EX/PFU REX,...)

Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence

Assure et suit l'interface avec systèmes sécurité externes

Anime ou participe aux GT locaux, régionaux et nationaux dans son domaine de compétences.

Assure le suivi des procédures et de l'archivage interne de sa subdivision

Est copilote du processus r1 du SNA

Participe à la permanence opérationnelle du centre

Profil - Qualification :

Techniques de base:

Expertise premier contrôleur d'approche

Qualités requises:

Très bonnes connaissances du contrôle aérien et du fonctionnement du centre de contrôle d'approche ainsi que de l'organisation du SMI

Bonnes connaissances informatiques et bases de données sécurité (INCA)

Capacité d'encadrement et d'animation de groupe ou de réunions

Capacité d'analyse et de synthèse

Sens de la communication et des relations humaines

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/O-Assistant subdivision qualité de service
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	CRNA/O C-O/EXPL/QUALS Subdivision qualité de service (Plougastel Daoulas)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de subdivision
Filière / Métier :	F03_09 Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ROIGNANT, Hervé - 02 98 37 34 80 herve.roignant@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	En remplacement de M. Hervé ROIGNANT, muté chef de subdivision qualité de service.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité du chef de la subdivision il est responsable de l'encadrement de la subdivision :

- Analyse les incidents de la circulation aérienne ayant une incidence sur la sécurité et la qualité du service rendu,
- Participe à la commission locale de sécurité en tant qu'expert,
- Participe à l'établissement des statistiques relatives à la qualité de service,
- Collabore avec les autres subdivisions du centre dans tous les domaines relatifs à la qualité de service y compris la disponibilité opérationnelle,
- Participe à la permanence opérationnelle,
- Participe à l'encadrement de la subdivision,
- Prépare, anime et assure le secrétariat des CLS et des commissions mixtes,
- Assure le recueil et le traitement des événements sécurité (en s'appuyant sur les subdivisions compétentes selon les cas),
- S'assure de la mise à jour de la base de données INCA pour son service,
- Gère un tableau de suivi issu d'INCA (événements et mesures).

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX,
- Peut participer aux audits internes,
- Fait part des événements dont il a connaissance,
- Respecte les procédures attachées à son domaine d'activité,
- Met en oeuvre les dispositions nécessaires à l'atteinte des objectifs relatifs à son domaine.
- En l'absence du chef de subdivision :
 - Il participe aux revues de sécurité qualité de l'organisme,
 - Il participe à la coordination sécurité qualité,
 - Il participe au suivi sécurité qualité.

Tâches :

COMPETENCES

Techniques de base :

- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA,
- Savoir traiter les incidents et Airprox, savoir gérer le retour d'expérience,
- Connaître le rôle des acteurs du contrôle de la CA,
- Connaître les techniques de communication,
- Management d'équipe : savoir animer une équipe, savoir suivre un projet.

Qualités requises :

- Savoir animer une équipe,
- Savoir suivre un projet.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP CDG Agent Vigie Trafic et Sol
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPG/EXPL/SOL Organisme CDG-LB - SE - Subdivision Sol Opérations (Roissy CDG)
Fonction / Emploi :	1 Agent Vigie Trafic et Sol
Filière / Métier :	F03_09 Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LE BRUN, Jean-Pierre - 06 64 44 03 51 Chef de la Subdivision Sol Opérations FLON, Jean-Marc - 01 74 37 86 01 Chef du Service Exploitation

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Agent vigie trafic et sol
SNA/RP Paris CDG - SE - Subdivision Sol Opérations

Sous l'autorité du chef de quart vigie trafic et sol :

- Assure l'armement des positions des Vigies Trafic ;
- Participe à la surveillance de la conformité de l'aire de manoeuvre à l'information aéronautique publiée ;
- Participe aux groupes de travail dans son domaine d'activité ;
- Participe à la rédaction et diffusion de messages liés à l'exploitation ;
- Participe au processus d'alerte déclenché par le chef de tour.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance du fonctionnement opérationnel d'un aéroport international
- Connaissance de la messagerie liée à l'exploitation
- Connaissances en micro-informatique et bureautique.
- Maîtrise de l'Anglais

Qualités requises :

- Sens de la responsabilité
- Facultés d'adaptation
- Aptitude à travailler en équipe
- Savoir rendre compte

Qualifications:

- habilitations Vigie Trafic et Sol
- permis B

Selon le profil des candidats retenus, le suivi du stage FCTLA à l'ENAC pourra être demandé

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/OI - AGENT BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/OI K-OI/EXPL/BRIA SNA/OI - BRIA (Saint Denis)
Fonction / Emploi :	2 Agent BRIA
Filière / Métier :	F03_01 Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	29/04/13
Renseignement complémentaire :	MOISAN, Loïc - 02 62 72 88 01 VADIVELOU, Siva - 02 62 72 88 30
Remarque :	Fax : 02 62 72 88 15
Autre contact :	Chef BRIA - Tél : 02 62 72 88 50 / Fax : 02 62 72 88 59
Personne remplacée :	LERICHE, Eliane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Gestion et traitement de l'information aéronautique, des systèmes de traitement des vols, des statistiques et information des usagers pour tout le SNA-OI.

Participation à la mise en oeuvre du centre secondaire de recherches et sauvetage (RSC) de l'aérodrome Réunion Rolland Garros.

Tâches :

- Accueille les pilotes et les assiste lors de la préparation des vols : vérifie et transmet les plans de vols et messages associés, fournit toutes les documentations concernant la circulation aérienne
- Assure la mise à jour de la documentation aéronautique civile de l'aérodrome et toute la zone de couverture aéronautique du BRIA (nationale et internationale)
- Diffuse les messages d'alerte pour la zone de responsabilité du BRIA. Peut participer aux actions de recherche et sauvetage au sein du RSC
- Emet, contrôle et diffuse les NOTAM
- Effectue les recherches de balises sur l'aérodrome ou à proximité
- Recueille et transmet toute information relative aux incidents plateforme
- Assure le suivi et le traitement utile des messages RSFTA reçus
- Elabore les statistiques des mouvements aériens de l'organisme de contrôle à transmettre à l'exploitant et au Service Administratif.

Profil - Qualification :

Navigation Aérienne

- * Connaître les règles de fonctionnement et d'Organisation des services de la circulation aérienne
- * Expliquer les procédures

Gestion aéroportuaire :

- * Connaître la réglementation aéroportuaire

Communication :

- * Langues : Pratiquer l'anglais couramment
- * Gérer efficacement les informations à communiquer

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chf projet - pôle MOE sys distribués
Poste offert aux :	Attache d'administration de l'aviation civile IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/MOESD Pôle maîtrise d'oeuvre des systèmes distribués (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Chargé de projet
Filière / Métier :	F14_07 Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAVET, Didier - 01.69.60 75 yves.sagnier@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MONTGERMONT, Caroline

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Application Collaborative » est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC et en coordination avec les directions et services de la DGAC.

Il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des applications collaboratives (portail d'entreprise la gestion de cycle de vie de l'information...) et des systèmes distribués (annuaires, messagerie)

Le pôle « systèmes distribués » est chargé de la maîtrise d'oeuvre des projets de modernisation des infrastructures des systèmes et réseaux. A ce titre, il définit l'architecture générale et les composants clés de l'infrastructure du SIGP, et développe et maintient les applications de ce domaine. Sont concernés notamment, l'infrastructure réseau (Internat), la messagerie (Amelia), l'annuaire/gestion identité/identifiant (Angelique) , le portail web...

Tâches :

Sous l'autorité du Chef du pôle « systèmes distribués », le chef de projet :

- planifie et gère les projets et les ressources associées : organisation, coordination et suivi de la réalisation des projets de développement et de maintenance qui lui sont confiés, élaboration et suivi du budget alloué
- respecte et utilise les méthodes, normes et outils préconisés pour contrôler la mise en oeuvre de la qualité
- organise et conduit le recours à des prestataires : rédaction et/ou contrôle les clauses techniques essentielles à la bonne exécution de ses projets nécessitant le recours à des prestataires
- veille au suivi de l'exécution technique, des marchés passés en soutien à ses projets, garantit le respect du cahier des charges, des délais et des coûts,
- assure les vérifications techniques des applications développées et organise les vérifications fonctionnelles;
- organise les différents comités de suivi technique et participe aux comités de la maîtrise d'ouvrage

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- Travailler en équipe, rendre compte
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources
- Proposer des décisions
- analyse et synthèse
- rédiger

Connaissances :

- bonne connaissance en informatique technique en environnement UNIX/LINUX
- connaissance des logiques de paquets RPM (en environnement RedHat ou Suse)
- bonne connaissance en méthodologie système : connaissance des cycles/phases de développement en V, en spirale/itératif
- démarche d'ingénierie système : gestion des exigences, pratiques de tests intensifs, suivi de la non régression des systèmes,
- pratique des méthodes Intégration Validation Systèmes développés par le monde et de Méthodologie d'Intervention sur Système Opérationnel

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP ST CYR L'ECOLE CTRL AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFPZ Organisme Orly-AG - AG - Saint-Cyr l'Ecole - CA (Saint Cyr L'Ecole)
Fonction / Emploi :	1 Contrôleur d'aérodrome
Filière / Métier :	F03_09 Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01.69.57.69.03 Chef du service Aviation Générale TESTARD, Bruno - 01.30.58.12.60 Chef CA Saint-Cyr-l'Ecole
Remarque :	Décision GS 32H00
Attention licence obligatoire, voir profil	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME

SNAs/RP SAINT CYR L'ECOLE - Circulation Aérienne

ACTIVITES DU POSTE :

- Est responsable sur la position de contrôle de rendre tous les services de la C.A ;
- Prend part à la formation pratique des contrôleurs en qualité d'ISP ;
- Peut exercer les fonctions d'examineur ;
- Participe aux CFU (Commissions de Formation en Unité) ;
- Participe à l'évolution des systèmes sur le plan local.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans le PCU ;
- il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation de base sur l'organisation des SNAs-RP et du service Aviation Générale ;
- Formation théorique sur le fonctionnement de l'organisme de contrôle ;
- Formation pratique devant déboucher sur la mention d'unité de l'organisme de contrôle.

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne.
- Connaissance des outils de contrôle.

Qualités requises :

- Gestion de situations inhabituelles.
- Travail en groupe.

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Spécialiste Techn/Informatique confirmé
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/ATM/ECS/M Environnement du contrôleur et simulation (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Spécialiste tech/informatique confirmé
Filière / Métier :	F05_03 Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MONTEIL, Franck - 05.62.14.50.80 franck.monteil@aviation-civile.gouv.fr TAHMASSEBI-ZADEH, Sophie - 05.62.14.57.19 sophie.tahmassebi@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	KHANTOUCH, Tayeb

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste Technique/Informatique Confirmé sur Visus du contrôleur

Le pôle Environnement du Contrôleur et Simulations (ECS) est chargé de l'acquisition et de la réalisation des systèmes de visualisation sur les positions de contrôle (ODS / Irma2000), du serveur ERATO (SE), du serveur air pour les applications data link (SA), de simulateurs d'entraînement (ELECTRA - simulateur en-route déployé dans les 5 CRNA, à l'ENAC et à CDG, SCANSIM - simulateur Tour/Approche, déployé sur 20 sites dont Orly et SIMULOC - simulateur aéroport déployé à CDG) et d'un environnement de simulation d'étude modulaire.

Le pôle participe également à la définition du futur système de contrôle aérien : 4-Flight et du simulateur associé.

A la prise de fonction, le titulaire sera intégré à l'équipe de maîtrise d'ouvrage gérant les systèmes de visualisation du contrôleur développés par des industriels. Il sera plus particulièrement en charge de la visu approche IRMA2000.

Il contribuera aux activités suivantes :

- Consolidation des besoins des utilisateurs et support auprès de ces utilisateurs en relation avec le domaine EOS ;
- Définition des exigences système de niveau global et identification des impacts sur les sous-systèmes en relation avec le domaine EOS ;
- Spécification de la visu IRMA2000, suivi de sa réalisation par l'industriel et réception du produit ;
- Organisation et suivi des activités de maîtrise d'ouvrage et/ou maîtrise d'oeuvre associées

Profil - Qualification :

Capacité à travailler en équipe, à piloter des activités et à s'organiser.

Aptitude aux activités de maîtrise d'ouvrage associées au développement de système informatique; goût pour la technique et les études.

Sens des contacts avec les industriels, les utilisateurs opérationnels et les exploitants.

Marchés publics

Connaissance du milieu opérationnel.

Qualités rédactionnelles.

Qualités relationnelles.

Anglais souhaité.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-SUBDIVISION DEVELOPPEMENTS
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SIA SIA/ETD/DEV Subdivision développement (Mérignac)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de subdivision
Filière / Métier :	F03_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DUBET, Stéphane - 05 57 92 57 81 stephane.dubet@aviation-civile.gouv.fr SENARD, Pascal - 05 57 92 55 20 pascal.senard@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GUILLOT, Mickaël

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Seconde le chef de la subdivision Développements dans ses fonctions
Participe à la mise en oeuvre de nouveaux outils informatiques pour le SIA et à des projets techniques liés aux bases de données aéronautiques et géographiques
Analyse des besoins utilisateurs
Recherche de solutions, définition de prototypes et de maquettes
Rédaction des cahiers des charges, recherche de prestataires, coordination avec d'autres services
Mise en oeuvre
Participe à des groupes de projet du SIA
Assure une veille technologique (bases de données, développements)

Activités internationales

Participe à des groupes de travail européens notamment sur les évolutions vers l'AIM : Digital NOTAM, projets SESAR et/ou FABEC sur la gestion de l'information
Travaille en coopération sur des projets européens avec Eurocontrol et des partenaires industriels sur les activités nouvelles de l'AIM
Responsabilités en matière de sécurité / qualité / sûreté / environnement
Analyse les risques notamment en terme de sécurité sur les projets
Prendre en compte les exigences des clients
Prendre en compte les exigences de qualité et d'intégrité des données et informations publiées
Notifier les dysfonctionnements constatés et proposer des actions d'amélioration
Prendre en compte les résultats et préconisations issues du REX

Profil - Qualification :

Informatique et bases de données

Connaître les produits informatiques existants, l'architecture des réseaux
Savoir gérer l'assistance aux utilisateurs
Savoir maquetter de nouveaux produits
Savoir analyser les besoins informatiques et préconiser des solutions

Langues

Pratiquer l'anglais

Gestion de projets

Connaître les méthodes de gestion des projets, savoir définir les objectifs et limites d'un projet, savoir rassembler les compétences utiles à un projet

Qualités requises

Esprit de rigueur et d'analyse pragmatique
Crédibilité technique
Capacité d'anticipation
Capacité d'organisation
Autonomie
Savoir appréhender le contexte et les problèmes opérationnels
Savoir être une force de proposition

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N - LILLE LESQUIN CONTROLEUR AERODROME CALAIS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/N LFAC/CA Calais Dunkerque - Circulation aérienne (Calais Dunkerque)
Fonction / Emploi :	1 Contrôleur d'aérodrome
Filière / Métier :	F03_09 Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHILLA, Michel - 03 21 00 11 11 michel.chilla@aviation-civile.gouv.fr DUBREZ, Denis - 03 20 16 19 00 denis.dubrez@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Conformité aux conclusions du GS 32 H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

NEANT

Profil - Qualification :

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE Spécialiste Régalien
Poste offert aux :	Assistant d'administration de l'AC TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/RDD/RA Subdivision régulation économique aéroportuaire (Aix-en-Provence)
Fonction / Emploi :	1 Spécialiste régalien
Filière / Métier :	F10_02 Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DUMONT, Stéphane - 04.42.33.76.37 ROBERT, Olivier - 04.42.33.78.05
Remarque :	Remplacement de Florence GADOR

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste Régalien (Assistant de classe C)

participe principalement aux tâches suivantes de la subdivision :

- dossiers liés au statut, à la gestion et à l'évolution juridique des aéroports, notamment la mise au point et le suivi des conventions L.6321-3 et D.232-3 du code de l'aviation civile,
- régulation économique des aéroports, notamment la constitution et le suivi de la composition des commissions consultatives économiques de l'Etat,
- questions foncières et domaniales, notamment pour les aéroports de l'Etat (dont les sociétés aéroportuaires),
- traitement des dossiers d'agréments d'assistance en escale pour l'aéroport de Marseille-Provence.

Profil - Qualification :

aptitude à travailler sur des dossiers réglementaires, juridiques et économiques (formation assurée)

- bonne connaissance générale de la DGAC et de ses partenaires institutionnels
- aptitude au travail en équipe
- capacité d'analyse et de synthèse, capacité de rédaction
- capacité à entretenir de bonnes relations avec l'ensemble des interlocuteurs internes et externes à la DGAC (préfectures, collectivités locales, exploitants d'aéroports)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE CHEF SUBDIVISION CERTIFICATION ET HOMOLOGATION
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/ANA/CH Subdivision certification et homologation (Aix-en-Provence)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F02_02 Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DISSLER, Marie-Claire - 04.42.33.75.58 CHAMBROY, Eric
Remarque :	Remplacement de M. FANTON. Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "AER/aer/CHEA-TAC/Hélistations/SGS" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de subdivision certification et homologation

Il est chargé directement :

- d'organiser et d'actualiser le tableau de bord des homologations des pistes des aérodromes
- d'apporter de l'expertise aux délégations concernant l'homologation des piste
- de planifier les homologations de piste pour les délégations et de faire le lien avec la DSAC-EC

Il participe :

- à l'instruction des demandes de certificat déposées par les exploitants aéroportuaires
- à des audits des gestionnaires d'aérodromes
- à la mise en place d'actions correctives des exploitants et au suivi de leur application
- au suivi des les conditions qui ont prévalu à la délivrance des certificats précités, en vue de leur renouvellement
- au processus d'amélioration de la sécurité dans le domaine AER
- aux contrôles techniques des aérodromes et des hélistations

Il participe aux revues locales du processus qualité R3

Profil - Qualification :

Connaissances approfondies :

- des référentiels réglementaires aérodromes et hélistations
- des processus d'homologation et de surveillance des aérodromes et des hélistations

Bonnes connaissances :

- des dispositions de l'annexe 14 OACI
- du contexte de l'exploitation des aérodromes
- des outils bureautiques de base
- des outils SIGNAL et ECCAIRS

Aptitudes :

- Capacité d'un management fonctionnel d'une équipe d'inspecteurs de surveillance (12 personnes environ) répartis sur les 3 délégations de la DSAC-SE.
- Expérience dans la gestion des ressources humaines et des projets.
- Aptitude au travail en équipe avec déplacements fréquents dans le ressort de la DSAC-SE principalement

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	C/E - Spécialiste Exploitation - sub Instruc
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/E C-E/EXPL/INSTC Subdivision instruction (Reims)
Fonction / Emploi :	1 Spécialiste exploitation
Filière / Métier :	F03_02 Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOULAY, Nicolas - 03 26 84 62 02 CADOT, Jean-Yves - 03 26 84 62 13
Remarque :	Remplacement S. Madoui
Personne remplacée :	MADOUI, Sammy

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assurer la planification à court terme et la logistique de la Subdivision Instruction .

Assurer la réalisation, l'édition et la diffusion des plannings

Assurer la planification à court terme

Assurer la logistique en temps réel

Gérer et mettre à jour la documentation de base de la subdivision

Participer au suivi opérationnel du simulateur

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE, SÛRETE / ENVIRONNEMENT

:

Procède à la notification d'événements

Prend en compte les résultats et les préconisations issus des démarches de retour d'expérience

Participe aux audits

Profil - Qualification :

Compétences:

Techniques de base :

Techniques documentaires d'archivage et de classement

Techniques de bureautique

Techniques de diffusion de l'information

Qualités requises :

Méthodique, rigoureux, savoir organiser et gérer un planning

Anticiper les évolutions

Faire preuve d'esprit d'initiative

Se montrer très disponible face à des sollicitations fréquentes

Faire preuve du sens des relations humaines, être diplomate

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SEAC-WF/Chef de subdivision exploitation aéroport Wallis/Hif
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SEAC/WF S-WF/EXP SEAC/WF - Subdivision exploitation (Mata Utu)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F03_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	PUCCI, Valérie - 00 681 72 12 01 seac-wf.directeur@mail.wf
Remarque :	Aéroport de Wallis/Hihifo.
Personne remplacée :	DOUAN, Gérard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de la subdivision exploitation de l'aéroport de Wallis/Hihifo :

- Assure le suivi du fonctionnement de l'exploitation aéroportuaire (gestion en régie directe/certification aéroportuaire) et l'encadrement des agents d'exploitation
- Encadre le SSLIA : Organisation du service, mise en oeuvre des consignes opérationnelles, suivi des formations et qualifications réglementaires, des plans d'urgence au niveau aéroportuaire
- Veille à la mise en oeuvre de la sûreté aéroportuaire en tant qu'exploitant aéroportuaire (régie directe) et comme conseiller auprès du CLS
- Assure des missions de surveillance
- Participe aux permanences opérationnelles du service

Profil - Qualification :

- Agent expérimenté devant faire preuve d'autonomie et disposant de connaissances techniques solides.
- Connaissances du domaine exploitation aéroportuaire (certification).
- Aptitude à s'adapter à un microcosme insulaire et à se passer de la proximité d'un centre urbain.
- Aptitude à l'encadrement et à l'animation d'une équipe.
- Sens des relations humaines.
- Sens de l'organisation et de la méthode.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N - Chef de Subdivision
Poste offert aux :	Assistant d'administration de l'AC Attache d'administration de l'aviation civile IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/SUR/ORY Subdivision sûreté Orly et autres aérodromes en région (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F02_02 Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MOLINIER, Geneviève - 01.69.57.76.00 LEMASSON, Bruno - 01.69.57.76.05
Personne remplacée :	HALLERMEYER, Charles

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de subdivision "Orly et autres aérodromes".

- Anime et encadre la subdivision "Orly et autres aérodromes",
- Planifie, prépare, réalise et suit les inspections normalisées de surveillance des programmes de sûreté des entreprises et organismes surveillés,
- Informe les entreprises et organismes (exploitants d'aérodrome, transporteurs aériens, occupants de la zone de sûreté à accès réglementé) sur les conditions de délivrance des autorisations administratives sollicitées,
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans les programmes et procédures fournies par les demandeurs,
- Propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée,
- Participe à l'évolution réglementaire,
- Participe à la surveillance de la sûreté pour Orly et les autres aérodromes de la DSAC/N en liaison avec les délégations régionales,
- Organise et participe au suivi de la concertation locale, au travers notamment des comités locaux de sûreté et des réseaux de sûreté,
- Contribue à l'atteinte des objectifs PPO.

Tâches :

- Maîtrise de la réglementation de la sûreté ou expérience opérationnelle,
- Maîtrise des techniques d'inspection ou d'audit,
- Compréhension de l'anglais écrit, notamment technique,
- Esprit de rigueur d'analyse et de synthèse,
- Aptitude à l'initiative et la prise de responsabilité,
- Sens de l'accueil et des relations,
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe,
- Qualités rédactionnelles et bonne connaissance de l'outil informatique.

Formation et examen d'inspecteur sûreté pour obtention de la certification permettant d'instruire des programmes de sûreté.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/S - Contrôleur Technique d'Exploitation
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DSAC/S DS-S/SR/OPA/CT Subdivision contrôle technique (Toulouse Blagnac)
Fonction / Emploi :	1 Contrôleur technique d'exploitation
Filière / Métier :	F02_05 Contrôleur technique d'exploitation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LEFIN, Eric - 0567229160 eric.lefin@aviation-civile.gouv.fr MEDANI, Samy - 0567229142 samy.medani@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/CTE" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.
Personne remplacée :	MAISSA, Michel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Mission principale :

Contribuer à assurer la sécurité de l'exploitation des aéronefs français et étrangers.

Activités principales :

- Contrôle la préparation des vols, la documentation, les équipements, l'état général et le chargement des aéronefs dans le cadre de leur exploitation par des exploitants français et étrangers ainsi que la validité des licences et certificats des personnels navigants sur des aéronefs en exploitation au départ ou à l'arrivée sur un terrain du ressort territorial de la DSAC/SUD, des activités de transport public effectuées par les entreprises françaises et étrangères.
- Prend, le cas échéant, des mesures immédiates en vue d'imposer la correction des écarts constatés avant le départ du vol.
- Rédige un rapport à l'issue de chaque contrôle et le saisit dans la base de données nationale.
- Assure la gestion de certains dossiers spécifiques comme les marchandises dangereuses, l'accès aux aérodromes à caractéristiques particulières, etc.
- Participe aux groupes de travail dans le cadre de l'harmonisation des méthodes.
- Participe à la saisie des événements sur Eccairs.
- Participe aux processus R1 [conseil et expertise], R2 [délivrer des décisions] et R3 [contrôler et surveiller], contribue aux actions du PSE

Profil - Qualification :

SAVOIRS

Savoirs généraux et pratiques :

- maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné et de la technologie aéronef
- maîtrise de l'anglais écrit et oral
- expérience du pilotage apprécié

Savoirs-faire :

- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décisions dans les délais limités.
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- faire preuve de qualités relationnelles et d'écoute

Conditions particulières d'exercice :

Déplacements, risque de tensions avec les exploitants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, complexité des domaines supervisés.

Emploi soumis à astreintes.

Travail en anglais

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-BERGERAC-Contrôleur d'Aérodrome
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SO LFBE/TWR Bergerac Roumanière - Circulation aérienne (Bergerac Roumanière)
Fonction / Emploi :	1 Contrôleur d'aérodrome
Filière / Métier :	F03_09 Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FERNANDEZ DE GRADO, Jean-Marc - 05.57.92.81.14 jean-marc.fernandez-de-grado@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

NEANT

Profil - Qualification :

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant une formation de 4 mois à L'ENAC. Elle permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG-OC MARTINIQUE-AGENT BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/AG TFFF/BRIA Fort de France - BRIA Antilles (Le Lamentin)
Fonction / Emploi :	1 Agent BRIA
Filière / Métier :	F03_01 Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AMODEO, Jean-Luc - 0596422491 jean-luc.amodeo@aviation-civile.gouv.fr PUBELLIER, Jean-Michel - 0596422488 jean-michel.pubellier@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DAVEREDE, Marc

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BRIA

SNA/AG - Organisme de Contrôle Martinique Aimé Césaire

ACTIVITES DU POSTE

- Est chargé de l'accueil des pilotes : fournit les informations aéronautiques
- Rédige et transmet les demandes de NOTAM
- Participe à l'amélioration du système de traitement des plans de vols
- Vérifie et transmet les plans de vol et messages associés.
- Assure la mise à jour de la documentation aéronautique du BRIA (nationale et internationale).
- Rédige et transmet les messages : alertes, flow control, avis d'incident/accident....
- Assure les inspections de l'aire de manoeuvre.

- RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT

- Il notifie les évènements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- Il participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire.

Profil - Qualification :

NAVIGATION AERIENNE

Organisation des services CA

- Connaître les règles de fonctionnement de la CA

Réglementation

- Connaître la réglementation de la CA
- Savoir expliquer les procédures

COMMUNICATION

Langues

- Pratiquer l'anglais couramment

Diffusion de l'information

- Gérer efficacement les informations à communiquer

GESTION AEROPORTUAIRE

Réglementation aéroportuaire

- Connaître la réglementation

QUALITES REQUISES

- Disponibilité

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE NICE Inspecteur de la surveillance AG
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DEL/CAZ/AG Délég. Côte d'Azur - Division aviation générale (Nice Côte d'Azur)
Fonction / Emploi :	1 Inspecteur de la surveillance
Filière / Métier :	F02_08 Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PEZZETTA, Patrick - 04.93.17.23.01 LAURENT, Sylvain - 04.93.17.23.20
Remarque :	Remplacement de M. FROGE. Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/TA-AG et PN/LIC-PN/FORM-PN" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur surveillance aviation générale

- Surveillance et suivi des activités des sociétés de travail aérien (MAP, DNC, ...) et de l'aviation générale (aéroclubs, organismes IULM,...)
- Bureau formation et navigants (délivrance et renouvellement titres aéronautiques, examens théoriques, désignation examinateurs,...)
- Délivrance titre navigabilité ULM
- Magnifestations aériennes (parachutages) et activités diverses
- Suivi de la réglementation dans ces domaines

Profil - Qualification :

- Connaissance du monde de l'aviation générale et de la réglementation correspondante
- Sens de la relation avec l'utilisateur
- Connaissances en informatique
- Méthode et rigueur

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-MERIGNAC-Assistant Subdivision Instruction
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/SO K-SO/EXPL/INST SNA/SO - Subdivision instruction (Mérignac)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de subdivision
Filière / Métier :	F03_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	AMELINEAU, Jean-Louis - 05.57.92.83.54 jean-louis.amelineau@aviation-civile.gouv.fr GUERER, Christian - 05.57.92.83.41 christian.guerer@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	TAILLANDIER, Gérard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Assiste le chef de subdivision Instruction et a en charge la formation sur Scanrad/Scantower

Tâches :

- Assiste le chef de subdivision dans l'encadrement et la coordination du travail à effectuer en matière de formation initiale, qualifiante et continue
- Participe au suivi de la formation des contrôleurs affectés sur la plate forme et à la formation continue
- Encadre les tâches liées à l'utilisation du simulateur, à son évolution ainsi qu'aux programmes d'instruction s'y rattachant
- Participe à la définition des évolutions en matière de formation
- Participe aux commissions de formation en unité si nécessaire
- Participe aux commissions d'analyse d'incidents dans le cadre du retour d'expérience, si nécessaire
- Participe aux groupes nationaux traitant de la formation NA, si besoin
- Participe à l'élaboration et au suivi du questionnaire dans le cadre du PCU
- Participe à la planification des vols techniques des contrôleurs
- Participe à la permanence opérationnelle du SNA
- Participe à la diffusion des enseignements issus de la démarche de retour d'expérience
- Met en oeuvre les actions préventives et correctives dans son domaine
- Participe à la mise à jour du MANTECH
- Est responsable de l'attestation de réalisation du PIFA

Compétences :

- Connaître la réglementation de la circulation aérienne
- Connaître et savoir exploiter le MANEX et le MANTECH
- Savoir animer une action de formation
- Accompagner efficacement un agent en formation
- Savoir concevoir des outils pédagogiques adaptés
- Avoir le niveau requis en anglais
- Savoir contrôler les connaissances
- Etre pédagogue
- Savoir motiver
- Manifester une énergie communicative

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet MOE portail
Poste offert aux :	Attache d'administration de l'aviation civile IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/MOEP Pôle maîtrise d'oeuvre du portail (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Chargé de projet
Filière / Métier :	F14_07 Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	PAVET, Didier - 0169846156 didier.pavet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MORVAN, Bertrand

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé de projet « MOE portail »

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Application Collaborative » est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC et en coordination avec les directions et services de la DGAC.

Il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des applications collaboratives (portail d'entreprise la gestion de cycle de vie de l'information...) et des systèmes distribués (annuaires, messagerie)

Le pôle « maîtrise d'oeuvre portail » est chargé de l'ensemble du système technique du portail DGAC.

Tâches :

Sous l'autorité du chef du pôle « MOE PORTAIL », le chargé de projet assure :

- le cadrage du projet : rédaction du Plan de Conduite du Projet, de la planification des évolutions, des ressources associées (humaines et budgétaires)
- respecte et utilise les méthodes, normes et outils préconisés pour contrôler la mise en oeuvre de la qualité
- en cas de besoin organise et conduit le recours à des prestataires : rédaction et/ou contrôle les clauses techniques essentielles à la bonne exécution de ses projets
- veille au suivi de l'exécution technique, des marchés passés en soutien à ses projets, garantit le respect du cahier des charges, des délais et des coûts,
- assure les vérifications techniques et organise les vérifications fonctionnelles;
- organise les différents comités de suivi technique et participe aux comités de la maîtrise d'ouvrage

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- Coordonner, animer, organiser
- Travailler en équipe et/ou en réseau,
- Gérer un projet, planifier des délais et des ressources
- Savoir négocier, proposer des décisions
- Etre intéressé par les nouvelles technologies de l'information

Connaissances :

- Processus de développement et des méthodes de formalisation des besoins métiers
- Méthode et conduite de projet,
- connaissances techniques en informatique de gestion et d'information
- Sécurité des systèmes d'information
- Marchés publics
- connaissances souhaitée des technologies Internet dans les secteurs suivants : HTML/XHTML/CSS, outils Web Content Management System, langages scripting en usage dans le domaine Java, PHP, Python/Perl côté serveur, Java script côté client
- environnement Oracle/web logic/ECM
- Aptitude à s'intégrer dans un processus de développement collectif (connaissance des cycles/phases de développement en V, en spirale/itératif).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Enseignant confirmé
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	ENAC ENAC/SINA/INF/LSI Subdivision Génie Logiciel, Ingénierie Système, Interaction (Toulouse)
Fonction / Emploi :	1 Enseignant confirmé
Filière / Métier :	F09_03 Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	JESTIN, Yannick - 05.62.17.42.93 yannick.jestin@enac.fr DENIS, Henri - 05.62.17.43.04 henri.denis@enac.fr
Remarque :	Autre contact : Robert BAUDRAIN - Tel : 05.62.17.42.50 - robert.baudrain@enac.fr
Vacance éventuelle sous réserve de la mise en oeuvre des recommandations du GT "parcours enseignants ENAC".	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Enseignant confirmé au sein de la subdivision Génie logiciel, ingénierie système et interaction (DER/SINA/INF/LSI).

La subdivision LSI est notamment responsable des enseignements liés à l'ingénierie système, le management de projet et la gestion de la qualité, le génie logiciel, l'interaction homme-machine, la sécurité des systèmes d'information.

L'enseignant aura en charge des enseignements dans le domaine de la sécurité des systèmes d'information.

Les missions de l'enseignant sont de délivrer, sous la responsabilité d'un professeur référent, de façon autonome des cours magistraux, des séances de travaux dirigés et d'encadrer des projets d'élèves, seuls ou en groupe. L'enseignant participe également à des jurys de projet, de mémoire de fin d'études ou de concours d'admission.

Tâches :

- En contact direct avec les étudiants, la délivrance du cours magistral, du travail dirigé ou l'encadrement du projet,
- La participation à l'élaboration des programmes, l'étude des questions à traiter, la mise au point du scénario des séances, le développement initial et la mise à jour du contenu de la séance,
- La préparation et la mise à jour des supports pédagogiques rédigés et le cas échéant des supports visuels,
- La coordination avec d'autres enseignements, si nécessaire,
- La révision du sujet et du scénario de la séance et l'adaptation au rythme propre des élèves, si nécessaire,
- L'élaboration et le renouvellement des épreuves de contrôle de connaissances et des corrigés correspondants,
- La correction des contrôles écrits, les contrôles oraux,
- L'évaluation et le suivi des méthodes pédagogiques.

Profil - Qualification :

Répondre au profil d'enseignant confirmé tel que défini dans la note « Parcours des enseignants » dans le domaine d'expertise de la sécurité des réseaux.

Compétences :

- Savoir élaborer une progression pédagogique tenant compte d'acquis, d'objectifs et de durée,
- Savoir rédiger des supports de cours et élaborer des supports visuels utiles à sa prestation, en langue française et éventuellement en langue anglaise,
- Savoir concevoir des évaluations qui participeront à la certification des aptitudes des élèves ou des stagiaires,
- Etre capable de s'exprimer face à un groupe, en langue française et éventuellement en langue anglaise,
- Savoir faire réaliser des travaux à un ou plusieurs élèves ou stagiaires,
- Savoir gérer un groupe.

Qualifications :

- Avoir exercé une activité conséquente d'enseignement ou d'expertise à l'ENAC, dans un centre de la DGAC ou dans toute entité de formation sur une durée minimum de 3 années,
- Avoir exercé des responsabilités dans la mise en place ou l'organisation de stages ou d'enseignements ou avoir des capacités à enseigner dans des contextes nouveaux (en langue anglaise, à l'étranger, sous des formes de type « e-learning », ...).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-PERPIGNAN-Contrôleur aérodrome
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE LFMP/TWR Perpignan Rivesaltes - Circulation aérienne (Perpignan Rivesaltes)
Fonction / Emploi :	1 Contrôleur d'aérodrome
Filière / Métier :	F03_09 Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRETON, Laurent - 04 67 13 12 40 laurent.breton@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	"Attention, licence de contrôle obligatoire, voir profil"

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

NEANT

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes :
ADV - ADI - APP - APS .

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG - Chargé d'affaires
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/AG DEL/GUY/SURV Délég. Guyane - Section surveillance (Cayenne)
Fonction / Emploi :	1 Chargé d'affaires
Filière / Métier :	F02_02 Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOIVIN, Jean-Michel - 05.96.55.60.10 jean-michel.boivin@aviation-civile.gouv.fr LE FOLL, Stéphane - 05.96.55.63.06 stephane.le-foll@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/TA-AG" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.
Personne remplacée :	MADELEINE, Georges

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein de la délégation en Guyane de la DSAC-AG, chargé de la surveillance et de la régulation des acteurs économiques en Guyane. Aéroport de Cayenne-Rochambeau, 97351 Matoury

Le chargé d'affaires est chargé d'assurer au niveau local et national le suivi ou la mise en oeuvre de la politique relative au contrôle et à la surveillance.

Activités génériques (organisation, répartition des tâches, contrôle de la réalisation, entretien d'évaluation, réunions de services, coordination)

- Assiste et conseille les partenaires locaux et régionaux
- Assure l'intérim des fonctions de délégué
- Classement, archivage Régalien aéroport
- Délivre les agréments d'assistants en escale
- Instruit les dossiers d'infraction

Tout sous-domaine technique :

- Répondre aux sollicitations et contestations des usagers (téléphone, messagerie, courrier)
- Préparation, participation réunions avec les usagers
- Suivi dossiers particuliers
- Veille réglementaire (analyse, diffusion, explication)

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

- Maîtrise de la réglementation nationale et internationale tous domaines techniques confondus
- Maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives
- Bonne connaissance de l'anglais technique écrit
- Analyse économique, financière et comptable

Savoirs faire :

- Sens des responsabilités
- Qualités de management, de méthode et d'organisation
- Aptitude à gérer des conflits et à la prise de décision sur les plans technique et humain
- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Expression écrite et orale
- Maîtrise des outils informatiques et bureautique

Expérience acquise en DSAC IR

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP-CDG AssSubQSE
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNAS/RP LFPG/EXPL/QS Organisme CDG-LB - SE - Subdivision Qualité de service (Roissy CDG)
Fonction / Emploi :	2 Assistant de subdivision
Filière / Métier :	F03_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FLON, Jean-Marc - 01 74 37 86 01 Chef de Service Exploitation GIMENEZ, Philippe - 01 74 37 86 93 Chef de Subdivision QSS
Remarque :	En remplacement de : Thierry LE NOAN et Thomas LERMUSIAUX

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

MISSION : En collaboration avec le chef et l'encadrement de la subdivision anime et organise la subdivision afin d'assurer le traitement des événements de sécurité dans les délais définis nationalement, et contribue au retour d'expérience et à l'amélioration du niveau de sécurité

ACTIVITES DU POSTE :

Assiste le chef de subdivision dans ses fonctions et le remplace en cas d'absence

- Participe à la supervision des dossiers d'analyse des FNE/ASR
- Anime et rédige les C/R des réunions sécurité de la subdivision (SSE, CLS, AREX)
- Participe aux études statistiques liées à la QSS
- Participe à des réunions, commissions et groupes de travail faisant intervenir les notions de qualité de service et sécurité
- Met en évidence les enseignements tirés de tous les dysfonctionnements
- Elabore des supports pédagogiques destinés aux cours de maintien de compétence et à la formation initiale
- Contribue à l'élaboration des briefings aux équipes
- Elabore les retours d'expérience
- Assure la communication et la diffusion des diverses analyses de la subdivision à l'ensemble de l'organisme, notamment à travers l'intranet
- Participe à l'élaboration des documents de sensibilisation de nos partenaires extérieurs (compagnies, gestionnaire de la plate-forme)
- Participe à l'animation et à l'encadrement de la subdivision

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation et des techniques de contrôle
- Connaissance des équipements de la navigation aérienne
- Connaissance des procédures opérationnelles
- Connaissance des procédures administratives en vigueur
- Appréhension des techniques statistiques
- Connaissance en bureautique.

Qualités requises :

- Qualités d'analyse et de synthèse
- Sens du contact et de la discussion
- Capacité relationnelle et gestion des conflits
- Capacité d'anticipation et d'organisation
- Maîtrise de l'anglais
- Aptitude à rédiger
- Savoir rendre compte.

FORMATION D'INTEGRATION :

STAGE DOIS (organisation de la sécurité au niveau national, présentation et utilisation de la base de données INCA, attendus au niveau d'une subdivision QS).

STAGE CARTES (technique d'entretien construction d'un arbre des causes)

STAGE ELVIRA (outil de revisualisation, construction de trajectographie, études statistiques des événements sécurité (alertes HN, MSAW, APW).

STAGE « Prise de poste à l'encadrement »

Formation proposée facultative

STAGE bureautique (WORD, EXCEL, ACCESS)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-chargé de projet MOE Gestion de l'info
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/RIA Pôle ressources informationnelles et archives - Athis Mons (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Chargé de projet
Filière / Métier :	F14_07 Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAVET, Didier - 01 69 84 61 56 didier.pavet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé de projet : Intégration des fonctions GEIDE et archivage

Au sein du SSIM, service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine "Applications Collaboratives" est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC et en coordination avec les directions et services de la DGAC.

Il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des applications collaboratives (portail d'entreprise la gestion de cycle de vie de l'information...) et des systèmes distribués (annuaires, messagerie)

Le pôle « ressources Informationnelles » a pour missions :

- la conduite de la politique de conservation et de valorisation du patrimoine historique et gérer les archives de l'administration centrale et des services à compétence nationale de la direction générale de l'aviation civile.
- la maîtrise d'ouvrage et d'oeuvre des projets liés à au cycle de vie de l'information au sein de la DGAC.

Tâches :

Sous l'autorité du chef de pôle et en liaison avec le pôle MOE portail, le chargé de projet :

- planifie et gère les projets et les ressources associées : organisation, coordination et suivi de la réalisation des projets de développement et de maintenance qui lui sont confiées, élaboration et suivi du budget alloué
- conduit le projet d'industrialisation des fonctions précitées (GED et archivage de la DGAC) et de la maintenance applicative de l'application GEODE (DSNA).
- respecte et utilise les méthodes, normes et outils préconisés pour contrôler la mise en oeuvre de la qualité
- organise et conduit le recours à des prestataires : rédaction et/ou contrôle des clauses techniques essentielles à la bonne exécution de ses projets nécessitant le recours à des prestataires.
- veille au suivi de l'exécution technique, des marchés passés en soutien à ses projets ; garantit le respect du cahier des charges, des délais et des coûts,
- assure les vérifications techniques des applications développées et organise les vérifications fonctionnelles;
- organise les différents comités de suivi technique et participe aux comités de la maîtrise d'ouvrage

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- Coordonner, animer, organiser
- Travailler en équipe et/ou en réseau,
- Gérer un projet, planifier des délais et des ressources
- Savoir négocier, proposer des décisions
- Etre intéressé par les nouvelles technologies de l'information

Connaissances

- méthodologie de gestion d'un portefeuille de projets informatiques
- connaissance des processus de développement et des méthodes de formalisation des besoins métiers
- connaissances solides et élargies des techniques informatiques, en particulier dans le domaine de l'analyse et de la conception d'architecture des applications, des technologies web et des solutions d'intégration.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	C/E-Agent BTIV
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/E C-E/EXPL/CTRL/BTIV Entité traitement information en vol (Reims)
Fonction / Emploi :	1 Agent BTIV
Filière / Métier :	F03_01 Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/11/12
Renseignement complémentaire :	BOULAY, Nicolas - 03 26 84 62 04 BRIDE, Vital - 03 26 84 62 69

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Il assure le service d'alerte au profit des usagers, met à jour la documentation aéronautique, assure l'information aéronautique. Il participe à la formation pratique et théorique des nouveaux arrivants au BTIV.

Assurer le service d'alerte aux profits des usagers (suivi des plans de vols VFR, recherche des renseignements, déclenchement des phases d'urgence) en coopération avec le Centre de Coordination et de Sauvetage

Exploiter la messagerie RSFTA

Mettre à jour la documentation aéronautique nécessaire à la Salle de contrôle et au BTIV

Exploiter et gérer l'information aéronautique (NOTAM, AIC, Sup AIP)

Elaborer les protections aéronautiques journalières au profit de la Salle de contrôle

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE, SÛRETE / ENVIRONNEMENT

:

Procéder à la notification d'événements

Prendre en compte les résultats et les préconisations issus des démarches de retour d'expérience

Contribuer à la protection et à la sauvegarde des personnes et des matériels

Participer aux commissions de sécurité

Participer aux audits

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :

Connaissance des services de la Navigation Aérienne française

Connaissance approfondie de la langue anglaise parlé et écrit

Connaissance de la réglementation aéronautique française et OACI

Qualités requises :

Capacité de réaction à une situation critique

Communiquer efficacement

Se montrer disponible face à des sollicitations fréquentes des usagers

Grande adaptation à différentes tâches

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DS/SO/SR/OPA-sub Transports Aériens - CTE
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/OPA/TA Subdivision transport aérien (Mérignac)
Fonction / Emploi :	1 Contrôleur technique d'exploitation
Filière / Métier :	F02_05 Contrôleur technique d'exploitation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GILLET, Thierry - 05.57.92.82.81 thierry.gillet@aviation-civile.gouv.fr BENNETT, Eric - 05.57.92.82.82 eric.bennett@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/CTE" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.
Personne remplacée :	LEVRAI, Stéphane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Contrôleur Technique d'Exploitation

DSAC/SO - Division Opérations Aériennes - Subdivision Transports aériens

Contribue à assurer la sécurité de l'exploitation des aéronefs français et étrangers dans le cadre des contrôles SANA et SAFA.

Participe aux activités suivantes :

- contrôle la préparation des vols, la documentation, les équipements, l'état général et le chargement des aéronefs dans le cadre de leur exploitation par des exploitants français et étrangers. Ils sont programmés en fonction de l'activité des compagnies contrôlées. Ces contrôles peuvent également porter sur des aéronefs exploités en aviation générale.

- Prend le cas échéant, des mesures immédiates en vue d'imposer la correction des écarts constatés avant le départ du vol.

- Rédige un rapport à l'issue de chaque contrôle et le saisit dans la base de données nationale.

- Réalise des visites de conformité

- Participe au système d'astreinte en vue de la réalisation des contrôles ciblés.

Profil - Qualification :

Techniques :

- * Maîtrise du domaine réglementaire national et international
- * Connaissance de l'exploitation des aéronefs et de la documentation associée
- * Connaissance de la technologie et des procédures d'entretien des aéronefs
- * Maîtrise de l'anglais écrit et oral

Aptitudes professionnelles :

Savoir gérer les situations conflictuelles et les prises de décisions dans des délais limités

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Faire preuve de qualités relationnelles et d'écoute.

EXPERIENCE SOUHAITEE :

- pilotage aéronef
- maintenance aéronef

FORMATION :

Qualification CTE souhaitée

L'habilitation des contrôleurs techniques d'exploitation pour exercer leur fonction est conditionnée par le suivi et la réussite de la formation théorique (d'une durée approximative de 6 semaines à l'ENAC) et d'une formation pratique (DSAC/IR) suivie d'une évaluation démontrant l'aptitude à réaliser les inspections en accord avec les procédures en vigueur dans le manuel du contrôle technique (validé par la DSAC centrale).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CESNAC DIV CQF SUBDIVISION QS
Poste offert aux :	IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	CESNAC CESN/CQF/QS Subdivision qualité de service (Mérignac)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de subdivision
Filière / Métier :	F05_03 Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GALAND, Hervé - 05 56 55 69 00 herve.galand@aviation-civile.gouv.fr ROUMEGOUS, Marie-Christine - 05 56 55 69 20 marie.christine.roumegous@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste à profil.
Personne remplacée :	SAINT-PAUL, Michel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Assiste le chef de subdivision **dans la gestion de la supervision opérationnelle**
- Gère la supervision technique :
harmonisation des consignes, documentations opérationnelles, outils et méthodes,
coordination avec la subdivision Formation des **actions de formation de supervision
opérationnelle**
- Suit la disponibilité opérationnelle et la qualité du service rendu : analyse des **incidents**, retour
d'expérience
- Participe à la démarche qualité/sécurité du centre
- Participe à des groupes de travail locaux et nationaux (DO/QST, qualité-sécurité).

Profil - Qualification :

TECHNIQUES DE BASE :

- Maîtrise des outils bureautiques de base (Word, Excel, Access)
- Connaissance des référentiels ISO et ESARR
- Connaissance des méthodologies ESARR (MISO, EPIS-TIL, T-REX)

QUALITES REQUISES :

- Rigueur
- Facilité de communication, sens des relations humaines

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-QQS -MERIGNAC-Spécialiste Exploitation
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SO K-SO/EXPL/QUAL SNA/SO - Subdivision qualité de service sécurité (Mérignac)
Fonction / Emploi :	1 Spécialiste exploitation
Filière / Métier :	F03_02 Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	HUNSICKER, Thierry - 05.57.92.83.67 thierry.hunsicker@aviation-Civile.gouv.fr GUERER, Christian - 05.57.92.83.41 christian.guerer@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DUCHESNE, Jean-Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Assiste le Chef de la Subdivision QSS dans les tâches Environnement
- Assure l'étude et le suivi des trajectoires
- S'assure du respect des consignes environnementales
- En relation avec la DSAC/SO, participe à la constitution des dossiers manquements aux consignes gouvernementales
- Assure l'écoute des bandes, dépouille les trajectographies ELVIRA et fait une analyse préliminaire des déviations de trajectoire
- Effectue les transcriptions radio lors de la constitution des dossiers manquements
- Participe aux réunions de suivi de la charte de l'environnement
- Assure le suivi statistique des déviations de trajectoires et des dossiers manquements
- Peut participer aux audits internes locaux du SNA
- Analyse les plaintes riverains et fournit les éléments de réponse

Compétences :

- Connaître la réglementation de la Circulation Aérienne
- Connaître et savoir exploiter les Manex
- Gérer le retour d'expérience en matière environnementale
- Réaliser des supports techniques pédagogiques
- Bonne connaissance de la langue anglaise
- Connaître les partenaires institutionnels
- Savoir exploiter les outils bureautiques
- Savoir gérer efficacement les informations à communiquer
- Avoir le sens des relations humaines

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA-SUB ETUDES Concepteur de Procédures
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SIA SIA/ETD/ETUDE Subdivision études (Mérignac)
Fonction / Emploi :	1 Concepteur de procédures
Filière / Métier :	F03_08 Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GAUVIN, Yves - 05 57 92 57 22 yves.gauvin@aviation-civile.gouv.fr DUBET, Stéphane - 05 57 92 57 81 stephane.dubet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	remplacement de H Boulzaguet et N Vernhes
Personne remplacée :	BOULZAGUET, Hélène

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Concepteur de Procédures

Chef de projet pour les études de procédures qui lui sont confiées

Planifie et organise la réunion de lancement de l'étude, recueille les données d'entrée nécessaires à la conception de la procédure auprès du SNA et des organismes concernés.

Etablit le dossier d'étude technique de la procédure et demande éventuellement les dérogations nécessaires qu'il notifie dans le dossier.

Vérifie la conformité de l'étude avec les instructions techniques en vigueur.

Assure la consultation des administrations, des usagers et des instances de concertation en matière d'environnement. Peut être amené à participer aux CCE.

Effectue l'étude d'intégration dans le dispositif CA en relation avec les organismes ATS concernés

Rédige l'EPIS CA dont il peut être le coordonateur en relation avec les organismes ATS concernés

Demande via la coordination nationale le contrôle en vol de la procédure

Etablit le dossier d'étude complet et transmet la demande d'approbation à l'ANS

Agit en tant qu'informateur aéronautique et fait ainsi la demande la publication de la procédure au SIA en accord avec le SNA concerné

Peut être amené à participer à diverses activités relatives aux procédures

Peut participer aux groupes de travail et projets nationaux et internationaux relatifs aux procédures de vol aux instruments

Peut participer aux différents travaux connexes à la conception de procédures (pré-codage ARINC 424, intégrité des données, utilisation de modèles numériques de terrain, relevés d'obstacles, validation et déploiement de logiciels comme GéoTITAN)

Profil - Qualification :

Connaître la réglementation PANS OPS

Connaître la réglementation Circulation Aérienne

Connaître les installations et les systèmes de Navigation aérienne

Gérer des données géographiques

Connaissances en géodésie

Exploiter les données nécessaires à la conception de procédures

Connaître les produits informatiques existants

Exploiter les outils bureautiques

Exploiter le logiciel GéoTitan

Savoir exposer

Savoir écouter

Savoir expliquer (son projet)

Anglais

Qualités requises :

Autonomie

Rigueur, méthode

Sens relationnel important

Sens de l'organisation

Se tenir à l'écoute des innovations

Disponibilité (déplacements)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/NO Chef de Programme
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/OA Pôle opérations avions (Paris)
Fonction / Emploi :	1 Chef de programme
Filière / Métier :	F02_06 Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MARCOU, Bernard - 01 58 09 43 10 DULAC, François-Xavier - 01 58 09 42 87
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/TPP" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.
Personne remplacée :	LE TONQUEZE, Joseph

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Etude et délivrance des autorisations transport M.D et approbations de formation M.D. dans le cadre des arrêtés des règlements OPS1/3

Réalisation d'audits, inspections et contrôle technique.

Tâches :

L'agent est chargé de :

- Définir et mettre en place la politique nationale en matière de délivrance des autorisations de transport par air de marchandises dangereuses,
- Elaborer et réaliser les programmes de surveillance des autorisations et approbations délivrées aux exploitants de droit français (domaine sécurité),
- Réaliser les actions de surveillance auprès d'Air France (domaine sûreté),
- Participer aux réunions nationales et internationales de mise en place et de suivi des réglementations,
- Coordonner et animer les activités de la mission marchandises dangereuses,
- Agir en support des DSAC/IR dans le cadre de l'harmonisation des procédures de déconcentration des autorisations et approbations,
- Mettre en place et animer des sessions de formation marchandises dangereuses pour les inspecteurs du contrôle technique (et des autorités étrangères/DPAC)

Profil - Qualification :

Maîtrise des réglementations internationales et nationales ;
Connaissance des principes techniques de surveillance des exploitants ;
Organiser le programme de surveillance des exploitants ;
Formation aux techniques d'audit ;
Techniques d'audits ;
Anglais lu, écrit et parlé .

Savoirs agir

Etre réactif ;
Savoir s'exprimer en public ;
Savoir former et faire preuve de pédagogie ;
Avoir le sens relationnel.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE Nice Agent BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SE K-SE/EXPL/CTRL/BRIA SNA/SE - BRIA (Nice Côte D'Azur)
Fonction / Emploi :	1 Agent BRIA
Filière / Métier :	F03_01 Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	HARDY, Sabine - 04 93 17 21 20 sabine.hardy@aviation-civile.gouv.fr BILLY, Jean-Pierre - 04 93 17 21 27 jean-pierre.billy@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MESSINA, Denis

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Collecter, traiter, analyser les informations aéronautiques et les mettre à disposition des pilotes et des services concernés

ACTIVITES

- Recueil, analyse et traite l'information aéronautique (AIP, NOTAM, PLN) et les messages associés
- Traite les données et gère les systèmes d'information
- Vérifie, exploite et diffuse l'information vers les usagers
- Gère la documentation aéronautique et la met à disposition
- Assiste, le cas échéant, le chef de tour de salle dans la mise en oeuvre des systèmes d'alerte et des plans d'urgence locaux
- Met en oeuvre des procédures SMQS

Profil - Qualification :

Connaissances:

- Connaissance de la réglementation
- Connaissance de l'organisation des services de la CA
- Maîtrise des outils informatiques et des systèmes nécessaires à la réalisation des missions
- Anglais

Savoir-faire

- Savoir travailler en équipe
- Faire preuve de rigueur et de méthode
- Avoir le sens du relationnel

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTA/SDE3 - Chargé d'affaires
Poste offert aux :	Attache d'administration de l'aviation civile IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTA DTA/SDE/3 Bureau des études économiques (Paris)
Fonction / Emploi :	1 Chargé d'affaires
Filière / Métier :	F10_03 Chargé d'études économiques
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AYOUN, Philippe - 01.58.09.48.01 philippe.ayoun@aviation-civile.gouv.fr COLOMB DE DAUNANT, Laurence - 01.58.09.49.66 laurence.colomb-de-daunant@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LOUIS, Roger

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Créée par décret du 9 juillet 2008, la direction du transport aérien prépare les orientations stratégiques de l'Etat en matière d'aviation civile. En charge de la définition des politiques publiques dans ce domaine, elle est en relation avec l'ensemble des partenaires du secteur aérien : compagnies aériennes, aéroports, construction aéronautique, navigation aérienne, passagers et salariés. Elle est organisée en 7 sous-directions et 5 missions qui regroupent 200 agents.

Au sein de la direction du transport aérien, la sous-direction des études, des statistiques et de la prospective est chargée:

- de préparer les orientations du ministère en matière d'aviation civile ;
- d'assurer le recueil, le traitement, l'analyse et la diffusion des données statistiques concernant le transport aérien et les aéroports ;
- d'assurer, pour l'ensemble de la direction générale de l'aviation civile, une veille stratégique et d'organiser à ce titre, à partir des bases de données statistiques et des bases documentaires appropriées, le recueil, le traitement, l'analyse et la diffusion des informations sur le secteur de l'aviation civile et son évolution ;
- de réaliser ou de faire réaliser les analyses prospectives et les études stratégiques sur l'évolution technique et socio-économique de l'aviation civile ainsi que d'établir les prévisions, à court, moyen et long terme, en matière de mouvements d'avions, de trafic de passagers, de trafic de fret et d'aéroports pour l'ensemble de ces missions, d'animer et de coordonner les relations de la direction générale de l'aviation civile avec les ministères et organismes nationaux, européens ou internationaux compétents et, à ce titre, de participer aux travaux de différents observatoires nationaux et internationaux.

Elle rend compte de ses travaux au Commissariat général au développement durable.

La sous-direction des études, des statistiques et de la prospective comprend trois bureaux :

- le bureau de la prévision, de la prospective et veille stratégique (DTA/SDE1) ;
- le bureau de l'observation du marché (DTA/SDE2) ;
- le bureau des études économiques (DTA/SDE3).

Le bureau des études économiques (SDE 3) est chargé:

- de conduire ou de coordonner les études économiques sur les transporteurs aériens, les aéroports, la construction aéronautique, la navigation aérienne et plus généralement dans l'ensemble des domaines de compétence de la DTA et en liaison avec les sous-directions concernées ;
- de réaliser ou de faire réaliser les analyses sur les tarifs des services aériens touchant la France ;
- d'analyser la compétitivité des acteurs français du secteur aérien, en liaison avec la profession, en s'appuyant notamment sur des comparaisons internationales.

Le bureau des études économiques se compose actuellement de 5 agents de catégorie A+ et A.

Les composantes principales du travail du bureau sont la problématique de la compétitivité des acteurs français, l'évolution du marché et la concurrence. Ces questions concernent plus particulièrement l'activité des transporteurs et des aéroports, dans le cadre réglementaire qui leur est propre. Les analyses menées se fondent sur des données acquises auprès de fournisseurs ou organisées en interne à l'aide d'outils informatiques.

Récemment, le bureau s'est doté d'un outil informatique appelé « robot tarifaire » qui permet la collecte de nombreux tarifs aériens pratiqués sur les liaisons internationales ou domestiques au départ de France à partir du système informatisé de réservation Galileo et des sites Internet des

transporteurs. Le traitement des tarifs permet l'élaboration et la publication mensuelle d'un indice des prix du transport aérien. Il fournit de surcroît matière à analyses à l'occasion d'études sur le développement du marché du transport aérien, la concurrence entre acteurs,...

Tâches :

Rattaché au bureau des études économiques, vous contribuerez au développement des outils informatiques créés ou utilisés par le bureau pour analyser le trafic aérien, les capacités offertes et les tarifs pratiqués par les transporteurs. Vous conduirez les analyses des données obtenues par la mise en oeuvre de ces outils.

Les problématiques examinées sont multiples, proches de celles des acteurs du transport aérien, en lien avec l'actualité. De fréquents échanges au sein du bureau, de la DTA, avec des consultants extérieurs pour les études confiées à des tiers ou encore avec des représentants de la profession extérieurs à la DGAC contribuent également à rendre le travail au sein de la sous-direction attrayant.

Profil - Qualification :

- Bonne capacité à utiliser et valoriser les outils logiciels de base de données ;
- Aptitude à l'analyse, à la synthèse des données et à leur interprétation ;
- Goût pour le travail en équipe ;
- Rigueur et méthode

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S SE/QSS Ass d'Etudes, Spéc Exploitation
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/S K-S/EXPL/QUAL SNA/S - Subdivision qualité de service sécurité (Toulouse Blagnac)
Fonction / Emploi :	1 Spécialiste exploitation
Filière / Métier :	F03_02 Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr BATMALE, Jean-Claude - 05.67.22.92.25 jean-claude.batmale@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MERLY, Olivier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SNA/SUD / SERVICE EXPLOITATION / SUBDIVISION QUALITE DE SERVICE SECURITE
TOULOUSE-BLAGNAC (HAUTE-GARONNE - 31)
1 SPECIALISTE EXPLOITATION, ASSISTANT D'ETUDES

Tâches :

Génériques :

- Suit les dossiers concernant une partie du domaine attribué à sa subdivision
- Participe à des projets et peut gérer entièrement certaines parties de projet
- Assure les interfaces entre le domaine qui lui est dévolu et les autres subdivisions, les services du centre et les autres sites/services si nécessaire
- Assiste son supérieur hiérarchique, le conseille sur ce qui touche au domaine de la subdivision

Spécifiques :

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision, il s'assure que la politique du système de management intégré est mise en oeuvre. Plus particulièrement :

- Il assure le recueil, le traitement et la traçabilité des événements de sécurité
- Il participe à l'élaboration des dossiers soumis en commission ou groupe de travail ;
- Il peut participer aux revues de sécurité/qualité
- Il peut participer à la coordination sécurité
- Il peut assurer, en coordination avec son chef de subdivision, le secrétariat des CLS, comités de promotion de la sécurité et commission mixte
- Il s'assure du retour d'expérience au sein du SNA
- Il coordonne les activités dans ce domaine pour le SNA et assure un appui technique pour l'instruction des dossiers QS pour les autres aérodromes

Profil - Qualification :

Compétences

Techniques de base :

- Connaître le fonctionnement opérationnel global des organismes de contrôle d'un SNA
- Connaître les textes réglementaires encadrant l'activité de la subdivision (exigences communes)
- Connaître la réglementation de la CA
- Savoir exploiter les MANEX
- Gérer le retour d'expérience
- Exploiter les outils bureautiques
- Réaliser les supports techniques pédagogiques
- Avoir le niveau requis en anglais

Qualités requises :

- Capacité à analyser
- Avoir le sens de la rigueur et de la méthode
- Capacité d'écoute et de communication
- Faire preuve de pédagogie et de psychologie

Formation d'intégration :

Vérification et actualisation des besoins de formation lors de l'entretien professionnel annuel et de l'établissement du plan de formation

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-MERIGNAC-Adjoint au Chef du BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/SO K-SO/EXPL/CTRL/BRIA SNA/SO - BRIA (Mérignac)
Fonction / Emploi :	1 Adjoint au chef BRIA
Filière / Métier :	F03_01 Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DUBOIS, Frédérique - 05.57.92.83.33 frédérique.dubois@aviation-civile.gouv.fr GUERER, Christian - 05.57.92.83.41 christian.guerer@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DUBOIS, Frédérique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- . Seconde le chef du BRIA dans l'animation et l'encadrement des personnels du BRIA et dans la coordination du travail à effectuer
- . Assure conjointement avec le chef du BRIA la formation initiale et continue des agents BRIA
- . Participe à la mise à jour de l'information aéronautique
- . Elabore et met à jour le manuel d'exploitation et le manuel de formation
- . Est le correspondant des usagers et de l'exploitant aéroportuaire sur les aspects « Gestion Sol »
- . Contribue à l'élaboration des statistiques des mouvements de trafic
- . Participe à la formation des formateurs TRA et la formation théorique RAD (qualification radio plateforme) aux personnels de la DGAC et aéroportuares

- . Procède à la notification d'évènements
- . Met en oeuvre les actions préventives et correctives concernant le BRIA
- . Participe aux procédures de retour d'expérience de son domaine
- . Peut être amené à faire des audits internes locaux

Compétences :

- . Connaître la réglementation et la documentation aéronautique
- . Connaître le fonctionnement des systèmes et outils utilisés par le BRIA.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/EC/NO/AIQ-CHEF DE PROGRAMME
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/AIQ Pôle surveillance activités internat. et qualité opérations (Paris)
Fonction / Emploi :	1 Chef de programme
Filière / Métier :	F02_06 Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MARCOU, Bernard - 01 58 09 43 10 DONZEL, Carine - 01 58 09 47 15
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/TPP" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.
Personne remplacée :	GERMAIN, Sophie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Point focal pour la DSAC en matière de SGS

Animer la surveillance (domaines qualité et SGS) d'Air France et des autres compagnies françaises (audits mutualisés) et participer à l'évolution du MCT TP

Tâches :

L'agent est chargé de :

Etre un point focal pour la DSAC en matière de système de gestion de la sécurité (SGS) pour les compagnies aériennes (formation des agents des DSAC IR, écriture des procédures de surveillance, participation à l'élaboration de la réglementation et des guides associés, développement des domaines analyse des vols et examen des études de sécurité et des incidents).

Participer à la surveillance des systèmes qualité et de gestion de la sécurité d'Air France.

Participer à la surveillance de compagnies françaises autres qu'Air France et aux audits des DSAC IR.

Participer à l'élaboration du MCT-TP (manuel du contrôle technique) notamment en animant les groupes de travail avec les DSAC-IR relatifs aux domaines de sa compétence.

Participer à des groupes de travail internationaux dans son domaine de compétences.

Participer à la coordination des formations CTE/IOPS.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

Bonne connaissance de l'anglais écrit et oral

Bonne connaissance de la réglementation applicable aux compagnies françaises

Bonne connaissance de la réglementation applicable aux compagnies étrangères

Bonne maîtrise des techniques d'audit

Savoirs agir

Capacité d'analyse et de synthèse

Capacité de rédaction

Grandes capacités d'organisation

Capacité de travail en équipe

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet gestion des identités
Poste offert aux :	Attache d'administration de l'aviation civile IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/MOASD Pôle maîtrise d'ouvrage des systèmes distribués (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Chargé de projet
Filière / Métier :	F14_07 Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAVET, Didier - 01.69.84.61.56 didier.pavet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé de projet « gestion des identités »

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Application Collaborative » est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC et en coordination avec les directions et services de la DGAC.

Il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des applications collaboratives (portail d'entreprise la gestion de cycle de vie de l'information) et des systèmes distribués (annuaires, messagerie)

Le pôle « maîtrise d'ouvrage des systèmes distribués » est chargé de la messagerie AMELIA et de l'annuaire d'entreprise ANGELIQUE et des annuaires locaux d'identification

Tâches :

Sous l'autorité du chef du pôle « des systèmes distribués », le chargé de projet :

- gère les activités d'organisation, de recueil et de définition des besoins relatifs à l'identifications, la gestion des droits et l'authentification des personnes ayant accès au SIGP.

Les systèmes couverts regroupent : l'annuaire d'entreprise Angélique, les annuaires locaux d'authentification sur les systèmes de gestion des ressources (Novell, Active Directory, samba...), le futur méta-système de coordination de tous les annuaires (IAM)

A ce titre il :

- pilote et valide des études de faisabilité, de réingénierie des processus, d'organisation du travail
- est le garant de la pertinence et de l'opportunité du développement du projet
- gère les projets et les ressources associées : coût, délais, qualité, atteinte des résultats, sécurité
- Met en place et anime l'équipe projet (organisation du travail)
- rédige les cahiers de charges fonctionnels
- pilote et coordonne les différentes phases du projet
- Communique sur le projet, gère la conduite du changement et la formation des utilisateurs
- Organise la recette fonctionnelle
- Conçoit et suit le déploiement

Profil - Qualification :

Savoir faire

- Coordonner, animer, organiser
- Travailler en équipe, déléguer, rendre compte
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources
- Proposer et/ou prendre des décisions
- Faire preuve de sens relationnel

Connaissances :

- Processus de développement et des méthodes de formalisation des besoins métiers
- Méthode et conduite de projet,
- Ingénierie des processus
- Droit des systèmes d'information
- Sécurité des systèmes d'information
- Marchés publics

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP-CDG-Spécialiste Exploitation
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPG/EXPL/QS Organisme CDG-LB - SE - Subdivision Qualité de service (Roissy CDG)
Fonction / Emploi :	1 Spécialiste exploitation
Filière / Métier :	F03_02 Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FLON, Jean-Marc - 01 74 37 86 01 jean-marc.flon@aviation-civile.gouv.fr GIMENEZ, Philippe - 01 74 37 86 93 philippe.gimenez@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DIAZ, Christophe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

MISSION :

Chargé d'études des événements sécurité et du support au suivi de la performance ATFCM au sein de l'organisme Roissy-Le Bourget

RATTACHE A :

CHEF SUBDIVISION QSS DU SERVICE EXPLOITATION DE ROISSY en collaboration avec l'assistant de subdivision contrôle pôle temps réel du service Exploitation

ACTIVITES DU POSTE :

Domaine sécurité

- Participe au recueil des FNE et à l'enregistrement dans la base de données INCA;
- Participe au suivi et au traitement des dossiers d'analyses des événements : enquêtes avec les outils spécifiques d'analyse de la QSS, communication avec les différents acteurs concernés (contrôleurs, Sub. CTL, Etudes, Sol, service Technique, CDGR, BEA, GTA, autres QS) et réponses aux rédacteurs (contrôleurs ou compagnies);
- Participe à la constitution des dossiers techniques (préparation aux commissions sécurité CLS, AREX, SSE);
- Etablit des transcriptions d'enregistrements audio;
- Gère l'archivage électronique des dossiers "sécurité" de la Subdivision.

Domaine suivi de la performance ATFCM :

- Participation aux tâches communes du pôle temps réel : tâches quotidiennes, préparation et analyse des journées
- Préparation des missions de travail aérien
- Recueil des données utiles (en temps réel ou jours suivants) à l'analyse à posteriori des performances ATFCM
- Participation aux mensuelles CDM et GT indicateurs
- Participation à l'amélioration du recueil des données ATFCM ainsi qu'à leur analyse par des études statistiques ou représentations graphiques
- Participation à l'évolution des outils statistiques : AEROBAHN, DMAN,...

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation et des techniques de contrôle
- Connaissance des équipements de la navigation aérienne
- Connaissance de l'environnement aéroportuaire
- Connaissance de l'organisation de la DGAC
- Compréhension des techniques statistiques
- Connaissance en bureautique 3 réunions de coordination diverses
- Compréhension des techniques statistiques
- Connaissances bureautiques
- Présentation et organisation de briefing
- Etudes diverses à titre d'expert (GT indicateurs, avec DTI pour évolution des outils)
- Réunions extérieures (cf. précédemment)

Qualités requises :

- Qualités d'analyse et de synthèse
- Sens du contact et de la discussion
- Maitrise de l'anglais
- Rédaction de rapports d'enquête, lettres
- Savoir rendre compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Inspecteur des études FP au pilotage
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/FPV/OP/EMIS Division études et méthodes et instruction sol (Muret)
Fonction / Emploi :	1 Inspecteur des études
Filière / Métier :	F09_03 Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	JORGE, Muriel - 05.62.14.79.00 muriel.jorge@enac.fr SANCHO, Patrick - 05.62.14.78.51 patrick.sancho@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur des études des formations pratiques au pilotage au sein de la Division études, méthodes et instruction sol du département Opérations de la Direction de la formation au pilotage et des vols (DFPV/OP/EMIS).

Assure le suivi pédagogique des stagiaires en formation pratique au pilotage.

Chargé de cours sol en renfort dans les centres.

Assure la conformité de traitement des stagiaires en formation pratique au pilotage aux textes de référence, programmes pédagogiques, contrats clients.

Coordonne le suivi administratif et logistique des stagiaires en formation pratique au pilotage.

Coordination étroite avec le responsable pédagogique et responsables pédagogiques délégataires, la division gestion de production, les centres de formations ENAC, le département transport aérien, la direction de l'international et du développement et le département admissions et vie des campus.

Profil - Qualification :

- Sens des relations humaines et goût marqué pour le travail en équipe,
- Qualités organisationnelles,
- Anglais courant obligatoire,
- Connaissances aéronautiques,
- Anticipation et réactivité,
- Expérience du pilotage souhaitée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG-CC CAYENNE-AGENT BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/AG SOCA/CA/BRIA Cayenne Rochambeau - BRIA (Cayenne)
Fonction / Emploi :	1 Agent BRIA
Filière / Métier :	F03_01 Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LEUILLY, Marie-Line - 0594359307 marie-line.leuilly@aviation-civile.fr ESSERS, Gilles - 0594359304 gilles.essers@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Possibilité de logement en US pour une durée de 3 ans renouvelable.
Personne remplacée :	FADEL, Alain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BRIA

SNA/AG - Centre de Contrôle Cayenne Félix Eboué - BRIA

Définition du poste :

- Assure les fonctions de chef de quart BRIA en l'absence de celui-ci ;
- Accueille les pilotes et les assiste lors de la préparation des vols : vérifie et transmet les plans de vols et messages associés, fournit toutes les documentations concernant la circulation aérienne
- Assure la mise à jour de la documentation aéronautique civile de l'aérodrome et de toute la zone de couverture aéronautique du BRIA (nationale et internationale) ;
- Diffuse les messages d'alerte pour la zone de responsabilité du BRIA. Peut participer aux opérations de recherche et sauvetage au sein du RCC ;
- Assure les inspections de l'aire de manoeuvre et les convoyages ;
- Emet, contrôle et diffuse les NOTAM ;
- Effectue les recherches de balises sur l'aérodrome ou à proximité ;
- Recueille et transmet toute information relative aux incidents plateformes ;
- Assure le suivi et le traitement utile des messages RSFTA reçus.

Tâches :

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT

Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités

notamment :

- notifie les évènements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire.

Missions :

- Collecter, traiter, analyser les informations aéronautiques et les mettre à disposition des pilotes et des services concernés.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O-DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DEL/PDL/ADDS Délég. Pays de Loire - Subdivision aérodromes, DD, sûreté (Nantes Bouguenais)
Fonction / Emploi :	1 Inspecteur de la surveillance
Filière / Métier :	F02_08 Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DELHAYE, Vincent - 02.28.00.24.70 vincent.delhaye@aviation-civile.gouv.fr MOAL, Karine - 02 28 00 24 68 karine.moal@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste a vocation à être transféré à Notre-Dame-Des-Landes lors de l'ouverture du nouvel aéroport.
Personne remplacée :	CARRE, Yann

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Traite l'ensemble des questions SSLIA et SPPA des aérodromes placés sous la surveillance de la Délégation Pays de la Loire et du Centre

Assiste dans sa mission le chargé de mission sûreté

Assiste le délégué dans sa mission de régulation économique pour les terrains de la Région des Pays de la Loire

Environnement du poste

Collaborateur de la subdivision « Aérodromes, Développement durable et sûreté »

Périmètre géographique : Régions Pays de la Loire et Centre

Poste basé sur l'aérodrome de Nantes-Atlantique

Tâches :

Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation)

Examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale d'un renouvellement ou d'une modification de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation) ;

Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur ;

Propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée.

Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés

Traite en particulier les domaines d'activités suivants :

- Agrément des procédures et des agents SSLIA
- Agrément des procédures et des agents SPPA
- Assiste également le Chargé de mission Sûreté dans les procédures d'instruction et de délivrance des autorisations administratives d'accès au profit des services de l'Etat
- Accompagne les services préfectoraux dans la mise à jour des plans ORSEC d'aérodrome
- Participe au suivi des dossiers relatifs aux conventions L6321-1 / évolutions domaniales / consolidations de la campagne annuelle de Taxe d'aéroport.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné

Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit

Connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations

Anglais écrit

Avoir suivi avec succès la formation et l'examen d'inspecteur s'il existe dans le domaine concerné

Savoir-faire :

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions et de pédagogie

Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans les délais limités
Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
Savoir rédiger des rapports
Aptitude pour communiquer efficacement par oral et par écrit

Expérience souhaitée :
Activité précédente dans les domaines SSLIA et SPPA ou formation récente

Conditions particulières d'exercice
Volontariat pour assurer les missions EPI souhaité
Forte disponibilité en cas de crise, déplacements régionaux fréquents

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Chargé missions Montpellier/Carcassonne
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC WMON/DIR Centre ENAC Montpellier - Direction (Montpellier Méditerranée)
Fonction / Emploi :	1 Chargé de mission
Filière / Métier :	F07_05 Responsable d'un centre d'exploitation et de formation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VILLEMONT, Bruno - 04.67.20.62.01 bruno.villemont@enac.fr JAUVIN, Denis - 05.62.14.78.96 denis.jauvin@enac.fr
Remarque :	Le titulaire aura vocation à travailler sur les deux sites (Montpellier et Carcassonne), en coordination avec le chef des centres.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé de mission des centres de Montpellier et Carcassonne, chargé de l'infrastructure et de la logistique.

Sous l'autorité du chef de centres de Montpellier et de Carcassonne, il sera en charge de fonctions support pour les deux sites et notamment dans le domaine Logistique (responsable logistique des deux sites) et grands travaux.

Dans ce cadre, il sera le correspondant local du secrétariat général pour le suivi des travaux des centres et celui d'AViC pour la logistique des stagiaires et des élèves.

En outre, dans le cadre des activités de recherche et pédagogiques prochainement déployées sur le site de Montpellier (formation ingénieur par apprentissage, convention pédagogique et de recherche avec l'université de Montpellier 2, convention de partenariat avec le rectorat de Montpellier, etc), l'adjoint au chef de centres sera chargé, sous l'autorité directe du chef de centres de :

- Maintenir un contact local régulier avec les promotions d'apprentis ingénieurs IENAC pour les aspects logistiques (salles de cours et labos, documentation, équipements informatiques et audiovisuels, hébergement, restauration, ...) et organisationnels (planification, déplacements, accueil des professeurs, organisation des relations avec les universités partenaires, etc), en lien avec l'inspecteur des études de la formation ingénieur IENAC par apprentissage,
- En l'absence de ce dernier, assurer le relais des étudiants vers l'inspection des études ingénieur ENAC par apprentissage,
- Faciliter les aspects administratifs de la section d'apprentissage,
- Faciliter la convention de partenariat avec le rectorat de Montpellier.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Bonne connaissance de la logistique, des marchés publics de services et de travaux,
- Bonne connaissance en finances et ressources humaines,
- Bonne connaissance des outils informatiques de base.

Savoir-faire :

- Sens du management,
- Sens des relations humaines et du travail en équipe,
- Réactivité,
- Rigueur et discrétion.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Spécialiste Tech/Inform Div NA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	STAC STAC/SINA/NA Division navigation aérienne (Toulouse)
Fonction / Emploi :	1 Spécialiste technique/informatique
Filière / Métier :	F02_06 Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LE TENNIER, Frédéric - 0149568364 frederic.letennier@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

La division Navigation aérienne du STAC est basée à Toulouse. Elle constitue un pôle de compétences ATM, distinct de la DSNA, tout en maintenant des rapports étroits avec cette dernière. Elle est amenée à collaborer avec des services de la DGAC et des organismes externes à la DGAC, sur tout sujet en rapport avec son domaine de compétences.

Le poste consiste, en tant que Spécialiste Technique/Informatique, à assister les ingénieurs de la division dans la réalisation de leurs missions (expertises, études, activités normatives, activités didactiques, veille, etc. dans le domaine de la Navigation aérienne et plus particulièrement des systèmes techniques et de leur sécurité).

Tâches :

Sous l'encadrement hiérarchique du chef de la division, et la coordination fonctionnelle des coordonnateurs de domaine de la division, fournir une assistance, en particulier dans le domaine des systèmes et architectures informatiques et de la SSI, dans le cadre des activités suivantes :

- Expertises ou inspections portant sur la sécurité de systèmes techniques ATM/ANS (p.e. suivis d'études de sécurité de la DSNA ou d'autres prestataires)
- Services d'assistance à l'organisation de la surveillance des PSNA, au bénéfice d'Autorités compétentes pour la supervision de la sécurité ATM/ANS
- Élaboration et interprétation de normes ou règlements touchant à la sécurité et la supervision de l'ATM/ANS
- Études et réflexions sur des problématiques liées à la sécurité ATM/ANS
- Activités didactiques telles que l'animation de formations ou des présentations lors de séminaires ou forums
- Entretien et développement de la connaissance des systèmes ATM/ANS actuels et en projet

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Principes de conception et de développement des applications informatiques (génie logiciel, architecture applicative, système) ;
- Architectures techniques informatiques : calculateurs, architectures réseau, etc.
- Des connaissances en SSI (applicative et/ou réseau) seraient un plus

Savoir faire :

- Maîtrise correcte de l'anglais technique (lu au minimum, écrit de base, parlé serait un plus)
- Rédaction de documents à caractère techniques

Prestations :

Expérience souhaitée :

Développement, maintenance ou exploitation technique de systèmes informatiques (applicatifs, architectures et/ou réseau)

Remarques :

Poste nécessitant l'obtention d'une licence de surveillance du domaine Navigation aérienne, et d'une qualification associée, dans les 12 mois suivant l'affectation (cf. arrêté du 28.03.2012). La délivrance de cette licence et de la qualification nécessite notamment le suivi d'une formation théorique dispensée par la DSAC/ANA, sanctionnée par une épreuve d'évaluation.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP1 QD Assistant de subdivision
Poste offert aux :	IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DO DO/DEP1QD Subdivision 1QD - Documentation et portails documentaires (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de subdivision
Filière / Métier :	F03_02 Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AUGER, Philippe - 0169577320 philippe.auger@aviation-civile.gouv.fr LE FABLEC, Yann - 0169577240 yann.le-fablec@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	remplacement de Laurent Vergnac.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

La subdivision 1QD est chargée, de manière générale, de tous les aspects techniques liés aux outils d'analyse des services rendus et de la performance opérationnelle ainsi que ceux liés à la gestion documentaire.

L'assistant de subdivision sera en particulier, chargé des prérogatives suivantes :

- assurer le support technique de la subdivision 1QP pour la mise en oeuvre de bases de données locales et leurs nécessaires évolutions et/ou adaptations,
- recueillir et coordonner des besoins de la DO et de ses unités en outils d'analyse des données opérationnelles,
- animer, en parallèle un groupe national des utilisateurs des outils statistiques afin de définir des priorités pour planifier les évolutions des systèmes nationaux ainsi que le recueil des évolutions souhaitées par l'ensemble des utilisateurs pour les systèmes et/ou terminaux de la CFMU.
- formaliser les besoins, participer aux spécifications fonctionnelles, à l'évaluation et à la mise en oeuvre des évolutions et/ou adaptations des outils existant avec la DTI, et le cas échéant, de produits nouveaux.
- assurer l'administration et l'actualisation de GEODe pour DO/EC et de l'INTRANET DO.

Profil - Qualification :

Bonne connaissance de l'environnement technique de la navigation aérienne

Sens des relations humaines et aptitude au travail en équipe

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-Spécialiste Régalien
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	STAC STAC/SE/SURET/ECESBO Centre de tests de Bonneuil (Bonneuil-sur-Marne)
Fonction / Emploi :	1 Spécialiste régalien
Filière / Métier :	F02_08 Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MICONI, Jean-Luc - 0149568224 jean-luc.miconi@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE REGALIEN

Au sein de la division sûreté, la subdivision évaluation et certification des équipements et des systèmes de sûreté, comprend 2 centres de tests : Bonneuil sur Marne et Biscarosse. Au total, 13 postes répartis sur les 2 sites : 2 cat. A, 8 cat.. B et 3 postes ouvriers.

Poste basé à Bonneuil sur Marne

Mission principale : évaluation et certification des équipements et des systèmes de sûreté utilisés dans les aéroports pour contrôler les passagers et les bagages et colis embarqués à bord des aéronefs.

Tâches :

Activités principales :

Conduire les tests des équipements de sûreté (RX, portiques, magnétomètres, détecteurs de traces d'explosif) en vue de leur certification

Conduire les tests des équipements de détection automatique des explosifs solides et/ou liquides en vue de leur certification

Contrôler sur sites aéroportuaires la conformité des appareils et des systèmes aux spécifications techniques

Contribuer aux expérimentations de nouveaux appareils et de nouvelles technologies

Rédiger des rapports de contrôle et de certification

Profil - Qualification :

Connaissances :

Règlementation sur la sûreté du transport aérien

Techniques de contrôle, de réglage et d'étalonnage des instruments de mesures

Règles d'hygiène et de sécurité

Posséder des notions de chimie et/ou d'électronique et/ou d'électrotechnique

Compréhension de l'anglais écrit

Savoir-faire

Utilisation aisée des outils bureautiques

Sens des méthodes et de l'organisation

Sens des méthodes et de l'organisation

Sens du travail en équipe

Avoir le sens du contact humain et être disponible

Respect des procédures de travail (activités en cours d'accréditation ISO 17025)

Conditions particulières : Déplacements au centre de tests de Biscarosse et sur les sites aéroportuaires (métropole et DOM-TOM)

Respect du devoir de confidentialité (obtention nécessaire de l'habilitation confidentiel défense).

REGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE Inspecteur de surveillance certifié aéroportuaire
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/ANA/CH Subdivision certification et homologation (Aix-en-Provence)
Fonction / Emploi :	1 Inspecteur de la surveillance
Filière / Métier :	F02_08 Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DISSLER, Marie-Claire - 04.42.33.75.58 CHAMBROY, Eric
Remarque :	Remplacement M. IGONET. Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "AER/Aer/CHEA-TAC/EISA/SGS" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance certification aéroportuaire,

Le candidat retenu sera principalement chargé au sein de la subdivision certification et homologation des missions relatives à la surveillance des exploitants aéroportuaires certifiés, à terme, 12 exploitants. Il sera expert en matière de SGS.

Il assurera dans son domaine d'activité en tant que de besoin des formations au bénéfice des agents des exploitants aéroportuaires.

Il participera à des audits nationaux.

Profil - Qualification :

Connaissances approfondies :

- des processus réglementaires de certification des exploitants d'aérodromes
- du référentiel technique associé

Bonnes connaissances :

- des dispositions de l'annexe 14 OACI
- des outils bureautiques

Aptitude au travail en équipe avec déplacements fréquents

Devra avoir ou obtenir les licences de surveillance du domaine aérodrome.

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DS/OI-MAY-DELEGUE
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/OI DEL/MAY/DIR Délég. Mayotte (Mayotte)
Fonction / Emploi :	1 Délégué
Filière / Métier :	F02_02 Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	16/06/13
Renseignement complémentaire :	MARTY, Christian - 0262728701 christian.marty@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Durée de séjour limitée à 2 ans.
Personne remplacée :	PINSON, Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Rattaché à la DSAC/OI, il anime, encadre et gère la délégation de Mayotte et représente la DSAC/OI dans sa circonscription territoriale.

Il est l'interlocuteur privilégié du gestionnaire de l'aéroport dans le cadre de la délégation de service public confié à ce dernier pour l'exploitation et le développement de la plateforme (nouvelle aérogare, modernisation des infrastructures,...).

Plus généralement, il :

- Coordonne l'action des services de l'Etat en matière de contrôle du respect des règles de sûreté
- Facilite l'insertion de l'aérodrome dans son environnement par une communication adaptée aux différents partenaires
- Participe à l'élaboration des arrêtés préfectoraux concernant la sûreté, les plans de secours et anticyclonique
- Effectue le suivi des problèmes d'urbanisme, d'environnement et de la sûreté
- Assiste et conseille les partenaires locaux et régionaux (exploitant d'aérodrome, collectivités locales, préfecture, compagnies aériennes, associations aéronautiques).

Profil - Qualification :

- Connaissances techniques du domaine de l'aviation civile
- Contexte socio-économique
- Management en milieu multi-culturel
- Droit public, code de l'aviation civile, règlements européens, textes OACI et fonctionnement des institutions
- Règles de gestion comptable et budgétaire

QUALIFICATION

- Diriger une équipe en ayant une capacité d'analyse et d'évaluation
- Travailler en réseau
- Mettre en oeuvre le dialogue institutionnel et social
- Négocier, faire partager et convaincre
- Communiquer avec aisance

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP1SA Spécialiste Exploitation
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DO DO/DEP1SA Subdivision 1SA - Analyse et traitement des événements (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Spécialiste exploitation
Filière / Métier :	F03_02 Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUCOS, Serge - 0169577199 serge.ducos@aviation-civile.gouv.fr LE FABLEC, Yann - 0169577240
Remarque :	remplacement de Christelle DAUNAT.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Il participe au recueil des évènements et assure le suivi du traitement local des évènements de sécurité exploitation :
- Par la vérification de la cohérence du traitement local des évènements de sécurité sur un échantillon (les évènements examinés en CLS exploitation) ;
- Par une scrutation INCA régulière.
- Il prépare et présente les dossiers examinés en ITES.
- Il contribue à l'analyse des causes et des mesures proposées
- Il peut être amené à avoir des contacts avec différents intervenants extérieurs : usagers (pilotes, compagnies aériennes, fédérations) ou autres administrations ou services.
- En fonction de la répartition des tâches entre les assistants de classe « traitement des évènements de sécurité exploitation », il peut être amené à assurer le recueil des ASR, leur transfert aux organismes concernés, et leur suivi.
- Il contribue à l'élaboration des réponses de la DO aux demandes de la DSNA/MSQS et DSAC, dans le cadre de leur fonction de surveillance
- Il peut être amené à animer des formations sécurité relatives au domaine de la subdivision.
- Il peut participer à des travaux de GT dans le domaine de la sécurité.

Profil - Qualification :

Bonne connaissance de l'environnement circulation aérienne et du domaine ATM

Capacité d'analyse

Qualités rédactionnelles

Sens des relations humaines et aptitude au travail en équipe

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-CHARGE DE PROJETS "BRUIT"
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/ACE/ENV/ACOUS Subdivision mesures acoustiques (Toulouse)
Fonction / Emploi :	1 Chargé de projet
Filière / Métier :	F10_04 Conseiller en développement durable
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ABRAVANEL, Eric - 0149568345 eric.abravanel@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le laboratoire de mesures acoustiques du STAC réalise des mesures de bruit des aéronefs à des fins de surveillance ou de certification acoustique.

Placé sous l'autorité hiérarchique du chef de subdivision, le titulaire du poste contribue à la gestion des équipements et à la conduite des opérations du laboratoire de mesures de bruit.

Il participe également à la mise en place et au suivi des activités menées dans le cadre de l'obtention d'une accréditation COFRAC pour ces activités de mesures.

Tâches :

En lien avec le chef de subdivision, le chargé de projets :

1. assure le pilotage et la gestion de projets (études et recherche) dans les domaines d'activité de la subdivision,
2. participe aux campagnes de mesures acoustiques (certification acoustique des aéronefs, mesures en environnement), assure le traitement des mesures effectuées et rédige les rapports correspondants,
3. participe à l'obtention puis au maintien de l'accréditation COFRAC du laboratoire (gestion des procédures et équipements),
4. dispense la formation dans ses domaines de compétences,
5. assure la veille technique et scientifique,
6. peut être amené à participer à des réunions des groupes de travail nationaux, voire internationaux,
7. assiste le chef de subdivision dans la gestion administrative des dossiers et dans la définition des axes stratégiques de la subdivision

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Connaissances générales en acoustique ou volonté de les acquérir,
- Techniques aéronautiques générales,
- Bon niveau d'anglais,
- Connaissance du monde de l'aéronautique et de l'aviation civile.

Savoir faire :

- Aptitudes à gérer et piloter des projets,
- Sens de l'organisation, autonomie et adaptabilité,
- Qualités rédactionnelles,
- Qualités relationnelles et capacité à travailler en équipe,
- Maîtrise des logiciels de bureautique et de traitement acoustique.

Conditions particulières d'exercice : déplacements réguliers sur les sites de mesure

Qualifications :

TSEEAC 2ème qualification

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-AVIGNON-Contrôleur aérodrome
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE LFMV/TWR Avignon Caumont - Circulation aérienne (Avignon Caumont)
Fonction / Emploi :	1 Contrôleur d'aérodrome
Filière / Métier :	F03_09 Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BERLIAT, Philippe - 04 42 31 15 21 philippe.berliat@aviation-civile.gouv.fr REYNAUD, Didier - 04 90 84 32 71 didier.reynaud@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	"Attention, licence de contrôle obligatoire, voir profil"

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME
SNA/SSE - AVIGNON CAUMONT - Circulation Aérienne

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes :
ADV ADI/GMC AIR RAD

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant une formation de 4 mois à L'ENAC. Elle permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/CE- BRIA Agent BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/CE K-CE/EXPL/CTRL/BRIA SNA/CE - BRIA (Lyon Saint Exupéry)
Fonction / Emploi :	2 Agent BRIA
Filière / Métier :	F03_01 Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	JOVET, Christine - 04 72 22 56 72 christine.jovet@aviation-civile.gouv.fr BARRAU, André - 04 72 22 56 03 andré.barrau@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Remplacement de Messieurs William GERMANAUD et Claude FONTANILLES

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Service de la navigation aérienne Centre-Est
AGENT BRIA

Tâches :

GENERIQUES :

Effectue le traitement (émission/réception) des plans de vol déposés
Assure l'accueil des usagers (compagnies aériennes, pilotes, gestionnaire, autres) et répond à leurs demandes d'informations et d'assistance.

Réceptionne et traite les demandes de NOTAM, SNOWTAM

Apporte son aide aux aérodromes de la zone de couverture du BRIA.

Réalise la mise à jour de la documentation aéronautique française et étrangère.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Rédige des notifications des événements liés à la sécurité.

Délivre les badges "visiteur" pour l'accès en zone ZPNLA aux contrôleurs des terrains extérieurs du SNA.

Participe à l'identification d'objets suite à FOD.

Collecte et diffuse les renseignements concernant les incidents et accidents dans sa zone de compétence.

SPECIFIQUES :

Rédige et transmet les messages RSFTA dans SIGMA.

Réceptionne et transmet à la Tour les messages de prévision météo et autres messages urgents.

Effectue le suivi des demandes ATFCM (demandes de créneaux, procédure REA).

Procède au suivi des alertes : PIA / PIO.

Participe au déclenchement des phases critiques:

Renseigne le PV journalier.

Assure la continuité de service aux usagers lors de la reprise de nuit des BRIA de Marseille, Nice, Ajaccio.

Collecte quotidiennement les strips.

Participe à la formation initiale des nouveaux agents du BRIA.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Connaître la réglementation et la documentation aéronautiques.

Maîtriser l'utilisation des systèmes et outils utilisés au BRIA.

Pratiquer l'anglais.

Qualités requises :

Réactivité

Esprit d'équipe

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTA/SDD1/ETS - Spécialiste Régalien ETS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DTA DTA/SDD/1 Bureau de l'environnement (Paris)
Fonction / Emploi :	1 Spécialiste régalien
Filière / Métier :	F10_04 Conseiller en développement durable
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRUN-POTARD, Laurence - 01.58.09.46.16 laurence.brun-potard@aviation-civile.gouv.fr LESOURD, Jérôme - 01.58.09.44.96 jerome.lesourd@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	VERNEDE, Maud

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Créée par décret du 9 juillet 2008, la direction du transport aérien prépare les orientations stratégiques de l'Etat en matière d'aviation civile. En charge de la définition des politiques publiques dans ce domaine, elle est en relation avec l'ensemble des partenaires du secteur aérien : compagnies aériennes, aéroports, construction aéronautique, navigation aérienne, passagers et salariés. Elle est organisée en 7 sous-directions et 5 missions qui regroupent 200 agents.

Au sein de la direction du transport aérien, la sous-direction du développement durable :

- élabore la politique régaliennne environnementale de la DGAC ;
- assure le suivi des démarches de développement durable engagées (Grenelle de l'Environnement notamment) ;
- met en oeuvre la politique de lutte contre les nuisances sonores aériennes ;
- propose, en collaboration avec les autres services concernés, la politique de lutte contre le réchauffement climatique.

La sous direction du développement durable comprend trois bureaux :

- le bureau de l'environnement (DTA/SDD/1) ;
- le bureau des impacts territoriaux et de l'intermodalité (DTA/SDD/2) ;
- le bureau de la performance environnementale des aéronefs (DTA/SDD/3)

Le bureau de l'environnement (SDD/1) est notamment est chargé d'élaborer un cadre de prévention des nuisances et de développement durable du transport aérien, d'élaborer les textes à caractère législatif et réglementaire relatifs à la lutte contre la pollution des aéroports et des aéronefs (notamment les restrictions d'exploitation et de survol) ainsi qu'au contrôle des émissions gazeuses des aéronefs, de veiller à la transparence en matière d'informations données au public dans le domaine de la pollution des aéroports et des aéronefs, de coordonner les relations de la DGAC avec l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA), d'assurer une expertise technique dans le domaine des normes environnementales.

Tâches :

Spécialiste Régalien au sein de la cellule ETS du bureau de l'environnement.

Au sein du bureau de l'environnement (SDD1), la cellule ETS est chargée de mettre en oeuvre la directive concernant l'inclusion de l'aviation dans le système européen d'échange de quotas d'émission de CO2 (ETS).

Le chargé d'études apportera sa contribution, sous la responsabilité du chef de la cellule ETS, à l'exercice des missions de cette cellule notamment :

- suivi et traitement des plans de surveillance des émissions fournis par les exploitants d'aéronefs soumis aux obligations de l'ETS, en vue de leur approbation par la DGAC ;
- suivi et traitement des déclarations des émissions transmises par les exploitants d'aéronefs ;
- traitement des emails reçus des exploitants d'aéronefs sur la boîte email ETS ;
- participation à la mise en oeuvre, le cas échéant, de la procédure relative aux sanctions prononcées à l'encontre des exploitants d'aéronefs qui ne respectent pas leurs obligations.
- relations avec l'administrateur national du registre (Caisse des dépôts et consignation) ;

- veille juridique et documentaire en vue notamment de la mise à jour du site Internet dédié à l'ETS

Profil - Qualification :

- Connaissance de la langue anglaise (réponses à des mails et appels téléphoniques en anglais, participation éventuelle à des réunions internationales) ;
- Bon niveau en bureautique ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Qualités rédactionnelles.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-le Havre Contrôleur d'Aérodrome
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/O LFOH/TWR Le Havre Octeville - Circulation aérienne (Le Havre Octeville)
Fonction / Emploi :	1 Contrôleur d'aérodrome
Filière / Métier :	F03_09 Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BEIGNEUX, Philippe - 0235546487 philippe.beigneux@aviation-civile.gouv.fr LANDART, Alain - 0228002525 alain.landart@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

NEANT

Profil - Qualification :

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N - Inspecteur de la Surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DEL/PIC/DIR Délégation Picardie (Beauvais)
Fonction / Emploi :	1 Inspecteur de la surveillance
Filière / Métier :	F02_08 Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BAZER-BACHI, Pascal - 03.44.11.49.01
Remarque :	En remplacement de : Hélène RENJARD

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de Surveillance Aérodrodromes.

En charge des aspects de la surveillance dans le domaine des aérodrodromes.

Tâches :

Assure le traitement des dossiers d'homologation TAC/CHEA des aérodrodromes de la Picardie.
Planifie, prépare, réalise, suit les contrôles auprès des organismes surveillés et rédige les rapports.
Coordonne les activités relatives aux conventions "L6321-3".
Assure le traitement des dossiers d'urbanisme et la gestion des obstacles pour les zones voisines d'aérodrodromes,
Peut être amené, dans le cadre d'une suppléance mise en place, à assurer le traitement des dossiers dits développement durable (obstacles, éoliens et urbanisme).

Profil - Qualification :

Réglementation CHEA/TAC et RCA.
Techniques d'inspection et d'audit.
Exploitation des opérateurs soumis à des obligations.
Anglais écrit.
La compétence hélistation/hélisurface est demandée.

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions.
Savoir gérer les situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités.
Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse.
Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités.
Disponibilité et aptitude à travailler en équipe.
Savoir rédiger des rapports.

Déplacements fréquents.
Evolution réglementaire forte nécessitant de se tenir à jour.

REGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA-NE-Colmar-Houssen-Contrôleur d'aerodrome
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/NE LFGA/CA Colmar Houssen - Circulation aérienne (Colmar Houssen)
Fonction / Emploi :	1 Contrôleur d'aérodrome
Filière / Métier :	F03_09 Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	20/08/12
Renseignement complémentaire :	WITTIG, Etienne - 03 88 59 63 21
Personne remplacée :	CHAVET, Xavier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Néant

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes :

ZZ/ADV

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SO - Assistant Subdivision Contrôle
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	CRNA/SO C-SO/EXPL/CTRL Subdivision contrôle (Mérignac)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de subdivision
Filière / Métier :	F03_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KUHN, Maryse - 0556556210 CHEF SERV EXPLOIT maryse.kuhn@aviation-civile.gouv.fr GILLARD, Olivier - 0556556240 CHEF SUB CONTROLE olivier.gillard@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	remplacement suite départ à la retraite
Personne remplacée :	ROULIN, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de la Subdivision Contrôle:

- participe et assure la supervision :
 - . du suivi opérationnel de la salle de contrôle, en coordination notamment avec la subdivision étude et le service technique, mais également avec les organismes de la Défense et les autres organismes civils.
 - . de la partie documentation en salle de contrôle
- applique dans son domaine les principes de SMI
- participe aux MISO pour le service exploitation
- participe à la permanence opérationnelle
- est amené à suivre et à collaborer à certains dossiers spécifiques le cas échéant

Profil - Qualification :

- Bonne connaissance de la réglementation, des règles de fonctionnement de la circulation aérienne et des méthodes de travail.
- Rigueur, réactivité, précision, sens de la méthode et de l'organisation.
- Sens de la négociation, des relations humaines et de la communication.
- Maîtrise de la communication écrite et orale
- Savoir travailler en équipe
- Disponibilité
- Bon niveau en anglais

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N - Chef de Subdivision
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/TA/CTCTA2 Subdivision chargée du ctr tech cies transp. par avion (II) (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F02_02 Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MOLINIER, Geneviève - 01.69.57.76.00 LEVECQUE, Thomas - 01.69.57.77.20
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/TPP" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.
Personne remplacée :	MUGANZA, Emmanuel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de la subdivision contrôle des compagnies de transport aérien.

Encadrer la subdivision, notamment en organisant la surveillance des exploitants de transport aérien de sa subdivision.

Tâches :

- Anime et encadre la subdivision "contrôle technique compagnies avions",
- planifie, prépare, réalise et suit les audits/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés,
- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation),
- Examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation),
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur,
- Propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée,
- Supervise la gestion des incidents dans le domaine concerné (note de service n° 141D du 23/10/2009),
- Contribue au fonctionnement du PPO.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- réglementation relative au domaine concerné,
- techniques d'inspection et d'audit,
- anglais écrit,
- expérience du pilotage appréciée pour les inspecteurs dans les domaines opérations/navigabilité et personnels navigants

Savoir faire :

- faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions,
- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse,
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités,
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe,
- savoir rédiger des rapports

Prestations :

Formation inspecteur de surveillance (IOPS) et d'auditeur.

Déplacements réguliers, risque de tension forte avec les organismes surveillés ou les postulants en cas de désaccord sur des décisions à prendre, grande complexité des domaines supervisés.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP TOUSSUS LE NOBLE CTRL AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFPN Organisme Orly-AG - AG - Toussus Le Noble - CA (Toussus Le Noble)
Fonction / Emploi :	2 Contrôleur d'aérodrome
Filière / Métier :	F03_09 Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01.69.57.69.03 Chef du service Aviation Générale GUERIN, Patrick - 01.39.56.34.75 Chef CA Toussus-Le-Noble
Remarque :	Décision GS 32H00
Attention licence obligatoire, voir profil	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME

SNAS/RP TOUSSUS LE NOBLE- Circulation Aérienne

ACTIVITES DU POSTE :

- Est responsable sur la position de contrôle de rendre tous les services de la C.A ;
- Prend part à la formation pratique des contrôleurs en qualité d'ISP ;
- Peut exercer les fonctions d'examineur ;
- Participe aux CFU (Commissions de Formation en Unité) ;
- Participe à l'évolution des systèmes sur le plan local.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans le PCU ;
- il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation de base sur l'organisation des SNAs-RP et du service Aviation Générale ;
- Formation théorique sur le fonctionnement de l'organisme de contrôle ;
- Formation pratique devant déboucher sur la mention d'unité de l'organisme de contrôle.

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne.
- Connaissance des méthodes et outils de contrôle.

Qualités requises :

- Gestion de situations inhabituelles.
- Travail en groupe.

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP Lognes CTRL AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFPL Organisme Orly-AG - AG - Lognes Emerainville - CA (Lognes Emerainville)
Fonction / Emploi :	2 Contrôleur d'aérodrome
Filière / Métier :	F03_09 Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01.69.57.69.03 Chef du service Aviation Générale PEREZ, Thierry - 01.60.17.86.31 Adjoint au Chef CA Lognes
Remarque :	Décision GS 32H00
Attention licence de contrôle obligatoire, voir profil	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME
SNAS/RP LOGNES-EMERAINVILLE

ACTIVITES DU POSTE :

- Est responsable sur la position de contrôle de rendre tous les services de la C.A ;
- Prend part à la formation pratique des contrôleurs en qualité d'ISP ;
- Peut exercer les fonctions d'examineur ;
- Participe aux CFU (Commissions de Formation en Unité) ;
- Participe à l'évolution des systèmes sur le plan local.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans le PCU ;
- il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation de base sur l'organisation des SNAs-RP et du service Aviation Générale ;
- Formation théorique sur le fonctionnement de l'organisme de contrôle ;
- Formation pratique devant déboucher sur la mention d'unité de l'organisme de contrôle.

Profil - Qualification :

COMPETENCES :

Techniques de base :

- Connaissance du règlement de la circulation aérienne
- Connaissance des méthodes et outils de contrôle

Qualités requises :

- Gestion de situations inhabituelles
- Travail en groupe.

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant une formation de 4 mois à L'ENAC . Elle permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	D/EC ANA/AER Inspecteur de Surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/ANA/AER Pôle aéroports (Paris)
Fonction / Emploi :	1 Inspecteur de la surveillance
Filière / Métier :	F02_08 Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PRINTEMPS, Alain - 01 58 09 45 07 alain.printemps@aviation-civile.gouv.fr DE JULIEN DE ZELICOURT, Solenne - 01 58 09 42 67 solenne.de-zelicourt@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "AER/PPA-SGS" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.
Personne remplacée :	BRUSSOLO, Thierry

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Environnement du poste - Localisation géographique

Poste en relation directe avec le chef de Pôle AER, son adjointe et le chef de programme SSLIA-
Péril animalier pour ce qui concerne le péril animalier.
Assure dans son domaine d'activité les interfaces avec le STAC et les DSAC IR.

Mission principale

Pilotage et surveillance de l'ensemble des activités de surveillance de la réglementation relative au Péril Animalier.

Activités principales

- Anime, en relation avec le chef de programme SSLIA -SPPA, la surveillance mise en oeuvre dans les domaines du Péril Animalier (élaboration de la méthodologie et rédaction du Manuel de Surveillance des Aéroports et des documents complémentaires : guides, circulaires...).
- Participe au suivi du conventionnement des organismes de formation PPA.
- Assure les liaisons fonctionnelles nécessaires avec le service expert du STAC dans les domaines du péril animalier.
- Participe à des audits dans les domaines relevant de ses attributions et aux audits nationaux de certification.
- Intègre les actions issues de PSE correspondantes à son domaine d'activité.
- Correspondant qualité au sein du pôle Aéroports, anime en relation avec le pilote de processus les activités du processus R3 « certifier les acteurs dans le domaine des exploitations d'aéroports » ainsi que les activités AER relatives au PPO.

Profil - Qualification :

SAVOIRS

Savoirs généraux et pratiques

Connaissance du système qualité/PPO mis en oeuvre à la DSAC
Connaissance des réglementations Péril animalier et des méthodes de surveillance dans ces domaines
Règlements et évolutions OACI (Annexe14)
Connaissance des méthodes d'audit et de surveillance

Savoirs agir

Sens des relations humaines
Animation de groupes d'experts
Organisation et méthode

Expérience souhaitée

Acquis professionnels

Connaissance pratique des normes ISO et des règlements dans les domaines de compétence péril animalier et de la certification des aéroports. Bonne connaissance professionnelle de terrain.

Formation initiale et continue

Bonne connaissance des techniques d'audit

REGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-chef pôle MOE syst. distribués
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/MOESD Pôle maîtrise d'oeuvre des systèmes distribués (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Chef de pôle
Filière / Métier :	F14_05 Cadre maîtrise d'oeuvre systèmes d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAVET, Didier - 01.69.84.61 56 didier.pavet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	RUIZ, Dominique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Application Collaborative » est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC et en coordination avec les directions et services de la DGAC.

Il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des applications collaboratives (portail d'entreprise la gestion de cycle de vie de l'information...) et des systèmes distribués (annuaires, messagerie)

Le pôle « systèmes distribués » est chargé de la maîtrise d'oeuvre des projets de modernisation des infrastructures des systèmes et réseaux. A ce titre, il définit l'architecture générale et les composants clés de l'infrastructure du SIGP, et développe et maintient les applications de ce domaine

Tâches :

Sous l'autorité du Chef du Domaine applications collaboratives, le chef de pôle :

- anime, encadre les personnels de sa division et coordonne le travail à effectuer,
- planifie et gère les projets et les ressources associées : organisation, coordination et suivi de la réalisation des projets de développement et de maintenance qui lui sont confiés, élaboration et suivi du budget alloué,
- respecte et utilise les méthodes, normes et outils préconisés pour contrôler la mise en oeuvre de la qualité
- organise et conduit le recours à des prestataires : rédaction et/ou contrôle les clauses techniques essentielles à la bonne exécution de ses projets nécessitant le recours à des prestataires.
- veille au suivi de l'exécution technique, des marchés passés en soutien à ses projets ; garantit le respect du cahier des charges, des délais et des coûts,
- assure les vérifications techniques des applications développées et organise les vérifications fonctionnelles;
- organise les différents comités de suivi technique et participe aux comités de la maîtrise d'ouvrage

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- Coordonner, animer, organiser,
- Travailler en équipe, déléguer, rendre compte, manager
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Piloter un portefeuille de projets, planifier des délais et des ressources
- Proposer et/ou prendre des décisions
- Faire preuve de qualités de synthèse et rédactionnelles

Connaissances :

- Management d'une équipe
- Méthodologie de gestion d'un portefeuille de projets informatiques
- Connaissances solides et élargies des techniques et des technologies de l'information et des bases de sécurité de système informatique. (modèle d'architecture, langages de développements, conception orienté objet, base de données opérationnelles, annuaires LDAP, définition et suivi de performances de réseaux LAN/WAN)
- Motivation pour acquérir les compléments de connaissances nécessaires (formations dédiées liées aux : achats publics et/ou dans les domaines techniques pertinents, (ex : formation sur des ERP)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-EXPERT SENIOR
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/SMI/M Système de Management Intégré (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert sénior
Filière / Métier :	F05_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAISANT, Isabelle - 05 62 14 58 24 isabelle.faisant@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	RILBA, Guy

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert senior au sein de la mission Système de Management Intégré

La mission « système de management intégré » (DTI/SMI) est chargée de la déclinaison du système de management intégré de la DSNA à la DTI et de sa mise en oeuvre. Elle assure le pilotage des processus du système de management qualité, des actions d'amélioration, de la mise en oeuvre des dispositions sécurité et sûreté.

Le candidat retenu se verra confier le pilotage des mises à jour du système de management intégré de la DTI.

A ce titre, il assurera notamment :

- la coordination des évolutions nécessaires du système de management intégré de la DTI en cohérence avec le SMI DSNA,
- l'élaboration et la mise en oeuvre de dispositions qualité au sein de la DTI,
- le pilotage d'un ou plusieurs processus ,
- la mise à disposition du SMI documenté au sein de la DTI (intranet) et les évolutions des pages intranet relatives au SMI
- une contribution aux formations internes DTI au SMI DTI.

Il contribuera en outre à la réalisation des audits internes ou externes, la préparation des comités directeurs qualité, au suivi des actions correctives et préventives DTI et DSNA.

Profil - Qualification :

- Connaissance des règlements et des normes applicables,
- ISO 9000 et 9001,
- Démarche sécurité DSNA,
- Capacité à travailler en équipe,
- Animation de groupes de travail,
- Connaissance des marchés publics,
- Capacité à travailler en anglais.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA SUD CHEF SUBDIVISION ETUDES ENV.
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/S K-S/EXPL/ETUD SNA/S - Subdivision études environnement (Toulouse Blagnac)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F03_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BERTHOU, Evelyne - 05.67.22.92.02 evelyne.berthou@aviation-civile.gouv.fr GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	VERSI, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SNA SUD / SERVICE EXPLOITATION / SUBDIVISION ETUDES, ENVIRONNEMENT
TOULOUSE-BLAGNAC (HAUTE-GARONNE - 31)
CHEF DE SUBDIVISION

Tâches :

Génériques :

- Anime et encadre sa subdivision
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Identifie les objectifs et les besoins associés
- Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres sites
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Peut être amené à assurer l'intérim de fonctions supérieures
- Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle

Spécifiques :

En coordination avec le chef du service exploitation,

Espace/Procédures

- Définit, planifie, coordonne (notamment au travers des consultations des compagnies aériennes) et assure la réalisation des dossiers relatifs aux procédures IFR des aérodromes du SNA (création et maintenance)
- Définit, planifie, coordonne (notamment au travers des consultations CRG et des CRAGGALS) et assure la réalisation des dossiers relatifs aux structures d'espace aérien
- Définit, planifie, coordonne et assure la réalisation des dossiers relatifs aux vols VFR
- Fait réaliser les relevés d'obstacles nécessaires (protections diverses : trajectoires IFR, cheminements VFR arrivée et départ)
- Définit l'impact CA des dossiers en coordination avec les services CTL

Environnement :

- Assure la prise en compte de l'environnement dans les projets, réalise les dossiers d'impact environnemental
- Coordonne les projets CA avec les structures DSAC/IR et exploitants d'aérodrome ainsi qu'avec la mission environnement de la DSNA
- Assure le secrétariat du CLE
- Met en oeuvre les recommandations de l'ACNUSA au travers du plan d'action SNA

Information aéronautique

- Coordonne, supervise et réalise des demandes de NOTAM et de SUP AIP
- Coordonne, supervise et réalise les demandes de publication aéronautique dans la zone couverte par le SNA

Statistiques et tableaux de bord

- Définit, coordonne et assure la réalisation

Systèmes

- Participe à l'élaboration de spécifications à leur mise en place et à leur évolution
- Propose et suit les paramétrages locaux des différents systèmes

- Participe au suivi et à l'analyse des dysfonctionnements en relation avec le service technique

Local

- Propose la mise à jour de la documentation opérationnelle pour les systèmes techniques

Responsabilités en matière de sécurité - qualité - sûreté - environnement :

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités
- Pilote le processus r3 "rendre le service AIS" pour le SNA/Sud
- Participe aux revues r3 nationales et aux réunions IA (informateurs aéronautiques)
- Participe aux réunions du réseau environnement de la DSNA
- Contribue au processus r1 "rendre les services ATM"

Sécurité - qualité - sûreté - environnement :

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de service il s'assure que la politique du système de management intégré et les procédures sont mises en oeuvre

- Il participe au suivi sécurité/qualité
- Il propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives
- Il s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation de risques
- Il gère les indicateurs sécurité/qualité pertinents
- Il s'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés

Profil - Qualification :

Compétences :

Techniques de base :

- Connaître la réglementation de la circulation aérienne
- Connaître l'utilisation des systèmes et outils du contrôle
- Suivre les évolutions techniques et proposer des améliorations
- Savoir concevoir des procédures CA
- Animer une équipe
- Faire vivre un réseau de partage d'expérience

Qualités requises :

- Savoir concilier innovation et réalités du terrain
- Etre rigoureux
- Savoir synthétiser des problèmes complexes
- Savoir communiquer

Formation d'intégration :

Vérification et actualisation des besoins de formation lors de l'entretien professionnel annuel et de l'établissement du plan de formation

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SUD AGEN CONTROLEUR D'AERODROME
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/S LFBA/TWR Agen la Garenne - Circulation aérienne (Agen La Garenne)
Fonction / Emploi :	1 Contrôleur d'aérodrome
Filière / Métier :	F03_02 Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.90.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr TORREGROSA, Jean-Marie - 05.53.77.00.51 jean-marie.torregrosa@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32 H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SNA/SUD / SERVICE EXPLOITATION / AERODROME D'AGEN-LA-GARENNE
(LOT-ET-GARONNE 47)

1 CONTRÔLEUR D'AERODROME

Tâches :

Génériques :

En temps réel,

- Est responsable du service de contrôle
- Est responsable du service d'information
- En coordination avec le chef de salle du CRNA/SO, participe au service d'alerte

Spécifiques :

- Le contrôleur assure la gestion opérationnelle en temps réel des services de circulation aérienne sur les positions LOC et SOL
- Le contrôleur assure également des fonctions d'instructeur sur la position dès lors qu'il remplit les conditions
- Il assure ses fonctions sur la (les) position(s) en conformité avec la grille de tenue de poste élaborée par le Chef CA
- La description complète par position du rôle et des responsabilités du contrôleur figure au Manuel d'Exploitation de l'aérodrome

Responsabilités en matière de sécurité - qualité - sûreté - environnement :

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités

Sécurité - qualité - sûreté - environnement

- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX
- Maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes
- Participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire
- Informe des manques / incohérences et améliorations sur la documentation opérationnelle

Profil - Qualification :

Conformité des compétences avec le PFU et le PCU approuvés pour l'organisme

Techniques de base :

- Connaître l'espace aérien en charge
- Connaître la réglementation de la Circulation Aérienne
- Connaître et exploiter le MANEX ainsi que toute documentation de référence
- Savoir intégrer les contraintes environnementales
- Accompagner efficacement un tiers en formation
- Exercer les prérogatives liées à la détention de la qualification du site
- Détenir et maintenir sa mention d'unité
- Savoir décider en temps réel
- Savoir engager la procédure adaptée à une urgence
- Pratiquer couramment l'anglais (niveau 4)

Qualités requises :

- Capacité d'analyse et de décision
- Savoir gérer son stress et être conscient de ses limites
- Concilier les contraintes et décider en temps réel
- Capacité d'anticipation et vision dans l'espace
- Être rigoureux et vigilant
- Savoir gérer des situations d'urgence

Formation d'intégration :

- Définie et suivie conformément aux exigences réglementaires en vigueur
- Vérification et actualisation des besoins de formation lors de l'entretien professionnel annuel et de l'établissement du plan de formation

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de contrôleur d'aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/OUEST - DEP SURVEILLANCE ET REGUL- SUB DEVELOP DURABLE
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/RDD/DD Subdivision développement durable (Brest Guipavas)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F02_02 Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/01/13
Renseignement complémentaire :	FARCY, Anne - 02 98 32 02 03 anne.farcy@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CHAMBRELAN, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Anime et encadre les activités de la subdivision et coordonne le travail à effectuer

Tâches :

Participe à la concertation entre les acteurs concernés par l'environnement aéroportuaire Etudie la compatibilité des évolutions des plates-formes au regard de l'environnement Pilote l'élaboration des PEB, PGS et études de gêne sonore

Coordonne l'élaboration des chartes de l'environnement

Vérifie le respect par les exploitants des restrictions d'utilisation des aéroports et gère les dossiers d'infractions

Participe au réseau environnement

Vérifie la mise en oeuvre des recommandations de l'ACNUSA au niveau local

Pilote l'élaboration des PSA et participe à la réalisation des procédures administratives sous l'autorité des préfets

Assure le traitement des plaintes et la diffusion d'informations en liaison avec les exploitants d'aéroport et les délégations

Participe aux réunions des commissions consultatives de l'environnement et d'aides aux riverains

Coordonne l'instruction des dossiers d'urbanisme de planification et d'urbanisme opérationnel

Instruit les dossiers de création, d'ouverture et de conversion des aéroports

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Connaissance en informatique

Connaissance informatique des programmes dédiés

Connaissance de la réglementation environnementale

Connaître les logiques de fonctionnement des différents services de l'Etat

Connaître les lois et règlements dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme

Connaître la réglementation de la circulation aérienne et d'exploitation des avions

Savoirs faire :

Savoir gérer des priorités

Aptitude à rendre compte

Esprit de rigueur d'analyse et de synthèse

Faire preuve d'initiatives

Qualité de management et d'organisation

Aptitude pour communiquer efficacement par oral et par écrit

Aptitude à gérer des conflits et à la prise de décision sur les plans techniques et humains

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs

Aptitude à assurer l'intérim de son supérieur

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-CHARGE DE PROJETS AERODROME A CARACTERISTIQUES SPECIALE
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/ACE/AMEN Division aménagement et sécurité des aérodromes (Bonneuil-sur-Marne)
Fonction / Emploi :	1 Chargé de projet
Filière / Métier :	F02_06 Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FUSO, Frédéric - 0149568205 frederic.fuso@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein du département Aménagement-Capacité-Environnement (ACE), la division Aménagement et sécurité a pour mission de mener des études et expertises sur les domaines de la planification et de la sécurité aéroportuaire. Placé sous l'autorité hiérarchique du chef de division, le titulaire du poste est en charge de la conduite d'études et d'expertises relatives aux aérodrômes à caractéristiques spéciales, principalement les hélistations, mais aussi les hydrobases, altiports, ...

Il participe en tant que de besoin aux études menées par les autres chefs de projet.

Il contribue également en tant qu'expert ou conseiller aux travaux des groupes de travail internationaux (OACI, AESA, ...) relatifs aux hélistations ou à des domaines connexes.

Tâches :

Le chef de projets :

1. assure le pilotage et la gestion de projets (études et recherche) dans les domaines d'activité de la division,
2. définit, et participe à l'élaboration, des outils nécessaires à la réalisation des études,
3. participe aux études menées par d'autres chefs de projets du STAC lorsque sa compétence y est requise,
4. dispense la formation dans ses domaines de compétences,
5. assure la veille technique et scientifique dans ses domaines de compétence,
6. participe à des réunions des groupes de travail nationaux, voire internationaux,
7. assiste le chef de division dans la gestion administrative des dossiers relatifs à ses études et dans la définition des axes stratégiques de la division.

Profil - Qualification :

Connaissances (ou volonté de les acquérir):

- Règlementation et normes aéroportuaires nationales et internationales,
- Techniques aéronautiques générales,
- Exploitation des hélicoptères (une formation complémentaire sera dispensée si nécessaire)
- Bon niveau d'anglais,

Savoir faire :

- Aptitudes à gérer et piloter des projets,
- Sens de l'organisation, autonomie et adaptabilité,
- Qualités rédactionnelles,
- Qualités relationnelles et capacité à travailler en équipe,
- Maîtrise des logiciels de bureautique.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N - Contrôleur Technique Exploitation
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR3/TA/CTE3 Subdivision contrôle technique d'exploitation (Roissy) (Roissy CDG)
Fonction / Emploi :	1 Contrôleur technique d'exploitation
Filière / Métier :	F02_05 Contrôleur technique d'exploitation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CORCOS, Stéphane - 01.74.37.73.74 ROUE, Hervé - 01.74.37.70.67
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/CTE" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.
Personne remplacée :	HAMON, Jérôme

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Contribuer à assurer la sécurité de l'exploitation des aéronefs français et étrangers dans le cadre des contrôles SANA et SAFA.

Tâches :

Contrôle la préparation des vols, la documentation, les équipements, l'état général et le chargement des aéronefs dans le cadre de leur exploitation par des exploitants français et étrangers.

- Prend le cas échéant, des mesures immédiates en vue d'imposer la correction des écarts constatés avant le départ du vol.
- Rédige un rapport à l'issue de chaque contrôle et le saisit dans la base de données nationale.
- Réalise des visites de conformité.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Réglementation relative au domaine concerné.
- Technologie aéronef.
- Anglais écrit et oral.

- Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités.
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités.
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe.
- Faire preuve de qualité relationnelle et d'écoute.

Expériences appréciées :

- Opérations aériennes (Personnel Navigant Technique, Personnel Navigant Commercial, Pilote privé...)
- Contrôle de l'exploitation aérienne (inspecteur opérations aériennes...)
- Maintenance avion (avionique, moteur, etc)

Qualification :

L'habilitation des contrôleurs techniques d'exploitation pour exercer leurs fonctions est conditionnée au suivi d'une formation et à la réussite d'un examen théorique à l'ENAC, ainsi qu'au suivi d'une formation pratique suivie d'une évaluation démontrant l'aptitude à réaliser les inspections en accord avec les procédures en vigueur dans le manuel du contrôle technique.

Prestations :

- Déplacements occasionnels
- Technicité élevée, exigence de crédibilité
- Emploi soumis à astreintes
- Travail régulier en horaires non ouvrables

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Assistant subdivision / Assistant sol
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	ENAC ENAC/FPV/OP/AHC Division activités hors centres (Muret)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de subdivision
Filière / Métier :	F07_02 Chargé de gestion opérationnelle dans le cadre de l'exploitation des aéronefs
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ORSSAUD, Olivier - 05.62.14.78.49 olivier.orssaud@enac.fr JORGE, Muriel - 05.62.14.79.01 muriel.jorge@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de subdivision / Assistant sol au sein de la Division activités hors centre du Département Opérations de la Direction de la formation au pilotage et des vols (DFPV/OP/AHC).

Placé sous l'autorité du chef de la Division activités hors centre, il assiste la division pour les affaires de planification et de programmation des activités de l'équipe, de relations clients et stagiaires et de gestion de la documentation.

L'assistant sol pourra être amené à prendre en charge des études ponctuelles pour la DI.

Il pourra être amené à assurer un support ponctuel opérations aux équipages.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Excel, HDV, ORLA.

Aptitudes particulières :

- Aptitude à structurer et mettre en place des processus, outils et méthodes de planification et programmation,
- Rigueur, méthode et réactivité,
- Sens du client,
- Expérience du travail en équipe.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N - Inspecteur Surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR3/AER/PN Subdivision des titres aéronautiques (Roissy CDG)
Fonction / Emploi :	1 Inspecteur de la surveillance
Filière / Métier :	F02_08 Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CORCOS, Stéphane - 01.74.37.73.74 NICOLAS, Ivan-David - 01.74.37.70.82
Remarque : Autre contact :	Vincent AMMI, chef de la division Aéroports tél 01.74.37.70.74
Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "PN/LIC-PN".	
Personne remplacée :	PAQUET, Julien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Effectuer les actes administratifs relatifs aux licences des personnels navigants professionnels et non professionnels.

Délivrance, prorogation et renouvellement de titres aéronautiques :

- informer les pilotes sur les réglementations en vigueur
- délivrer, proroger, renouveler les titres aéronautiques (qualifications de type ou de classe, licences étrangères, instructeurs...)
- apposition d'autorisations additionnelles (qualification montagne...)
- apposition de nouvelles compétences (langue anglaise...)
- convertir les licences type "arrêté 1981" au format FCL
- participer à la coordination avec DSAC Nord (Athis-Mons) et DSAC/PN.

Elaboration de statistiques à titre de compte-rendu d'activités.

Profil - Qualification :

L'agent suivra une formation conforme au manuel du contrôle technique PN.
Un bon contact avec le public est indispensable.

REGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-MERIGNAC-Agent BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SO K-SO/EXPL/CTRL/BRIA SNA/SO - BRIA (Mérignac)
Fonction / Emploi :	1 Agent BRIA
Filière / Métier :	F03_01 Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GUERER, Christian - 05.57.92.83.41 christian.guerer@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- . Assure la fonction d'information et d'assistance aux vols au profit de l'ensemble des usagers de leur zone de compétence
- . Exploite les messages reçus relatifs aux plans de vol
- . Informe les usagers de la zone des mesures de régulation mises en place
- . Retransmet les demandes de créneaux et les révisions éventuelles
- . Recueille toutes les remarques ou réclamations concernant les vols
- . Participe à l'élaboration des statistiques de l'organisme
- . Accompagne et dirige éventuellement, les usagers sur la plate- forme
- . A la responsabilité de la mise à jour des documents aéronautiques
- . Assure les missions génériques décrites ci dessus (ou équivalentes) pour le compte des BRIAs de Nantes et de Toulouse durant les heures de reprise définies.
- . S'occupe du service d'alerte sur le terrain
- . Participe au service d'alerte en DSAC/SO, ainsi que pour le compte des BRIAs de Nantes et Toulouse durant les heures de reprise définies.
- . Participe au recueil des informations relatives aux incidents/accidents et aux échanges avec les enquêteurs de première information, ainsi que pour le compte des BRIAs de Nantes et Toulouse durant les heures de reprise définies

Responsabilités en matière de Sécurité/qualité/sureté/environnement :

- . Applique le MANEX et notamment les procédures liées au SMS qui y sont décrites
- . Procède à la notification d'évènements
- . Prend en compte les résultats et préconisations issus des démarches de retour d'expérience

Compétences et qualités requises :

- . Connaître la réglementation et la documentation aéronautique
- . Connaître le fonctionnement des systèmes et outils utilisés au BRIA
- . Savoir gérer efficacement les informations à communiquer
- . Appliquer le Manuel d'exploitation
- . Pratiquer couramment l'anglais
- . Faire preuve de réactivité
- . Avoir l'esprit d'équipe

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-CHARGE DE PROJET
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/IA/ER Division études et recherches (Bonneuil-sur-Marne)
Fonction / Emploi :	1 Chargé de projet
Filière / Métier :	F08_02 Ingénieur de projet de recherche et développement
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAUCHET, Sandrine - 0149568227 sandrine.fauchet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le département infrastructures aéroportuaires est composé des divisions "Etudes et Recherches" et "Expertise et Ingénierie" . La division "Etudes et recherches" compte trois responsables de projets. Mission principale : mener et piloter des recherches autour des problèmes liés aux interactions sol-avion et à la sécurité de l'utilisation des aires de mouvement (adhérence, contamination, uni et confort de pilotage, sorties de pistes, équipement des RESA etc.

Tâches :

Activités principales :

- Recherches/Etudes sur l'adhérence des aéronefs
- Recherches/Etudes sur la modélisation au roulage des avions et analyse des conséquences sur la sécurité
- Recherches/Etudes sur l'uni des chaussées
- Participer au développement et au maintien des relations de la division avec les instances européennes et les partenaires extérieurs (EASA, FAA, Airbus, SAFRAN, réseau technique et scientifique du ministère etc.)
- Participer à la représentation du STAC dans les instances nationales et internationales pour ce qui concerne les domaines traités par la division
- Actions de formation : écoles d'ingénieurs, formations continues, formations internes

Profil - Qualification :

Connaissances :

Modélisation mathématique
Météorologie et traitement des données
Comportement dynamique des avions
Anglais (lu, écrit et parlé)

Savoirs faire :

Gestion de projets
Etudes bibliographiques
Pilotage de programme d'études
Pilotage de programme de recherche
Communication, diffusion de connaissances

Conditions particulières : déplacements en France et occasionnellement à l'étranger.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Enseignant confirmé Centre Carcassonne
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	ENAC WCAR/INST Centre ENAC Carcassonne - Division instruction (Carcassonne Salvaza)
Fonction / Emploi :	1 Enseignant confirmé
Filière / Métier :	F09_03 Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	AMPHIMAQUE, Dominique - 04.68.11.50.52 dominique.amphimaque@enac.fr VILLEMONT, Bruno - 04.68.11.50.41
Remarque :	Vacance éventuelle sous réserve de la mise en oeuvre des recommandations du GT "parcours enseignants ENAC".

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Enseignant confirmé au sein de la Division instruction du centre de Carcassonne de la Direction de la formation au pilotage et des vols.

Les missions de l'enseignant sont de délivrer, sous la responsabilité d'un professeur référent, de façon autonome des cours magistraux, des séances de travaux dirigés et d'encadrer des projets d'élèves, seuls ou en groupe. L'enseignant participe également à des jurys de projet, de mémoire de fin d'études ou de concours d'admission.

Tâches :

- En contact direct avec les étudiants, la délivrance du cours magistral, du travail dirigé ou l'encadrement du projet,
- La participation à l'élaboration des programmes, l'étude des questions à traiter, la mise au point du scénario des séances, le développement initial et la mise à jour du contenu de la séance,
- La préparation et la mise à jour des supports pédagogiques rédigés et le cas échéant des supports visuels,
- La coordination avec d'autres enseignements, si nécessaire,
- La révision du sujet et du scénario de la séance et l'adaptation au rythme propre des élèves, si nécessaire,
- L'élaboration et le renouvellement des épreuves de contrôle de connaissances et des corrigés correspondants,
- La correction des contrôles écrits, les contrôles oraux,
- L'évaluation et le suivi des méthodes pédagogiques.

Profil - Qualification :

Compétences :

- Savoir élaborer une progression pédagogique tenant compte d'acquis, d'objectifs et de durée,
- Savoir rédiger des supports de cours et élaborer des supports visuels utiles à sa prestation, en langue française et éventuellement en langue anglaise,
- Savoir concevoir des évaluations qui participeront à la certification des aptitudes des élèves ou des stagiaires,
- Être capable de s'exprimer face à un groupe, en langue française et éventuellement en langue anglaise,
- Savoir faire réaliser des travaux à un ou plusieurs élèves ou stagiaires,
- Savoir gérer un groupe.

Qualifications :

- Avoir exercé une activité conséquente d'enseignement ou d'expertise à l'ENAC, dans un centre de la DGAC ou dans toute entité de formation sur une durée minimum de 3 années,
- Avoir exercé des responsabilités dans la mise en place ou l'organisation de stages ou d'enseignements ou avoir des capacités à enseigner dans des contextes nouveaux (en langue anglaise, à l'étranger, sous des formes de type « e-learning », ...).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-concept. procédures
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/EP/PANOP Subdivision PANS-OPS (Toulouse)
Fonction / Emploi :	1 Concepteur de procédures
Filière / Métier :	F09_05 Enseignant - instructeur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SERRES, Alain - 05.62.17.46.08 alain.serres@enac.fr BARJOU, Sébastien - 05.62.17.46.01 sebastien.barjou@enac.fr
Remarque :	Autre contact : David SZYMANSKI tel : 05.62.17.45.88 david.szymanski@enac.fr
Personne remplacée :	PESIGNE, Benoît

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Concepteur de procédures au sein de la subdivision PANS-OPS (DER/ATM/EP/PANSOPS).

Participation aux tâches d'études et de formation dans le domaine des procédures de vol aux instruments, comportant :

- études de procédures IFR,
- réalisation de supports de cours,
- enseignement et encadrement de stages dans le domaine de la conception des procédures IFR,
- assistance et conseil à la réalisation de procédures IFR,
- participation à des réunions et à des groupes nationaux et internationaux.

Profil - Qualification :

La connaissance du domaine est fortement recommandée.

Fort goût pour l'enseignement.

Dynamisme et qualités de contact.

Autonomie.

Bonne connaissance des outils de bureautique en particulier Powerpoint.

Niveau d'anglais correct

Goût pour le travail en équipe et la négociation.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Chargé de projet
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/EP/ETD Subdivision Etudes (Toulouse)
Fonction / Emploi :	1 Chargé de projet
Filière / Métier :	F05_08 Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SERRES, Alain - 05.62.17.46.08 alain.serres@enac.fr BARJOU, Sébastien - 05.62.17.46.01 sebastien.barjou@enac.fr
Remarque :	Autre contact : Jacky MIGER - Tel : 05.62.17.43.15 - jacky.miger@enac.fr - Fax : 05.62.17.46.62
Remplacement de Laurence VINCENT	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé de projet au sein de la subdivision études techniques (DER/ATM/EP/ET).

La subdivision ATM/EP/Etudes techniques est chargée du suivi des évolutions des outils de formation pratique des contrôleurs aériens (simulateurs ATC) et des projets d'études.

1) Le candidat participera au suivi du développement du simulateur SCANSIM (simu grandes approches et TWR).

- Analyse et expression des besoins des utilisateurs,
- Définition du périmètre des nouvelles versions avec l'industriel et tests associés,
- Veille technologique et opérationnelle pour anticiper les évolutions de l'outil.

2) Le candidat contribuera à des formations sur les outils du contrôleur tour et approche.

3) Le candidat apportera une expertise opérationnelle sur les projets d'étude de la subdivision. Par exemple :

- L'interopérabilité de simulateurs,
- Les nouvelles IHM (Contrôleur et pseudo pilote),
- La reconnaissance vocale,
- La visualisation 3D.

Profil - Qualification :

Ce poste requiert :

- Une bonne connaissance du contrôle en TWR et approche et des outils utilisés,
- Un goût pour le domaine informatique,
- Une connaissance des systèmes ATM,
- Un bon niveau d'anglais,
- Une aptitude au travail en équipe et aux relations avec d'autres entités,
- Un sens des responsabilités et de l'organisation.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG - Chef Subdivision Informatique
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/GR Département gestion des ressources (Fort De France)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F14_011 Responsable d'exploitation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LINKE, Florian - 05.96.55.63.05 florian.linke@aviation-civile.gouv.fr BOIVIN, Jean-Michel - 05.96.55.60.10 jean-michel.boivin@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le Chef de subdivision en poste au siège de la DSAC/AG, encadre 6 agents dont 2 localisés à la délégation de Guadeloupe et 1 à la délégation de Guyane. Il est chargé :

- d'élaborer et d'assurer l'administration des systèmes d'information et leur maintien en situation opérationnelle
- de coordonner les activités informatiques dans les deux délégations, au siège et à la division surveillance Martinique

La subdivision informatique intervient également dans toutes ses missions pour le compte du SNA/AG.

Profil - Qualification :

Connaissances

- Techniques informatiques et de communication
- Architecture des équipements locaux
- Procédures du service support
- Politique de sécurité des systèmes informatiques
- Meilleures pratiques de gestion des systèmes d'information (ITIL)

Savoir-faire

- Utiliser les systèmes d'exploitation installés sur les serveurs et les équipements réseaux
- Travailler en équipe
- Rédiger et respecter les procédures d'exploitation des systèmes
- Prévenir les incidents en analysant les problèmes rencontrés
- Rigueur et méthode
- Planifier les changements et en rendre compte
- Gérer et configurer les outils dont il a la charge
- Veille technologique et sécurité

Acquis professionnels :

Expérience acquise en activité similaire

Poste également ouvert aux Ouvriers d'Etat.

Divers :

Logement possible selon disponibilités

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Admin INTERNAT Spécialiste Tech/Informat
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SSIM SSIM/PROD/ER Pôle exploitation des réseaux - Athis Mons (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Spécialiste technique/informatique
Filière / Métier :	F14_01 Administrateur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CORNEILLE, Philippe - 01.69.84.60.24 philippe.corneille@aviation-civile.gouv.fr ILLOUZ, Ilan - 01.69.84.60.81 ilan.illouz@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	RHINAN, Christophe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste Technique/Informatique - Administrateur INTERNAT

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Production et Exploitation » est garant, de la disponibilité opérationnelle, de la continuité de service et de la sécurité, de la performance des environnements de production.

Le pôle « exploitation des réseaux » est principalement chargé de l'exploitation des réseaux dédiés à l'informatique de gestion et des applications de communication associées, de surveiller le fonctionnement des équipements informatiques physiques et logiques de centre de production.

Tâches :

Système exploitation : LINUX

- Administration à plusieurs échelons (local, régional et national) les infrastructures et les réseaux du périmètre de responsabilité du SSIM
- Administrer les systèmes d'infrastructure du système d'information pour son maintien en conditions opérationnelles et participer à l'évolution de l'infrastructure.

A ce titre, sous l'autorité du chef du pôle « exploitation des réseaux », le Spécialiste Technique/Informatique (administrateur Internat) est chargé de:

- Administration (configuration supervision...) et suivi opérationnel des systèmes
- Maintenance préventive : mise en oeuvre des actions de protection des systèmes
- Maintenance corrective : prise en compte, résolution et/ou suivi des incidents
- Participation à la résolution des problèmes
- Gestion des changements pour ce qui concerne les systèmes dont il a la charge
- Sécurité des systèmes dont il a la charge
- Procédure d'exploitation : création des nouvelles procédures, maintien et évolution de l'existant, FAQ...
- Participation active aux projets d'évolution de l'infrastructure du SI.

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Travailler en équipe
- Historiser les interventions
- Corriger les incidents sur les différents équipements
- Modifier et/ou créer les documents d'exploitation (procédures, schémas...)

Connaissances :

- Architecture des différents composants du système d'information (réseau, messagerie, accès vers l'extérieur, annuaire..)
- Systèmes d'exploitation utilisés
- Services et protocoles réseau (DNS, proxy, pare-feu, LDAP, http, IP,..)
- Pratique d'exploitation (procédures diverses, ITIL...)
- Politique de sécurité

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-expert - conf- Support aux dev & appli
Poste offert aux :	IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/SG/SIB Support informatique (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert confirmé
Filière / Métier :	F05_08 Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BRES, Vincent - 0562145250 vincent.bres@aviation-civile.gouv.fr BOUDOURESQUES, Gilles - 0562145795 gilles.boudouresque@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de projet Développement et Support aux applications (DSA) - Responsable du service "Ingénierie Système"

Le pôle "Support Informatique et Bureautique" (SIB) a pour mission d'assurer le support informatique à la DTI : outillage applicatif, gestion du système d'informations et la sécurité informatique.

A cette fin, le pôle SIB est organisé en deux activités :

- Centre de Support et Infrastructures (CSI) a pour mission d'assurer l'administration et l'exploitation du Système d'Information du site de la DTI Mounède (infrastructures réseaux, Serveurs, postes de travail...)
- Développement et Support aux applications (DSA) a pour mission d'accompagner les métiers de la DTI dans leur environnement applicatif autour des domaines comme le travail collaboratif, l'ingénierie système, l'intégration d'applicatif, etc.

Le Service "Ingénierie Système" intégré à la ligne de service "Environnement Métier" propose une palette standardisée d'applications dédiées aux projets de la DTI. Ces solutions sont assorties d'une offre de support, de customisation, d'accompagnement des projets et de formation.

Ce sont ces missions que pilote le responsable du service au sens ITIL, "Ingénierie Système". Dans le cadre d'ITIL il organise l'offre de service en termes de niveau de service, processus et d'amélioration continue.

Il est garant de la réussite de l'offre de support aux projets majeurs de la DTI qui couvre les applications :

- gestion des exigences
- gestions des tests et Validation
- gestion du cycle de vie des données métier
- modélisation
- gestion de configuration logicielle
- outils de développement

Au contact des métiers de la DTI il apporte par ses compétences relationnelles et son implication une garantie de qualité de support en faisant l'interface entre les besoins et les contraintes des grands projets DSNA et les équipes qui mettent en place les outils qui gravitent autour de ces projets.

Profil - Qualification :

- Gestion et suivi de projet
- Intérêt pour le travail en équipe
- Animation de groupe de travail (fonctionnaires et prestataires de service) et gestion d'équipe
- Faire preuve de rigueur et méthode

Connaissances souhaitées :

- Techniques informatiques et de communication, notions d'architecture des équipements informatiques
- Meilleures pratiques de gestion des systèmes d'information, notamment pour les services supports et infrastructures
- Politique de sécurité des systèmes informatiques
- Notions en marché public.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N - ST MIF ELECTROTECH MAINT INSTALLATION SECURITE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/N K-N/TECH/MAINT SNA/N - Maintenance Ile de France (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Electrotechnicien
Filière / Métier :	F05_02 Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DEGRYSE, Jean-Claude - 01 69 57 77 50 jean-claude.degryse@aviation-civile.gouv.fr BESSE-PAPIN, Isabelle - 03 20 16 49 05 isabelle.besse@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SAMINADANE, Dominique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

TSEEAC Electrotechnicien Maintenance Installation Sécurité

- Suivi des entretiens préventifs et correctifs sur les climatisations d'Etampes, de Champcueil, de Melun et des installations de R-Nav. Entretien de premier niveau sur les climatiseurs des stations R-Nav.
- Suivi des entretiens préventifs et correctifs sur les groupes électrogènes d'Etampes et de Champcueil.
- Suivi des entretiens préventifs et correctifs des onduleurs de Melun.
- Maintenance des alimentations/Chargeurs d'Etampes, Champcueil et Melun (14 chargeurs à Etampes avec 14 jeux de batteries, 2 chargeurs à Champcueil et 2 chargeurs à Melun)
- Suivi des chantiers énergie sur toutes les installations Etampes, Champcueil, Melun (prochainement rénovation du réseau 24V).
- Interventions correctives sur les tableaux énergie d'Etampes, de Champcueil de Melun et R-Nav.
- Interlocuteur privilégié du SYMPAV pour les problèmes énergie à Melun.
- Gestion des visites de conformité des installations électriques.
- Gestion du contrôle des extincteurs.

- Applique le MANTEX et les cahiers de maintenance, prenant en compte les spécifications constructeurs,
- Est chargé de la rédaction, de la documentation opérationnelle et de spécialiste dans ses domaines de compétence,
- Applique les méthodes d'intervention sur les systèmes opérationnels en vigueur,
- Suit des formations qualifiantes nécessaires aux interventions
- Participe aux procédures de retour d'expériences.

Profil - Qualification :

Connaître les installations et systèmes de son domaine,

- Connaître les techniques d'intervention et de maintenance,
- Avoir une bonne formation en électrotechnique et en électronique de puissance,
- Connaître, et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité,
- Se tenir informé des évolutions techniques,
- Détenir l'habilitation électrique adéquate.

Qualités requises :

- Savoir actualiser ses compétences,
- Etre rigoureux,
- Avoir un esprit d'analyse,
- Capacité d'anticipation.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-chef du pôle système info des RH
Poste offert aux :	Attache d'administration de l'aviation civile IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/SIRH Pôle système d'information des ressources humaines (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Chef de pôle
Filière / Métier :	F14_05 Cadre maîtrise d'oeuvre systèmes d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01.69.84.60.21 reza.djafarian@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	attaché analyste
Personne remplacée :	PAVET, Didier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de pôle SIRH

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, domaine « Système d'information métiers » est chargé, de l'étude, de l'évolution et le cas échéant de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC

Le pôle « Système d'information des ressources humaines » a pour mission l'informatisation des processus métiers dans le domaine de la gestion des ressources humaines. Parmi les projets il est chargé notamment de la mise en conformité de l'outil SIRh aux exigences de l'office national de paye (ONP) , de la maintenance des applications de préparation et de gestion de la paye SALSA et INFOPAYE

Tâches :

Sous l'autorité du chef de domaine , le chef de pôle:

- anime, encadre les agents qui lui sont rattachés, planifie et coordonne les activités du pôle,
- suit le portefeuille de projets et les ressources associées et rend compte de leur avancement,
- s'assure de l'application du plan d'urbanisation du système d'information de gestion et de pilotage de la DGAC ,
- peut proposer des projets d'évolution de l'architecture applicative et technique du sous système d'information des ressources humaines,
- respecte et utilise les méthodes, normes et outils préconisés pour contrôler la mise en oeuvre de la qualité et de la sécurité,
- organise et conduit en cas de besoin le recours à des prestataires : rédaction de cahiers des charges et/ou contrôle les clauses techniques essentielles à la bonne exécution de projets du pôle.
- veille au suivi de l'exécution technique, des marchés passés en soutien aux projets du pôle;
- prépare les budgets correspondant aux projets du pôle
- met à jour des fiches de poste des agents du pôle
- participe à l'élaboration du plan de formation

Profil - Qualification :

Savoir faire

- Coordonner, animer, organiser,
- Travailler en équipe, déléguer, rendre compte, manager
- Travailler en réseau
- Piloter un portefeuille de projets, planifier des délais et des ressources
- Proposer et/ou prendre des décisions
- Faire preuve de qualités de synthèse et rédactionnelles

Connaissances :

Management d'une équipe

Méthode de gestion d'un portefeuille de projets,

Technologies de l'information et de la communication

Référentiels et normes qualité applicables aux activités du domaine (CMMI, ISO)

Référentiels et normes de sécurité applicables aux activités du domaine

Marchés publics

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chgprj MOE applications Sécu aérienne
Poste offert aux :	Attache d'administration de l'aviation civile IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/ASA Pôle applications de la sécurité aérienne (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Chargé de projet
Filière / Métier :	F14_07 Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 0169846021 réza.djafarian@aviation-civile.gouv.fr LEVREL-LOURY, Jérôme - 0169846037 jérôme.levrel-loury@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Redéploiement du poste de Xavier Holet pour les attachés, poste ouvert aux analystes
Personne remplacée :	HOLET, Xavier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé de projet SGISAC

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, domaine « Système d'information métiers » est chargé, de l'étude, de l'évolution et le cas échéant de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC

Le pôle « application sécurité aérienne » est chargé de la conduite des opérations d'informatisation des processus métiers de la DSAC, notamment : le projet de développement et réalisation d'un système d'information (SGISAC) s'appuyant sur le progiciel intégré EMPIC EAP, la maintenance applicative des systèmes d'examen des personnels navigants (OCEANE), de la gestion de leurs licences et qualifications (SIGEBEL) , de suivi de leur aptitude médicale (SICOMED) .'

Tâches :

Sous l'autorité du chef du pôle, le chargé de projet :

- planifie et gère les projets et les ressources associées : organisation, coordonnation et suivi de la réalisation des projets de développement et de maintenance qui lui sont confiés, élaboration et suivi du budget alloué
- respecte et utilise les méthodes, normes et outils préconisés pour contrôler la mise en oeuvre de la qualité
- organise et conduit le recours à des prestataires : rédaction et/ou contrôle les clauses techniques essentielles à la bonne exécution de ses projets nécessitant le recours à des prestataires
- veille au suivi de l'exécution technique, des marchés passés en soutien à ses projets, garantit le respect du cahier des charges, des délais et des coûts,
- assure les vérifications techniques des applications développées et organise les vérifications fonctionnelles;
- organise les différents comités de suivi technique et participe aux comités de la maîtrise d'ouvrage

Profil - Qualification :

Savoir faire :

- Travailler en équipe, rendre compte
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources
- Proposer des décisions
- analyse et synthèse
- rédiger

Connaissances :

Conduite et gestion d'un portefeuille de projets,

Méthode de formalisation des besoins métiers

Technologie de l'information et de la communication

Progiciel intégré

Marchés publics

A défaut motivation pour acquérir les compétences manquantes et suivre les actions de formation spécifiques (marchés publics, PGI...)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-administrateur réseaux - Spéc Techn/Info
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SSIM SSIM/PROD/ER Pôle exploitation des réseaux - Athis Mons (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Spécialiste technique/informatique
Filière / Métier :	F14_01 Administrateur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ILLOUZ, Ilan - 01.69.84.60.81 ilan.illouz@aviation-civile.gouv.fr CORNEILLE, Philippe - 01.69.84.60.24 philippe.corneille@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BAYLES-LORETTI, Matthieu

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste Technique/Informatique (Administrateur réseau)

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Production et Exploitation » est garant, de la disponibilité opérationnelle, de la continuité de service et de la sécurité, de la performance des environnements de production.

Le pôle « exploitation des réseaux » est principalement chargé de l'exploitation des réseaux dédiés à l'informatique de gestion et des applications de communication associées, de surveiller le fonctionnement des équipements informatiques physiques et logiques de centre de production.

Tâches :

Système exploitation : LINUX

- Administrer à plusieurs échelons (local, régional et national) les infrastructures et les réseaux du périmètre de responsabilité du SSIM
- Administrer les systèmes d'infrastructure du système d'information pour son maintien en conditions opérationnelles et participer à l'évolution de l'infrastructure.

A ce titre, sous l'autorité du chef du pôle « exploitation des réseaux », le spécialiste technique/informatique (administrateur réseau) est chargé de:

- Administration (configuration supervision...) et suivi opérationnel des systèmes
- Maintenance préventive : mise en oeuvre des actions de protection des systèmes
- Maintenance corrective : prise en compte, résolution et/ou suivi des incidents
- Participation à la résolution des problèmes
- Gestion des changements pour ce qui concerne les systèmes dont il a la charge
- Sécurité des systèmes dont il a la charge
- Procédure d'exploitation : création des nouvelles procédures, maintien et évolution de l'existant, FAQ...
- Participation active aux projets d'évolution de l'infrastructure du SI.

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Travailler en équipe
- Historiser les interventions
- Corriger les incidents sur les différents équipements
- Modifier et/ou créer les documents d'exploitation (procédures, schémas...)

Connaissances :

- Architecture des différents composants du système d'information (réseau, messagerie, accès vers l'extérieur, annuaire..)
- Systèmes d'exploitation utilisés
- Services et protocoles réseau (DNS, proxy, pare-feu, LDAP, http, IP,..)
- Pratique d'exploitation (procédures diverses, ITIL...)
- Politique de sécurité

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Enseignant confirmé Aéroport
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	ENAC ENAC/ER/TA/OAE/A Subdivision Aéroports (Toulouse)
Fonction / Emploi :	1 Enseignant confirmé
Filière / Métier :	F09_03 Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	MILLISCHER, Magali - 05.62.17.47.49 magali.millischer@enac.fr MARIN, Gérard - 05.62.17.43.69 gerard.marin@enac.fr
Remarque :	Vacance éventuelle sous réserve de la mise en oeuvre des recommandations du GT "parcours enseignants ENAC".

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Enseignant confirmé aéroport et environnement aéroportuaire au sein de la subdivision Aéroport (DER/TA/OPS/ARP).

- Enseignement aéroport et environnement aéroportuaire à l'ENAC et à l'étranger,
- Responsable de modules d'enseignement Mastères,
- Responsable de stages aéroportuaires programmés et sur mesure,
- Correspondant ENAC auprès de la DSAC et de la DTA.

Les missions de l'enseignant sont de délivrer, sous la responsabilité d'un professeur référent, de façon autonome des cours magistraux, des séances de travaux dirigés et d'encadrer des projets d'élèves, seuls ou en groupe. L'enseignant participe également à des jurys de projet, de mémoire de fin d'études ou de concours d'admission.

Tâches :

- En contact direct avec les étudiants, la délivrance du cours magistral, du travail dirigé ou l'encadrement du projet,
- La participation à l'élaboration des programmes, l'étude des questions à traiter, la mise au point du scénario des séances, le développement initial et la mise à jour du contenu de la séance,
- La préparation et la mise à jour des supports pédagogiques rédigés et le cas échéant des supports visuels,
- La coordination avec d'autres enseignements, si nécessaire,
- La révision du sujet et du scénario de la séance et l'adaptation au rythme propre des élèves, si nécessaire,
- L'élaboration et le renouvellement des épreuves de contrôle de connaissances et des corrigés correspondants,
- La correction des contrôles écrits, les contrôles oraux,
- L'évaluation et le suivi des méthodes pédagogiques.

Profil - Qualification :

Compétences :

- Capacité à enseigner en français et en anglais,
- Expertise aéroport et environnement,
- Capacité à gérer des modules de formation continue et à organiser des stages de formation dans le domaine aéroportuaire,
- Savoir élaborer une progression pédagogique tenant compte d'acquis, d'objectifs et de durée,
- Savoir rédiger des supports de cours et élaborer des supports visuels utiles à sa prestation, en langue française et éventuellement en langue anglaise,
- Savoir concevoir des évaluations qui participeront à la certification des aptitudes des élèves ou des stagiaires,
- Etre capable de s'exprimer face à un groupe, en langue française et éventuellement en langue anglaise,
- Savoir faire réaliser des travaux à un ou plusieurs élèves ou stagiaires,
- Savoir gérer un groupe.

Qualifications :

- Titulaire d'une licence de surveillance aérodrome,
- Avoir exercé une activité conséquente d'enseignement ou d'expertise à l'ENAC, dans un centre de la DGAC ou dans toute entité de formation sur une durée minimum de 3 années,
- Avoir exercé des responsabilités dans la mise en place ou l'organisation de stages ou d'enseignements ou avoir des capacités à enseigner dans des contextes nouveaux (en langue anglaise, à l'étranger, sous des formes de type « e-learning »...).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-Dinard-Contrôleur d'Aérodrome
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/O LFRD/TWR Dinard Pleurtuit Saint Malo - Circulation aérienne (Dinard Pleurtuit)
Fonction / Emploi :	2 Contrôleur d'aérodrome
Filière / Métier :	F03_09 Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	ATTORRESI, Eric - 0299163802 eric.attorresi@aviation-civile.gouv.fr LANDART, Alain - 0228002525 alain.landart@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

NEANT

Profil - Qualification :

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC CHARGE DE PROJET CELLULE EN ROUTE
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/EOS/ES Subdivision Exploitation des simulateurs (Toulouse)
Fonction / Emploi :	1 Chargé de projet
Filière / Métier :	F05_02 Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SERRES, Alain - 05.62.17.46.08 alain.serres@enac.fr TORRES, Félicien - 05.62.17.42.97 felicien.torres@enac.fr
Remarque :	Fax : 05.62.17.46.62
Personne remplacée :	PERRIN, Nathalie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé de projet Cellule « En Route »

Au sein de la subdivision « exploitation des simulateurs » (DER/ATM/EOS/ES), le candidat sera chargé de l'expertise applicative sur le simulateur ESCAPE et des autres systèmes ATC utilisés par la cellule ainsi que de la conception et du développement d'outils de paramétrage des simulateurs. Dans le cadre des expérimentations d'espace, des conceptions d'interfaces pour l'acquisition des données d'autres systèmes ATC seront demandées. Il sera également amené à travailler avec la cellule support applicatif et principalement dans les développements des IHM destinés aux simulateurs.

Profil - Qualification :

- Sens de l'organisation, aptitude au travail en équipe, goût du contact humain,
- Connaissances du domaine ATC appréciées,
- Expérience dans les études et les développements informatiques souhaitée,
- Connaissance en base de données souhaitée,
- Connaissance des langages de programmation informatiques,
- Connaissance de la langue anglaise souhaitée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP MEAUX ESBLY CTRL AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFPE Organisme Orly-AG - AG - Meaux Esbly - CA (Meaux Esbly)
Fonction / Emploi :	1 Contrôleur d'aérodrome
Filière / Métier :	F03_09 Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01.69.57.69.03 Chef du Service Aviation Générale VINCENT, Patrick - 01.60.04.26.77 Chef CA Meaux
Remarque :	Décision GS 32H00
Attention licence de contrôle obligatoire, voir profil	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME
SNAS/RP MEAUX ESBLY - Circulation Aérienne

ACTIVITES DU POSTE :

- Est responsable sur la position de contrôle de rendre tous les services de la C.A ;
- Prend part à la formation pratique des contrôleurs en qualité d'ISP ;
- Peut exercer les fonctions d'examineur ;
- Participe aux CFU (Commissions de Formation en Unité) ;
- Participe à l'évolution des systèmes sur le plan local.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans le PCU ;
- il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation de base sur l'organisation des SNAs-RP et du service Aviation Générale ;
- Formation théorique sur le fonctionnement de l'organisme de contrôle ;
- Formation pratique devant déboucher sur la mention d'unité de l'organisme de contrôle.

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne.
- Connaissance des outils de contrôle.

Qualités requises :

- Gestion de situations inhabituelles.
- Travail en groupe.

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP ETAMPES CTRL AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFOX Organisme Orly-AG - AG - Etampes Mondésir - CA (Etampes Mondésir)
Fonction / Emploi :	1 Contrôleur d'aérodrome
Filière / Métier :	F03_09 Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01.69.57.69.03 Chef du Service Aviation Générale NOTRY, Thierry - 01.60.80.95.63 Chef CA Etampes
Remarque :	Décision GS 32h00
Attention licence de contrôle obligatoire, voir profil	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME
SNAs/RP ETAMPES MONDESIR - Circulation Aérienne

ACTIVITES DU POSTE :

- Est responsable sur la position de contrôle de rendre tous les services de la C.A ;
- Prend part à la formation pratique des contrôleurs en qualité d'ISP ;
- Peut exercer les fonctions d'examineur ;
- Participe aux CFU (Commissions de Formation en Unité) ;
- Participe à l'évolution des systèmes sur le plan local.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans le PCU ;
- il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation de base sur l'organisation des SNAs-RP et du service Aviation Générale ;
- Formation théorique sur le fonctionnement de l'organisme de contrôle ;
- Formation pratique devant déboucher sur la mention d'unité de l'organisme de contrôle.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne.
- Connaissance des outils de contrôle.

Qualités requises :

- Gestion de situations inhabituelles.
- Travail en groupe.

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Spécialiste Techn/Informatique confirmé
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/DSO/IVD/M Intégration, Validation et Déploiement - Mounède (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Spécialiste tech/informatique confirmé
Filière / Métier :	F05_03 Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GONON, Mathy - 05 62 14 50 36 mathy.gonon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BOISSIE, Bruno

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste Technique/Informatique Confirmé
Pilote de déploiements du Service Déploiement du pôle IVD

Au sein du pôle, le service Déploiement assure les activités de coordination des déploiements des systèmes ATM pour l'ensemble des sites opérationnels de la DSNA : CRNAs, CESNAC, Approches.

Le périmètre englobe la coordination de l'ensemble des activités de déploiement de la fin de la recette usine à la remise des clés (installation, livraison système, mise en place des réseaux, validation sur site, remise des clés...).

Dans ce cadre, sous l'autorité des Responsables de Déploiement concernés, le titulaire aura la fonction de pilote de déploiements dont certains pourront traiter de projets CNS. A ce titre, pour chacun des déploiements à sa charge, il aura à :

- Définir le déploiement (i.e assurer son découpage en tâches, les ventiler au sein des pôles), en forte collaboration avec les équipes DTI impliquées et la DO,
- Assurer son pilotage (le suivi des points à résoudre, des actions, des décisions, des risques, la tenue des délais et des objectifs fixés),
- Rendre compte de son avancement au responsable de déploiement concerné.

Profil - Qualification :

- Aptitude à la gestion de dossiers techniques, à la conduite de réunion et à la rédaction de comptes rendus et de rapports de synthèse,
- Connaissance des systèmes ATM et CNS,
- Connaissance du milieu opérationnel,
- Sens de l'organisation et de la méthode,
- Rigueur,
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DS/SO-Délégation Poitou-Charentes-INSPECTEUR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DEL/PTC/TECH Délég. Poitou-Charentes - Division affaires techniques (Poitiers Biard)
Fonction / Emploi :	1 Inspecteur de la surveillance
Filière / Métier :	F02_08 Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SONNINO, Jacques - 05.49.37.73.81
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "AER/Aer/CHEA-TAC" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.
Personne remplacée :	LEFORT, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance

*surveillance

- assure la surveillance CHEA des aérodromes ouverts à la CAP et à usage restreint
- participe à la surveillance des exploitants des aéroports certifiés
- assure le suivi des moyens de balisage lumineux d'obstacles
- assure la surveillance des aides visuelles lumineuses et des équipements d'énergie sur certains aérodromes de la DSAC/SO
- participation aux réunions avec les usagers

* circulation aérienne

Donne un avis

- sur les créations de zones d'aéromodélisme et d'aérodromes privés
- sur les études d'implantations et de balisage d'obstacles artificiels isolés
- sur les dossiers de création de lignes électriques, de projets éoliens, de téléphonie mobile
- sur les dérogations de survol
- émission de NOTAM
- vérifie les CNRA

* sûreté :

- actualisation des documents relatifs à la sûreté
- organisation des réunions périodiques (COS, CLS)
- correspondant des gestionnaires d'aérodromes
- examen des programmes de sûreté
- surveillance de l'application de la réglementation sûreté

Profil - Qualification :

Techniques

- connaître les installations et les systèmes
- connaître les métiers et les services de la DGAC
- connaître les techniques de communication

Aptitudes professionnelles

- Faire preuve de méthode et de motivation
- Avoir le sens des relations humaines

Expériences souhaitées :

Connaissances

- sécurité aéroports (CHEA),
- balisage premier niveau,
- de base circulation aérienne,
- de base sûreté

REGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP CHAVENAY CTRL AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFPX Organisme Orly-AG - AG - Chavenay Villepreux - CA (Chavenay)
Fonction / Emploi :	1 Contrôleur d'aérodrome
Filière / Métier :	F03_09 Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01.69.57.69.03 Chef du service Aviation Générale MOLINER, Joseph - 01.30.56.28.71 Chef CA Chavenay
Remarque :	Décision GS 32H00
Attention licence de contrôle obligatoire, voir profil	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME
SNAS/RP CHAVENAY VILLEPREUX - CTRL AER

ACTIVITES DU POSTE :

- Est responsable sur la position de contrôle de rendre tous les services de la C.A ;
- Prend part à la formation pratique des contrôleurs en qualité d'ISP ;
- Peut exercer les fonctions d'examineur ;
- Participe aux CFU (Commissions de Formation en Unité) ;
- Participe à l'évolution des systèmes sur le plan local.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans le PCU ;
- il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation de base sur l'organisation des SNAs-RP et du service Aviation Générale ;
- Formation théorique sur le fonctionnement de l'organisme de contrôle ;
- Formation pratique devant déboucher sur la mention d'unité de l'organisme de contrôle.

Profil - Qualification :

COMPETENCES :

Techniques de base :

- Connaissance du règlement de la circulation aérienne
- Connaissance des méthodes et outils de contrôle

Qualités requises :

- Gestion de situations inhabituelles
- Travail en groupe.

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant une formation de 4 mois à L'ENAC . Elle permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP Lognes Emerainville CHEF CA
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFPL Organisme Orly-AG - AG - Lognes Emerainville - CA (Lognes Emerainville)
Fonction / Emploi :	1 Chef de la circulation aérienne
Filière / Métier :	F03_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LOCHANSKI, Nicolas - 01.49.75.62.91 Chef de l'Organisme Orly-Aviation Générale LIMARE, Marc - 01.69.57.69.03 Chef du service Aviation Générale
Personne remplacée :	GUERIN, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef CA LOGNES - SNAS/RP

ACTIVITES DU POSTE :

- Organise et suit le fonctionnement du service de contrôle de l'aérodrome ;
- Assure la mise en oeuvre du management de la sécurité et le suivi des actions qui en découle ;
- Prend en charge la formation locale, encadre et anime l'équipe de contrôle et réalise le tableau de service ;
- Réalise les études locales et les études de sécurité avec la participation du service ;
- Elabore et met à jour le manuel d'exploitation ;
- Réalise les statistiques de l'aérodrome ;
- Participe à la communication et aux bonnes relations avec les usagers ;
- Assiste à la Commission Consultative de l'Environnement à titre d'expert et participe à l'élaboration des éléments de réponse aux courriers environnementaux ;
- Participe aux astreintes de permanence opérationnelle pour l'aviation générale

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance du fonctionnement d'un aérodrome
- Connaissance du règlement de la circulation aérienne
- Connaissance des méthodes et outils de contrôle
- Connaissance de la démarche de management de la sécurité
- Connaissance des systèmes de navigation aérienne

Qualités requises :

- Sens des relations humaines
- Aptitude au management
- Goût pour l'opérationnel

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG - Conseiller Technique d'Exploitation
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/SR/OPA Division surveillance des opérations aériennes (Fort De France)
Fonction / Emploi :	1 Contrôleur technique d'exploitation
Filière / Métier :	F02_05 Contrôleur technique d'exploitation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	THORAVAL, Laura - 05.96.55.60.27 laura.thoraval@aviation-civile.gouv.fr BOIVIN, Jean-Michel - 05.96.55.60.10 jean-michel.boivin@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/CTE" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.
Personne remplacée :	JACQUES, Jean

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Les contrôleurs techniques d'exploitation (CTE) assurent le contrôle au sol des aéronefs de transport public des entreprises françaises et étrangères au départ ou à l'arrivée d'un aéroport de ressort territorial de la DSAC/AG. Ils s'inscrivent notamment dans le cadre du programme SAFA.

Ces contrôles portent notamment sur la préparation des vols, les équipements embarqués, les documents réglementaires (aéronef et équipage), l'état général de l'aéronef et le chargement de l'appareil. Ils sont programmés en fonction de l'activité des compagnies contrôlées. Ces contrôles peuvent également porter sur des aéronefs exploités en Aviation générale. Un système d'astreinte est mis en place pour effectuer les inspections au sol en dehors des heures de travail.

L'exercice des fonctions de CTE est conditionné par le suivi et la réussite de la formation théorique (d'une durée approximative de 6 semaines à l'ENAC) et pratique (en DSAC/IR) qui est validée par la DSAC/EC.

En Guadeloupe, le CTE participe activement à la surveillance et au suivi des entreprises de transport aérien françaises basées. Entre autres, il participe aux études et validation du référentiel documentaire des exploitants ainsi qu'aux audits de ces exploitants. Il peut le cas échéant participer au suivi des dossiers des exploitants dans le domaine des marchandises dangereuses, après une formation adaptée.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de l'exploitation des aéronefs et de la documentation associée
- Connaissance de la technologie et des procédures d'entretien des aéronefs
- Maîtrise de l'anglais oral et écrit
- Expérience du pilotage appréciée

Fonctionnement

- Sens des relations humaines, aptitude à gérer des situations conflictuelles
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Capacité d'analyse et de prise de décision dans des délais limités

Qualification CTE souhaitable

POSTE SITUE EN GUADELOUPE

Divers :

Logement possible selon disponibilités

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	BEA-Analyste de Sécurité - Spéc Invest BEA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	BEA BEA/INVES Département des investigations (Le Bourget)
Fonction / Emploi :	1 Spécialiste investigation BEA
Filière / Métier :	F04_01 Analyste de sécurité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HOCHART, François - 01.49.92.72.99 hct@bea-fr.org DESJARDIN, Arnaud - 01 49 92 72 06 des@bea-fr.org
Remarque :	Assistant de classe C
Personne remplacée :	CHOPIN, Florence

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE INVESTIGATION BEA

Le titulaire du poste analyse les données de sécurité et exploite la base de données Eccairs.

Tâches :

Recueille et améliore la qualité des données de sécurité

Exploite la base ECCAIRS

Trie et dénombre les événements en fonction de critères de risque

Produit les statistiques et le bilan annuel

Forme et assiste les utilisateurs à la saisie des données de sécurité

Contribue à la spécification et aux évolutions à la base de données ECCAIRS

Participe à des études de sécurité et à des groupes de travail nationaux et internationaux

Gère le déploiement au BEA du logiciel ECCAIRS et des outils informatiques associés

Réalise l'administration de la base de données Eccairs

Profil - Qualification :

Bonne connaissance technique, opérationnelle et réglementaire en aéronautique.

Maîtrise des outils informatiques (base de données, statistiques et bureautique).

Rigueur dans le raisonnement et la méthode.

Travail en équipe.

Bon niveau en anglais.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Chargé de projets
Poste offert aux :	IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/SI/SAP Programme Support et Applications (Toulouse)
Fonction / Emploi :	1 Chargé de projet
Filière / Métier :	F14_013 Technicien de maintenance informatique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CALAS, Guy - 05.62.17.46.11 guy.calas@enac.fr CHAMARD, Patrice - 05.62.17.41.72 patrice.chamard@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé de projets au sein du programme "Applications et support" du pôle des systèmes d'information (SI/APS)

Gestion de projets informatiques pour le système d'information de l'école.

Gestion de la mise en oeuvre et des évolutions des applications métiers de l'école.

Profil - Qualification :

Expérience dans la gestion de projets informatiques, la rédaction de spécifications et de documents de synthèse.

Expérience dans le déploiement et la maintenance évolutive d'applications de gestion financière et de RH.

Expérience dans le support, l'exploitation et le reporting pour les applications de gestion.

Goût pour l'informatique de gestion et aptitude au travail en équipe.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG - Chef subdivision transport aérien
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/SR/OPA Division surveillance des opérations aériennes (Fort De France)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F02_02 Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	THORAVAL, Laura - 05.96.55.60.27 laura.thoraval@aviation-civile.gouv.fr BOIVIN, Jean-Michel - 05.96.55.60.10 jean-michel.boivin@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de la subdivision transport aérien, au sein de la division surveillance des opérations aériennes :

- Anime et coordonne l'activité des contrôleurs techniques d'exploitation ;
- Assure le contrôle technique des compagnies aériennes et l'application des règlements en vigueur dans les domaines de l'exploitation, de l'entretien et de la formation du personnel des sociétés de transport aérien ;
- Assure l'instruction des dossiers de délivrance des certificats de transporteur aérien et des autorisations associées ;
- Assure les audits des sociétés de transport aérien ;
- Assure le suivi des événements de sécurité impliquant les sociétés de transport aérien ;
- Coordonne l'activité des chargés d'affaires marchandises dangereuses ;
- Participe aux études opérationnelles sur les aérodromes de la DSAC-AG ;
- Calcule la redevance d'exploitant pour les exploitants gérés par la DSAC-AG ;
- Participe à l'atteinte des objectifs de performances de la division ;
- Participe aux astreintes de direction de la DSAC-AG.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Maîtrise du domaine réglementaire national et international
- Connaissance de l'exploitation des opérateurs surveillés
- Maîtrise des techniques d'audit
- Maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives
- Bonne connaissance de l'anglais technique écrit

Savoir-faire :

- Sens des responsabilités
- Qualités d'organisation et de management
- Aptitude à gérer des conflits et à la prise de décision sur les plans technique et humain
- Qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Qualité rédactionnelle de rapports
- Aptitude à assurer l'intérim du chef de division

Expérience souhaitée :

Inspecteur dans le domaine

Détention obligatoire de la licence de surveillance dans le domaine Opérations aériennes & Navigabilité

Déplacements fréquents en Antilles-Guyane

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/O - Agent BTIV
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/O C-O/EXPL/CTRL Subdivision contrôle (Plougastel Daoulas)
Fonction / Emploi :	1 Agent BTIV
Filière / Métier :	F03_01 Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GOURMELON, Gérald - 02 98 37 34 40 gerald.gourmelon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	En remplacement de M. Yves LE FUR, en congé de longue durée.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Participer au service d'alerte sous l'autorité du chef de salle,
- Rendre le service d'information de vol dans la zone de compétence du FIC Brest,
- Effectuer l'exploitation et la mise à jour de la documentation aéronautique (NOTAM, AIP...),
- Assurer l'exploitation des télécommunications « RSFTA » : émission , réception, exploitation et diffusion des messages,
- Assurer le dépôt des plans de vol AFIL,
- Elaborer et mettre en place les protections aéronautiques journalières au profit de la salle de contrôle,
- Participer à des études et travaux de la subdivision contrôle,
- Notifier les événements relatifs à la sécurité en relation avec son domaine d'activité,
- Respecter les procédures relatives à son activité au sein du BTIV,
- Maintenir les compétences et les conditions d'exercice attachées à son domaine d'activité,
- Prendre en compte les résultats et les préconisations du REX,
- Participer aux Commissions Locales de Sécurité si nécessaire.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître les règles de fonctionnement des services de la navigation aérienne,
- Connaître la réglementation de la circulation aérienne,
- Connaître et exploiter les manuels d'exploitation du BTIV et de l'UIV.

Qualités requises :

- Rigueur,
- Esprit de décision,
- Esprit d'initiative,
- Respect des consignes.

Formation d'intégration :

- Formation SAR,
- Formation SMI,
- Formation SSI.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM- chargé de projet pôle SIF
Poste offert aux :	Attache d'administration de l'aviation civile IEEAC TSEEAC
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/SIF Pôle système d'information financière (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Chargé de projet
Filière / Métier :	F14_09 Concepteur développeur d'application
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/10/12
Renseignement complémentaire :	LACZKOWSKI, Wladis - 01.69.84.61.38 wladis.laczkowski@aviation-civile.gouv.fr DJAFARIAN, Réza - 01.69.84.60.21
Personne remplacée :	BONGRAIN, Geoffrey

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le chargé de projet MOE SIF - applications connexes- dépense

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Système d'information métiers » est chargé, de l'étude, de l'évolution et le cas échéant de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC.

Le pôle « système d'information financière » est chargé de la maîtrise d'oeuvre des projets liés au domaine financier. Notamment le nouveau système d'information financière s'appuyant sur le progiciel de gestion intégrée SAP, la maintenance des applications connexes au SIF (GRETA web, TNSA, TA, DIVA, CAROL, ABEL...)

Tâches :

Sous l'autorité du pôle « système d'information financière », le chargé de projet contribue et participe à l'assistance technico fonctionnelle des utilisateurs des applications DIVA, CAROL sous la responsabilité du chef de projet.

A ce titre il assure également les missions suivantes :

-le pilotage, l'administration et suivi des travaux ayant trait à l'outil HPQC de suivi des faits techniques ayant trait au SIF

-le suivi de la base documentaire SIF dans l'outil Bravo Victor

-la coordination technique des formations continues SIF

-Participe également à la démarche GED DGAC pour le périmètre du SIF

Peut aussi être amené à contribuer à :

-planifier et gérer les projets et les ressources associées : organisation, coordination et suivi de la réalisation des projets de développement et de maintenance qui lui sont confiés, élaboration et suivi du budget alloué,

-respecter et utiliser les méthodes, normes et outils préconisés pour contrôler la mise en oeuvre de la qualité et de la sécurité

--organiser et conduire en cas de besoin le recours à des prestataires : rédaction de cahiers des charges et/ou contrôle les clauses techniques essentielles à la bonne exécution de ses projets nécessitant le recours à des prestataires.

-veiller au suivi de l'exécution technique, des marchés passés en soutien à ses projets

-garantir le respect du cahier des charges, des délais et des coûts,

--assurer les vérifications techniques des applications développées et organise les vérifications fonctionnelles;

-rendre compte de l'avancement de ses projets

-contribuer aux autres projets du pôle en particulier pour la spécification de nouvelles fonctions intégrées dans le noyau SIF sous SAP notamment au niveau des interfaces DIVA et CAROL

Profil - Qualification :

Savoir faire :

- Travailler en équipe, rendre compte
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources
- Proposer des solutions
- Rédiger

Connaissances :

Conduite et gestion de portefeuille de projets,
Technologie de l'information et de la communication
Marchés publics
PGI SAP

Processus métiers financiers

A défaut motivation pour acquérir les compétences manquantes et suivre les actions de formation spécifiques (marchés publics, SAP...)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet MOE pôle SIF
Poste offert aux :	Attache d'administration de l'aviation civile IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/SIF Pôle système d'information financière (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Chargé de projet
Filière / Métier :	F14_07 Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LACZKOWSKI, Wladis - 01.69.84.61.38 wladis.laczkowski@aviation-civile.gouv.fr DJAFARIAN, Réza - 01.69.84.60.21 reza.djafarian@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LACZKOWSKI, Wladis

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé de projet MOE des applications financières connexes au SIF

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Système d'information métiers » est chargé, de l'étude, de l'évolution et le cas échéant de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC.

Le pôle « système d'information financière » est chargé de la maîtrise d'oeuvre des projets liés au domaine financier, notamment le nouveau système d'information financière s'appuyant sur le logiciel de gestion intégrée SAP, la maintenance des applications connexes au SIF (GRETA web, TNSA, TA, TSweb, télédéclaration...)

Tâches :

Sous l'autorité du Chef du pôle « système d'information financière », le chargé de projet est chargé du portefeuille de projets de maintenance corrective et évolutive d'applications financières qui lui seront confiées dont le projet GESIMMO dédié à la gestion du patrimoine immobilier du SIF.

A ce titre il :

- planifie et gère les projets et les ressources associées : organisation, coordination et suivi de la réalisation des projets de développement et de maintenance qui lui sont confiés, élaboration et suivi du budget alloué,
- respecte et utilise les méthodes, normes et outils préconisés pour contrôler la mise en oeuvre de la qualité
- organise et conduit en cas de besoin le recours à des prestataires : rédaction de cahiers des charges et/ou contrôle les clauses techniques essentielles à la bonne exécution de ses projets nécessitant le recours à des prestataires.
- veille au suivi de l'exécution technique, des marchés passés en soutien à ses projets ;
- garantit le respect du cahier des charges, des délais et des coûts,
- assure les vérifications techniques des applications développées et organise les vérifications fonctionnelles;
- rend compte de l'avancement de ses projets
- contribue aux autres projets du pôle en particulier pour la spécification de nouvelles fonctions intégrées dans le noyau SIF sous SAP

Profil - Qualification :

Savoir faire :

- Travailler en équipe, rendre compte
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources
- Proposer des décisions
- rédiger

Connaissances :

- Conduite et gestion de projets,
- Technologie de l'information et de la communication
- Marchés publics
- PGI SAP
- Processus métiers financiers

A défaut, motivation pour acquérir les compétences manquantes et suivre les actions de formation spécifiques (marchés publics, SAP...)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Chargé d'affaires à la Délégation BHN
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/O DEL/BHN/DIR Délég. Basse et Haute Normandie - Direction (Le Havre Octeville)
Fonction / Emploi :	1 Chargé d'affaires
Filière / Métier :	F02_02 Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GARRIGUES, Yves - 02 98 32 02 07 yves.garrigues@aviation-civile.gouv.fr OILLO, Philippe - 02 98 32 02 08 philippe.oillo@aviation-civile.gouv

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé d'Affaires à la Délégation Basse et Haute Normandie
Poste basé sur l'aérodrome du Havre

- Participe à l'encadrement et à l'exécution des missions du service
- Assure l'intérim du délégué en son absence

Tâches :

- Participe au dialogue avec les préfetures, les collectivités territoriales et les usagers
- Encadre le travail des inspecteurs de surveillance
- Assure le suivi des dossiers liés à la sécurité, à l'environnement et au développement durable des aérodromes
- Assure le suivi des infrastructures aéronautiques en relation avec les exploitants
- Assure le suivi des dossiers de travail aérien
- Traite les dossiers d'infraction aux règles de l'air
- Participe aux missions de contrôle et de surveillance et aux audits de sécurité de l'exploitation des aérodromes et des prestataires de navigation aérienne
- Est chargé de missions ponctuelles spécifiques
- Participe à la permanence « enquêteur de première information » du BEA
- Contribue au système qualité de la DSAC/O

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :
Connaissance de la réglementation de sécurité aéroportuaire
Techniques d'audit maîtrisées

Savoirs faire :
Conduite de projets
Capacité rédactionnelle
Sens des relations humaines
Sens de l'organisation

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-CHARGE DE PROJET SECURITE AEROPORTUAIRE
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/ACE/AMEN Division aménagement et sécurité des aérodromes (Bonneuil-sur-Marne)
Fonction / Emploi :	1 Chargé de projet
Filière / Métier :	F02_06 Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FUSO, Frédéric - 0149568205 frederic.fuso@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SUPHANVORRANOP, Ekkaphol

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein du département Aménagement-Capacité-Environnement (ACE), la division Aménagement et sécurité a pour mission de mener des études et expertises sur les domaines de la planification et de la sécurité aéroportuaire. Placé sous l'autorité hiérarchique du chef de division, le titulaire du poste est en charge de la conduite d'études et participe en tant que de besoin aux études menées par les autres chefs de projet.

Il contribue également en tant qu'expert ou conseiller aux travaux des groupes de travail internationaux (OACI, AESA) relatifs au(x) domaine(s) des études qui lui sont confiées.

Tâches :

Le chef de projets :

1. assure le pilotage et la gestion de projets (études et recherche) dans les domaines d'activité de la division,
2. définit, et participe à l'élaboration, des outils nécessaires à la réalisation des études,
3. participe aux études menées par d'autres chefs de projets du STAC lorsque sa compétence y est requise,
4. dispense la formation dans ses domaines de compétences,
5. assure la veille technique et scientifique dans ses domaines de compétence,
6. participe à des réunions des groupes de travail nationaux, voire internationaux,
7. assiste le chef de division dans la gestion administrative des dossiers relatifs à ses études et dans la définition des axes stratégiques de la division.

Profil - Qualification :

Connaissances (ou volonté de les acquérir):

- * Règlementation et normes aéroportuaires nationales et internationales,
- * Techniques aéronautiques générales,
- * Méthodes d'études de sécurité,
- * Bon niveau d'anglais

Savoir faire :

- * Aptitudes à gérer et piloter des projets,
- * Sens de l'organisation, autonomie et adaptabilité,
- * Qualités rédactionnelles,
- * Qualités relationnelles et capacité à travailler en équipe,
- * Maîtrise des logiciels de bureautique.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N - Chef de subdivision
Poste offert aux :	Attache d'administration de l'aviation civile IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/RDD/DD Subdivision développement durable (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F10_03 Chargé d'études économiques
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CROZAT, Alexandre - 01.69.57.74.34 EL MAARI, Michel - 01.69.57.77.40
Personne remplacée :	RIOU, Bernard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Encadrement et animation de la subdivision "développement durable".

Tâches :

Met en oeuvre et participe à la réalisation des études et des plans des PEB, PGS, participe aux CCE et réalise des études environnementales à la demande des préfets dans le cadre de ces instances, participe à l'extraction des vols constituant un manquement aux arrêtés de restriction d'exploitation environnementale, à la rédaction des PV, à la notification de ceux-ci aux exploitants, instruit les dossiers de manquement, instruit les avis rendus sur les obstacles ainsi que les faisceaux (laser, etc...) participe aux réponses à apporter aux riverains des aérodromes, suit les objectifs PPO de la subdivision.

Profil - Qualification :

Connaissances générales sur les métiers de la DGAC (NA, TA, DD...).

Connaissance de la réglementation environnementale.

Fonctionnement des instances de concertation (CCE-CCAR et divers GT).

Logiciels spécifiques (INM, MAPINFO, AUTOCAD, NBA).

Logiciels bureautiques.

Qualités de management.

Capacité à animer une réunion et s'exprimer en présence de personnalités (préfets, élus...)

1ère expérience d'encadrement dans un domaine polyvalent.

Grande disponibilité, aptitude à traiter simultanément un grand nombre d'affaires, goût pour les débats et la communication.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DS-EC/NO/NAV-CHEF DE PROGRAMME
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/NAV Pôle certification, suivi navigabilité et aviation générale (Paris)
Fonction / Emploi :	1 Chef de programme
Filière / Métier :	F02_012 Superviseur entretien et navigabilité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MARCOU, Bernard - 01 58 09 43 10 PINON, Benoît - 01 58 09 40 94
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/NAV-CERT" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.
Personne remplacée :	IACONO, Thomas

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

CHEF DE PROGRAMME

DSAC-EC/NO/NAV - Pôle Certification, Suivi Navigabilité et Aviation Générale

- Etude de dossiers techniques de navigabilité au profit de l'agence européenne pour la sécurité aérienne et des dossiers du ressort de la DSAC ;
- Approbation des dossiers techniques de navigabilité du ressort de la DSAC ;
- Etre responsable du suivi de navigabilité d'aéronefs (dont enquête après accidents) ;
- Participer à des groupes de travail réglementaires nationaux et internationaux ;
- Participer à la définition des procédures du pôle ;
- Participer au suivi de programmes de recherche.

Profil - Qualification :

Culture générale aéronautique

Techniques aéronautiques

Règlements techniques internationaux

Procédures de certification

Anglais aéronautique écrit et parlé

Savoirs agir:

Etre apte au travail en équipe

Avoir le sens des relations

Avoir le sens des responsabilités

Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DS/OI/RDD-Spécialiste Régalien
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/OI DS-OI/SR/RDD Division régulation économique et développement durable (Saint Denis)
Fonction / Emploi :	1 Spécialiste régalien
Filière / Métier :	F10_02 Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RAULT, Christian - 0272628723 christian.rault@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein de la division RDD participe à toutes instances particulières relatives à son domaine de compétence

Il aide au recueil des informations sectorielles et à l'élaboration des objectifs, des indicateurs et des moyens du secteur dans le cadre du dialogue de gestion.

Il participe à la synthèse et à la présentation du bilan des activités de l'Etat du secteur de compétence.

Il collabore à l'analyse, au contrôle et la surveillance des comptes des exploitants.

Il participe à la mise en oeuvre la politique nationale en matière d'environnement.

Il aide à l'application de la politique Qualité et à la mise en oeuvre du contrat d'objectifs dans le domaine d'activité.

Il instruit les dossiers relatifs aux PSA, PEB, PSR ainsi que les demandes d'agrément d'assistance en escale.

Profil - Qualification :

Connaissances

- Connaissances techniques et/ou économiques liées au secteur
- Mission Juridique
- Droit national et international applicable au secteur
- Maîtrise des enjeux du secteur et connaissance de l'ensemble des acteurs et de leur positionnement

Savoir-faire

- Assurer l'intérim du chef de la division RDD
- Travailler en réseau (national et international)
- Analyser identifier les problèmes et proposer des solutions
- Synthétiser des informations de nature très différentes
- Négocier, convaincre et rendre compte
- Capacité rédactionnelle : rapports, prise de notes
- Conduite de réunions.

Expériences souhaitées

Sens de la délégation et goût pour les relations humaines

Capacité d'analyse, de synthèse, d'écoute, de discrétion, de conseil et de prise de décision

Ouverture d'esprit et aptitude au partenariat avec les services extérieurs

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-EXPERT SENIOR
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/SMI/M Système de Management Intégré (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Expert sénior
Filière / Métier :	F05_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAISANT, Isabelle - 05 62 14 58 24 isabelle.faisant@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert senior au sein de la mission Système de Management Intégré

La mission « système de management intégré » (DTI/SMI) est chargée de la déclinaison du système de management intégré de la DSNA à la DTI et de sa mise en oeuvre. Elle assure le pilotage des processus du système de management qualité, des actions d'amélioration, de la mise en oeuvre des dispositions sécurité et sûreté.

Le candidat retenu contribuera au pilotage des activités relatives à la sécurité et à l'interopérabilité pour les systèmes CNS en veillant à rechercher la mutualisation des pratiques appliquées sur les systèmes CNS et ATM.

A ce titre il assurera notamment :

- le suivi des dispositions prises en application des règlements relatifs à la sécurité (étude sécurité ; assurance sécurité logicielle, REX logiciel) et à l'interopérabilité,
- le pilotage de dossier de sécurité et le support pour la réalisation d'études sécurité
- la coordination des activités interopérabilité,
- la participation aux évolutions et améliorations du SMI DSNA en collaboration avec MSQS et DO
- en relation avec la cellule formation, la coordination de la formation des agents sur les aspects sécurité et interopérabilité.

Profil - Qualification :

- Connaissance des règlements et des normes applicables,
- Démarche sécurité DSNA
- Capacité à travailler en équipe,
- Animation de groupes de travail,
- Connaissance des marchés publics,
- Capacité à travailler en anglais

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SO-SUB CONTROLE BTIV
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/SO C-SO/EXPL/CTRL/BTIV Entité traitement information en vol (Mérignac)
Fonction / Emploi :	2 Agent BTIV
Filière / Métier :	F03_01 Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VERDIER, Monique - 05-56-55-62-50 monique.verdier@aviation-civile.gouv.fr GILLARD, Olivier - 05-56-55-62-40 olivier.gillard@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	En remplacement de MM. ISSARTEL et RAULET partant à la retraite

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BTIV

CRNA/SO - EXPL/CTRL - Entité Traitement Information en Vol

Collecter, traiter, analyser les informations aéronautiques - Assurer le Service d'alerte.

- Assure le service d'alerte (SAR) au profit des IFR et VFR (suite déclenchement de balises, non-clôture de PLN...)
- Exploite les télécommunications et la messagerie aéronautique au bénéfice de la salle de contrôle
- Effectue le suivi des vols VFR (plans de vol, service d'alerte...)
- Assure le dépôt des plans de vol AFIL
- Est chargé d'établir le support quotidien de l'information aéronautique et technique au profit de la salle de contrôle
- Exploite et met à jour la documentation aéronautique (AIP - Cartes)
- Est chargé de collecter les strips en salle
- Participe à certains travaux pour la Subdivision Contrôle ou d'autres subdivisions
- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance.
- Prend en compte les préconisations issues du REX

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- Savoir travailler en équipe
- Faire preuve de rigueur et de méthode
- Avoir le sens du relationnel

Connaissances

- Bonne connaissance de la réglementation en particulier dans le domaine du service d'alerte.
- Bonne connaissance de la structure de la documentation aéronautique.
- Maîtrise des outils informatiques et des systèmes nécessaires à la réalisation des missions.
- Anglais

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/OI FMCZ CTRL-AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/OI FMCZ/CA Dzaoudzi Pamandzi - Circulation aérienne (Pamandzi)
Fonction / Emploi :	1 Contrôleur d'aérodrome
Filière / Métier :	F03_09 Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/08/13
Renseignement complémentaire :	MOISAN, Loïc - 02 62 72 88 01 loic.moisan@aviation-civile.gouv.fr VADIVELOU, Siva - 02 62 72 88 30 siva.vadivelou@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	particularités: Le département de Mayotte est un territoire assez isolé dans un environnement multiculturel.
	La mise à disposition d'un logement de l'administration n'est pas garanti
Personne remplacée :	MANKE, Karin

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME
SNA/OI DZAOUZDI PAMANDZI - Circulation aérienne

fourniture du service de contrôle d'aérodrome sur l'aérodrome de Dzaoudz-Pamandzi

Profil - Qualification :

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant une formation de 4 mois à L'ENAC. Elle permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP2RM Assistant de subdivision
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DO DO/DEP2RM Subdivision 2RM - Méthode et outils (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de subdivision
Filière / Métier :	F03_02 Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VIGNOLES, André - 0169577316 andre.vignoles@aviation-civile.gouv.fr PRIEUR, Julien - 0169577207 julien.prieur@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de subdivision :

- en collaboration avec le chef de subdivision, il est en charge du suivi et de la coordination des outils et méthodes de régulation associées avec les organismes de contrôle au niveau national et avec l'agence Eurocontrol au niveau européen ;
- Assure la mise à jour de la documentation réglementaire et opérationnelle de la division notamment sur GEODE ;
- Participe à la formation des personnels de la CNGE et des permanents DO ;
- Coordonne la documentation RAD avec les représentants des centres et de la DNM d'Eurocontrol, est le national RAD coordinator France.
- Il peut être amené à assurer l'intérim du chef de subdivision.
- Participe à la permanence opérationnelle de la DSNA/DO)

Profil - Qualification :

- Connaissance des missions de la DGAC
- Très bonnes connaissances du domaine de la navigation aérienne et en particulier de la régulation du trafic
- Connaissance des partenaires nationaux et étrangers, ainsi que les usagers de l'espace
- Aptitude aux relations humaines pour le travail en équipe ;
- Aptitude à l'autonomie et à l'initiative ;
- Capacité à faire face à des sollicitations imprévues ou à des situations d'urgence
- Connaissance de la langue anglaise

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-MARSEILLE-Assistant du subdivision Etudes
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL/ETUD SNA/SSE - Subdivision études, environnement (Marseille Provence)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de subdivision
Filière / Métier :	F10_01 Chargé de l'évaluation environnementale des activités de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BERLIAT, Philippe - 04 42 31 15 21 philippe.berliat@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PRINCIVALLE, Claude

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

L' Assistant de subdivision Etudes responsable de l'information aéronautique

- Il est l'informateur coordonnateur local du SIA en interface avec les informateurs locaux de tous les aérodromes et hélistations du SNA SSE.
- Il est habilité à transmettre au SIA les demandes de mises à jour de l'information aéronautique permanente
- Il représente le SNA SSE auprès du SIA lors des réunions concernant l'information aéronautique
- Il représente le SNASSE auprès de la Direction des Opérations de la DSNA lors des réunions de planification de la publication de l'information aéronautique permanente.
- Il assure le pilotage du processus SNA de fourniture de l'information aéronautique et de surveillance des indicateurs associés dans le cadre du maintien de la qualité.
- il participe à des projets ou gère entièrement des projets
- Il assure l'interface entre le domaine qui lui est dévolu et les autres subdivisions, les services du siège du SNASSE et les autres sites/services du SNASSE si nécessaire
- Il anime des groupes de travail et des réunions
- Il rédige des comptes rendus, bilans ou lettres vers l'extérieur du siège du SNA SSE
- Il représente la subdivision ETUDES ou le service à l'extérieur du siège du SNA SSE
- Il rend compte du résultat de travaux, de réunions de manière claire et concise
- Il assiste le chef de la subdivision ETUDES, le conseille sur ce qui touche au domaine « INFO_AERO »
- Il peut être amené à effectuer autant que de besoin l'intérim du chef de subdivision

Profil - Qualification :

Missions et responsabilités sur l'ensemble du SNA.

- Connaitre le contexte opérationnel et circulation aérienne et procédures CA.
- Connaitre les domaines techniques et réglementaires.
- Compétence dans la gestion de projet.
- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique
- Compétence en matière de communication, écrite et orale.
- Savoir observer et analyser les contextes. Connaître l'environnement de la subdivision et services et partenaires extérieurs
- Connaître le domaine technique et réglementaire
- Etre compétent en matière de technique de gestion de projets
- Savoir communiquer efficacement à l'écrit comme à l'oral
- Etre dynamique et savoir travailler en équipe
- Avoir le sens de l'organisation et de la méthode

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-admin bases données ORACLE
Poste offert aux :	Attache d'administration de l'aviation civile IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/PROD/ES Pôle exploitation des serveurs - Athis Mons (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Chargé de projet
Filière / Métier :	F14_07 Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ILLOUZ, Ilan - 01 69 84 60 81 ilan.illouz@aviation-civile.gouv.fr DRUILHE, Bruno - 01 61 84 60 85 bruno.druilhe@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LECOINTRE, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET - Administrateur bases de données Oracle

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Production et Exploitation » est garant, de la disponibilité opérationnelle, de la continuité de service et de la sécurité, de la performance des environnements de production.

Le pôle « exploitation des serveurs » est chargé d'installer, mettre en production, administrer les moyens informatiques d'un ou plusieurs sites ; et de gérer et administrer les systèmes de gestion des données d'en assurer la cohérence, la qualité et la sécurité.

Tâches :

Sous l'autorité du chef de pôle, le Chargé de Projet (Administrateur des bases de données) a en charge :

- l'étude des spécificités des nouvelles versions des produits Oracle et le dimensionnement des systèmes
- l'installation des serveurs de base de données et de réplication
- l'administration des bases (optimiser les ordres SQL)
- la gestion de la sécurité d'accès et la sauvegarde des données
- le maintien en condition opérationnelle de l'ensemble de l'infrastructure « base de données du SSIM, l'optimisation et le tuning des bases
- la veille technologique

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Travailler en équipe

Connaissances :

- Connaissances et compétences approfondies en bases de données Oracle (expérience souhaitée de 3 années minimum dans le métier d'administrateur de bases de données Oracle versions 10g et supérieures)
- connaissance de base d'un ERP (SAP) et de ProgreSQL

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DS/SO/SR/OPA-sub Transports Aériens - IOPS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/OPA/TA Subdivision transport aérien (Mérignac)
Fonction / Emploi :	1 Inspecteur de la surveillance
Filière / Métier :	F02_08 Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GILLET, Thierry - 05.49.37.82.81 thierry.gillet@aviation-civile.gouv.fr BENNETT, Eric - 05 57 92 82.82 eric.bennett@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/TPP" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.
Personne remplacée :	FABRY, Edouard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance opérations aériennes (IOPS)
DSAC/SO - Division Opérations Aériennes - Subdivision Transports aériens

- Assure les activités de certification et de surveillance des transporteurs aériens publics au regard de la réglementation technique en vigueur et conformément aux procédures décrites dans le manuel du contrôle technique des entreprises du transport aérien public.

A ce titre notamment :

. Etudie et valide le référentiel documentaire de l'exploitant (manuel d'exploitation, documents relatifs à l'entretien/navigabilité)

. Planifie, réalise les audits et les contrôles des exploitants (notamment dans le domaine des opérations aériennes, du personnel navigant, de l'entretien/navigabilité, de la qualité) et suit les actions correctives résultantes.

- Suit les évolutions techniques et réglementaires, leur applicabilité et les interprétations ou moyens acceptables de conformité.

- Travail en coordination avec les autres services concernés par le contrôle technique (OSAC, DSAC/EC, DSAC/IR, OCV).

- Chargé des études opérationnelles réalisées au profit des gestionnaires d'aéroport (accueil des nouveaux aéronefs, allongement de pistes, création de plate-forme...)

- Participe au fonctionnement du système qualité de la DSAC SO.

- Pourra participer aux enquêtes de premières informations (EPI).

Profil - Qualification :

Techniques :

- Connaître les techniques d'inspections et d'audits.

- Connaître la procédure d'entretien des aéronefs.

- Détecter et évaluer les dysfonctionnements techniques.

- Savoir actualiser un Manex.

- Réaliser des procédures d'enquêtes techniques fiables .

- Savoir contrôler les procédures d'une société de transport public.

- Contribuer à l'efficacité de la tutelle économique.

- Connaître la réglementation aéronautique relative au transport public (exploitation des aéronefs, entretien/navigabilité, PN).

- Bonne connaissance de l'anglais technique écrit et oral.

Aptitudes professionnelles :

- Avoir le sens des relations humaines.

- Aptitude à gérer des conflits et à la prise de décision sur les plans technique et humain.

- Faire preuve de qualités relationnelles, d'écoute et être capable de proposer des solutions.

- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse.

- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités.

- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe.

- Bon niveau rédactionnel.

Experiences appréciées :

- Pilotage aéronef.

- Inspecteur de surveillance opérations aériennes.

- Maintenance aéronefs.

Formation :

L'habilitation des Inspecteurs de surveillance opérations aériennes pour exercer leur fonction est conditionnée par le suivi d'une formation théorique (d'une durée approximative de 6 semaines à l'ENAC) et d'une formation pratique (DSAC IR).

REGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-Caen-Contrôleur d'Aérodrome
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/O LFRK/TWR Caen Carpiquet - Circulation aérienne (Caen Carpiquet)
Fonction / Emploi :	1 Contrôleur d'aérodrome
Filière / Métier :	F03_09 Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	KERGAL, Jean-Marie - 0231265681 jean-marie.kergal@aviation-civile.gouv.fr LANDART, Alain - 0228002525 alain.landart@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

NEANT

Profil - Qualification :

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE - Assistant Subdivision Etudes
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/ETUD Subdivision études (Aix-en-Provence)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de subdivision
Filière / Métier :	F03_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	31/03/13
Renseignement complémentaire :	BERTRAND, Michel - 04.42.33.76.69 Fax. 04.42.33.78.46
Remarque :	Poste à horaires de bureau
Remplacement consécutif à un départ en retraite le 31/03/13	
Personne remplacée :	BOISSEL, Hervé

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de subdivision Etudes au service exploitation du CRNA/SE
(Poste à horaires de bureau)

Profil - Qualification :

- Participe aux spécifications, mise en service, suivi et évolutions des systèmes.
- Traite les fiches d'anomalies rédigées par les utilisateurs et rédige en conséquence les demandes d'évolution ou de correction d'anomalies.
- Suit les livraisons, évaluations et mise en service des nouvelles versions logicielles.
- Anime les groupes utilisateurs spécifiques aux systèmes et conçoit les manuels d'utilisateurs.
- Gère les données CRNA et approches SLCT/STR.
- Participe à l'ensemble des missions de la subdivision.
- Participe à l'encadrement de la subdivision et à la permanence opérationnelle.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-MSQS-Division Assurance Performance-Chef Programme
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/MSQS/ASSU Division assurance de la performance (Paris)
Fonction / Emploi :	1 Chef de programme
Filière / Métier :	F01_08 Responsable qualité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FORESTIER, Hervé - 01 58 09 38 98 DUBOIS, Nicolas - 01 58 09 47 20
Personne remplacée :	BRETON, Hervé

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de programme "performance" de la division assurance de la performance de la mission du management de la sécurité, de la qualité et de la sûreté (MSQS).

Recueillir, analyser et suivre les performances sécurité de la DSNA.

Tâches :

Le chef de programme "performance" :

- Analyse certaines familles d'évènements pour proposer des actions visant à améliorer le niveau de sécurité de la DSNA,
- Dans le cadre du PSE : participe aux groupes de travail liés aux évènements sécurité (GT-IP),
- Contribue à la gestion des performances de la DSNA an matière de sécurité et de sûreté,
- Gère les recommandations et propositions relatives à la sécurité, en particulier celles issues du BEA, de la CSCA, de la CMSA ou d'Eurocontrol,
- Assure le suivi des plans d'actions (EAPPRI, EAPAIRR, EAPAGCS, ANS, HN),
- Participe aux audits et surveys internes du SMI (système de management intégré) de la DSNA ainsi que les audits intACT,
- Peut être amené à participer à des réunions internationales.

Responsabilités an matière de sécurité/sureté/environnement :

- Assure une supervision des performances sécurité,
- Assure un suivi de mise en oeuvre des recommandations et des propositions liées à la sécurité.

Profil - Qualification :

- Conduite de programme,
- Réglementation du système de management intégré,
- Méthodes de surveillance interne (audits et surveys),
- Base de données (type INCA V3, AGATA),
- Anglais,
- Outils microsoft : word, excel, access et powerpoint,
- Internet,
- Intranet : DGAC, DSNA et GEODE,
- Goût pour les relations humaines,
- Esprit méthodique,
- Aptitude au travail d'équipe,
- Capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse,
- Connaissance du domaine navigation aérienne.

Formation d'intégration :

- Stage auditeurs exigences de sécurité ATM (RANA/TANA) de l'ENAC ou de l'IANS,
- Stage "Survey" IANS Luxembourg.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DS-SO/SR/ANA/NA - INSP SURV
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/ANA Division Aéroports et Navigation Aérienne (Mérignac)
Fonction / Emploi :	1 Inspecteur de la surveillance
Filière / Métier :	F02_08 Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ARTIGLIERI, Béatrice ARTIGLIERI, Béatrice - 05 57 92 83 82 beatrice.artiglieri@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

Inspecteur de surveillance navigation aérienne

Sous l'autorité de Béatrice ARTIGLIERI chef de subdivision navigation aérienne

Assure les actions de surveillance des AFIS de la DSAC/SO

Participe à la surveillance des prestataires de services de la navigation aérienne et MTO

Participe à l'analyse des évènements et incidents relevant de la navigation aérienne et du PSE ANA

Participe à l'analyse des études et dossiers de sécurité notifiés par les prestataires AFIS de la DSAC/SO

Correspondant ANS pour les études de sécurité de la DSNA

Approuve les dossiers de création et de modification des procédures de la navigation aérienne

Participe à l'étude des analyses d'impact d'obstacles sur l'exploitation ou les procédures

Participe à l'instruction des dossiers de demandes d'activités occasionnelles

Instruit pour le BEP/SO les consultations des membres du CCRAAGALS pour les demandes de création d'espaces aériens temporaires

Participe à la réalisation des ASU associées

Instruit à la demande les dossiers d'infraction environnementale

Alimente les indicateurs

Participe au processus R6 et R2 de la DSAC/SO

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

* Exploitation des systèmes de sécurité : Connaître les systèmes et installations (Confirme)

* Conception des procédures : Connaître la réglementation (Maîtrise)

* Infrastructure Equipements : Connaître les infrastructures et équipement aéroportuaires (Confirme)

* Réglementation : Connaître le RDA et ses textes associés (Maîtrise)

Compétences Générales (Base)

* Exploitation de l'existant : Exploiter les outils informatiques (Maîtrise)

* Expression écrite & orale : Savoir rédiger (Maîtrise)

Savoir exposer avec aisance (Confirme)

Savoirs faire :

Sens des relations humaines

Etre rigoureux (Confirme)

Etre méthodique (Confirme)

Acquis professionnels

Possible en premier poste

Formation initiale et continue

Technicien supérieur/ Outils bureautique / RANA-TANA DESNA / Concepteur de procédure

Certification nécessaire

REGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/CE-SE-ST ETIENNE-CONTROLEUR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/CE LFMH/CA Saint Etienne Bouthéon - Circulation aérienne (Saint Etienne Bouthéon)
Fonction / Emploi :	1 Contrôleur d'aérodrome
Filière / Métier :	F03_09 Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ACTIS-DOUET, Marie-Paule - 04 77 36 09 93 marie-paule.actis-douet@aviation-civile.gouv.fr BARRAU, André - 04 72 22 56 03 andre.barrau@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME

SNA/CE SAINT ETIENNE BOUTHEON - Circulation Aérienne

CONDITIONS D'ACCES AU POSTE :

TSEEAC détenant une licence de contrôle à jour

FORMATION D'INTEGRATION :

Qualification de Contrôleur d'aérodrome du centre

EXPERIENCE SOUHAITEE :

Formation initiale de contrôleur de l'ENAC

Profil - Qualification :

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Spécialiste Technique/Informatique Confir
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/EEI/EEE/R Environnement des Etudes et Expérimentation - Ranguel (Toulouse Ranguel)
Fonction / Emploi :	1 Spécialiste tech/informatique confirmé
Filière / Métier :	F05_03 Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RILBA, Guy - 05 62 25 95 18 guy.rilba@aviation-civile.gouv.fr HEROUT, Alain - 05 62 25 95 49 alain.herout@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Les agents du domaine EEI seront basés à la Mounède à compter d'avril 2013.
Personne remplacée :	GUILLORY, Gabriel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste Technique/Informatique Confirmé au sein du pôle EEE

Le pôle EEE est chargé d'offrir à ses clients (autres pôles du domaine, d'autres domaines de la DTI, partenaires extérieurs) les moyens, outils et compétences dont ils ont besoin pour mener leurs études et expérimentations ou mettre en oeuvre leurs applications de simulation ou d'expérimentation.

Le pôle EEE assure également des prestations de support bureautique et prend en charge les aspects logistiques nécessaires aux expérimentations ainsi qu'une partie des tâches logistiques du site de Ranguel.

Le poste est placé sous la responsabilité du chef de pôle.

Il assurera des activités d'assistance, d'administration et de développement d'outils, de base de données, de mise en place et de suivi d'outils de plateforme d'expérimentations, d'outils de dépouillement-analyse de données d'expérimentations.

Il assurera également des activités de support technique et d'administration Windows.

Il pourra également être amené à assurer des activités de support de premier niveau sur des systèmes Unix-Linux.

Profil - Qualification :

Goût pour le travail en équipe, organisation et planification.

Connaissance générale informatique.

Bonne connaissance de développement logiciel et des systèmes Windows.

Connaissance des systèmes opérationnels d'information et de communication.

Connaissance de la langue anglaise.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Spécialiste Techn/Informatique confirmé
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/ATM/TDV/M Traitement des vols (Toulouse La Mounède)
Fonction / Emploi :	1 Spécialiste tech/informatique confirmé
Filière / Métier :	F05_03 Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MONTEIL, Franck - 05.62.14.50.80 franck.monteil@aviation-civile.gouv.fr JOLY, Georges - 05.62.14.55.80 georges.joly@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste Technique/Informatique Confirmé : Maîtrise d'ouvrage des systèmes centraux du CESNAC

Le pôle « Traitement Des Vols » (TDV) a pour mission de contribuer à l'acquisition et à la maintenance des produits des systèmes ATM. A cette fin, le pôle prend en charge les produits assurant les fonctions de traitement des plans de vol (initial, en route, en approche), de gestion des vols au départ et l'arrivée, de traitement des informations générales contrôleur en route et en approche, de traitement de l'archivage des données et des statistiques plan de vol, de suivi des flux de trafic, de traitement des données d'information aéronautique et de préparation des vols.

Sous la responsabilité du chef de pôle, le candidat retenu participera aux activités de maîtrise d'ouvrage des systèmes dits « centraux » du CESNAC : systèmes de traitement des données d'information aéronautique et de préparation des vols (BDA, COM_EAD, OLIVIA), de suivi des flux de trafic (PREVI, COURAGE, ESPACE...), de traitement de l'archivage des données et des statistiques plan de vol (STAN, Redevances).

La maîtrise d'ouvrage couvre le maintien en conditions opérationnelles des systèmes ainsi que la réalisation des évolutions:

Les activités portent sur l'élaboration et la consolidation des besoins, le suivi de la réalisation par les industriels, les tests de réception, et déploiements sur le site opérationnel du CESNAC.

Il maintiendra une expertise sur ces systèmes, afin de l'apporter aux services de la DSNA.

En fonction des besoins du pôle Traitement Des Vols, le candidat pourra être chargé d'activités similaires pour d'autres systèmes sous la responsabilité du pôle.

Profil - Qualification :

Aptitude aux activités de maîtrise d'ouvrage des systèmes informatiques

Connaissances techniques générales informatique, architecture des systèmes, IHM

Connaissance générale de l'ATC et du milieu opérationnel

Aptitude au travail d'équipe

Connaissance de l'Anglais

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N - Inspecteur Surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/AG/FOR Subdivision de la formation aéronautique et infractions (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Inspecteur de la surveillance
Filière / Métier :	F02_08 Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VELLA, Alain - 01.69.57.74.50 LUNEAU, Michèle - 01.69.57.74.58
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "PN/FORM-PN" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Inspections/audits des organismes de formation.
- Approbation des ATO (gestion des demandes initiales, de modification, de renouvellement...).
- Participation à la rédaction des procédures, dans son domaine de compétence.
- Participation aux EPI (basée sur le volontariat).

Tâches :

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation),
- Examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation),
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur,
- Propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée,
- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés,
- Vérifie la stratégie pédagogique (sur site) des écoles de formation
- Contribue au fonctionnement local du PSE, en particulier en réalisant l'analyse des incidents,
- Participe aux calculs et suivis d'ETP, aux calculs relatifs au suivi de la PPO, renseigne les applications afférentes.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- réglementation relative au domaine concerné,
- techniques d'inspection et/ou d'audit,
- connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations,
- anglais écrit,
- outils bureautiques,
- notions de comptabilité.

Savoir faire :

- faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions,
- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités,
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse,
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités,
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe,
- savoir rédiger des rapports.

REGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTA-MCU1 Adjoint au chef de bureau
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTA DTA/MCU/1 Bureau de la navigation aérienne et de l'espace aérien (Paris)
Fonction / Emploi :	1 Adjoint au chef de bureau
Filière / Métier :	F11_01 Cadre sectoriel réglementation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MANTOUX, Gilles - 01 58 09 40 07 gilles.mantoux@aviation-civile.gouv.fr BANEGE, Lionel - 01 58 09 47 12 lionel.banega@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SIEBERT, Emmanuel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Créée par décret du 9 juillet 2008, la direction du transport aérien prépare les orientations stratégiques de l'Etat en matière d'aviation civile. En charge de la définition des politiques publiques dans ce domaine, elle est en relation avec l'ensemble des partenaires du secteur aérien : compagnies aériennes, aéroports, construction aéronautique, navigation aérienne, passagers et salariés. Elle est organisée en 7 sous-directions et 4 missions qui regroupent 200 agents.

Au sein de la direction du transport aérien, la mission du ciel unique européen et de la réglementation de la navigation aérienne est chargée des affaires réglementaires et institutionnelles de la navigation aérienne aux niveaux national et international, de la création et de la modification des structures d'espace aérien, en relation avec les autorités militaires, de la mise en place d'un système de redevances de navigation aérienne axé sur la performance et du bloc d'espace aérien fonctionnel « FABEC ».

Elle comprend, outre le chef de la mission et son adjoint, le pôle « ciel unique », et le bureau de la navigation aérienne et de l'espace aérien.

Le bureau de la navigation aérienne et de l'espace aérien :

- est en charge de l'élaboration et de la mise à jour de la réglementation relative à la navigation aérienne et notamment à l'espace aérien, aux services de la navigation aérienne, à la sécurité de la gestion du trafic aérien ainsi qu'aux procédures et aux équipements de navigation aérienne, et de sa conformité aux règles internationales et communautaires ;
- assure la gestion de l'espace aérien national, en liaison avec le ministère de la Défense, et notamment prépare, en liaison avec les organismes civils et militaires concernés, les travaux du directoire de l'espace aérien et assure leur suivi ;
- contribue à la mise en oeuvre du bloc d'espace aérien fonctionnel FABEC avec les Etats parties prenantes, en liaison avec les autorités militaires, la direction des services de la navigation aérienne et la direction de la sécurité de l'aviation civile ;
- participe aux travaux internationaux correspondants de l'Union européenne, notamment de l'AESA, et d'Eurocontrol, ou assure la participation d'experts à ces travaux ;
- contribue aux travaux de l'OACI dans le domaine de la navigation aérienne et à la coordination des experts concernés, participe à ces travaux le cas échéant, notamment dans les domaines de la planification de la navigation aérienne.

Tâches :

Adjoint au chef de bureau de la navigation aérienne et de l'espace aérien

- assiste le chef de bureau dans le management de l'unité ;
- le supplée et le représente en cas d'empêchement ;
- est responsable de la coordination générale des activités du bureau avec les acteurs civils (DSAC, DSNA, usagers, ...) et militaires (DIRCAM), notamment de l'organisation de réunions périodiques à cet effet,
- est responsable de l'animation et du suivi de réunions de travail avec les usagers aériens et les organismes civils et militaires.

Plus particulièrement, il :

- est responsable de la préparation et du suivi des activités du Directoire de l'espace aérien en

- coordination avec le chef du programme espace aérien;
- est responsable de la préparation et du suivi de la réglementation nationale afférente à l'espace aérien, suit et appuie la participation du chef de programme espace aérien aux travaux européens,
- suit les affaires particulières à l'outre-mer ;
- peut être amené à participer à des réunions d'Eurocontrol, de l'AESA ou de l'OACI Europe ayant trait à la réglementation de la navigation aérienne, en coordination avec les agents du bureau concernés et les autres services de la DGAC.

Il peut être chargé par le chef de bureau d'affaires particulières.

Profil - Qualification :

- Bonne connaissance de la navigation aérienne et expérience des questions relatives à l'organisation et à la gestion de l'espace aérien et aux relations civiles-militaires.
- Sens de l'organisation et de la conduite de projets.
- Aptitude au travail en équipe et à la coordination ; sens des contacts humains.
- Aptitude à la rédaction.
- Connaissance de la langue anglaise lue, écrite, parlée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/OUEST-DEP SURV ET REGUL-DIV OP AERIEN-SUB TRANSP AERIEN
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/OPA/TA Subdivision transport aérien (Brest Guipavas)
Fonction / Emploi :	1 Inspecteur de la surveillance
Filière / Métier :	F02_08 Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DESIGN, Jean-François - 02 98 32 25 55 jean-francois.design@aviation-civile.gouv.fr KERMARREC, Michel - 02 98 32 04 87 michel.kermarrec@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/TPP" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Exerce au sein de la subdivision transports aériens

Instruire les demandes d'autorisations et assurer la surveillance des compagnies aériennes dont le suivi est dévolu à la DSAC-Ouest

Tâches :

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (certificat, approbation, autorisation, dérogation...) - Examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'autorisation administrative sollicitée - Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur - Propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés- S'assure de la clôture des écarts notifiés aux organismes surveillés- Peut assurer un rôle d'expert dans un domaine particulier, et dans ce cadre, agit selon les modalités fixées nationalement - Participe à l'atteinte des objectifs de performance de l'entité

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

- Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné (exploitation et entretien) et de la technologie aéronaf
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit
- Connaissance de l'exploitation des compagnies aériennes
- Maîtrise de l'anglais écrit
- Expérience du pilotage appréciée
- Sensibilisation au domaine juridique

Savoirs faire :

- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Aptitude pour communiquer efficacement par oral et par écrit

Expérience souhaitée :

Acquis professionnels

Suivi et réussite de la formation théorique (connaissances réglementaires dans les domaines exploitation, entretien et personnels navigants) ainsi que la formation à la technique d'audit

Conditions particulières d'exercice :

- Risque de tension forte avec les organismes surveillés ou les postulants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, grande complexité des domaines supervisés.
- Déplacements fréquents sur le vaste territoire de la DSAC/Ouest (5 régions administratives)
- Poste entrant dans le cadre de la « licence de surveillance »

REGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA-NE-Dole Tavaux
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/NE LFGJ/CA Dole Tavaux - Circulation aérienne (Dôle Tavaux)
Fonction / Emploi :	1 Contrôleur d'aérodrome
Filière / Métier :	F03_09 Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	WITTIG, Etienne - 03 88 59 63 21
Personne remplacée :	FERTEZ, Claude

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Néant

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes :

ZZ/ADV

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP1 SA Chef de subdivision
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP1SA Subdivision 1SA - Analyse et traitement des événements (Athis Mons)
Fonction / Emploi :	1 Chef de subdivision
Filière / Métier :	F03_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUCOS, Serge - 0169577199 serge.ducos@aviation-civile.gouv.fr LE FABLEC, Yann - 0169577240 yann.le-fablec@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PEZZETTA, Isabelle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité de son chef de division :

- Il anime et encadre sa subdivision (1 assistant de subdivision, 7 assistants de classe),
- Il identifie les objectifs et les besoins associés
- Il assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions du département et les deux autres départements techniques de l'échelon central de la DO, ainsi qu'avec les organismes de la DO (CRNA et SNA).
- Il participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Il peut être amené à assurer l'intérim de son chef de division
- Il peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle de la DO.

Dans son domaine et sous l'autorité de son Chef de division :

- il assure le recueil et le suivi du traitement des événements opérationnels
- il définit les méthodes de report des événements opérationnels
- il assure le secrétariat de l'instance DSNA de traitement des événements sécurité (ITES)
- il coordonne la partie civile du Bureau de la commission mixte (BCM) qui assure le secrétariat technique de la Commission Mixte de la gestion du trafic aérien (CMSA)
- il assure, en coordination avec la subdivision 1SG, le suivi quotidien d'INCA
- il contribue au retour d'expérience et à la communication relative à la sécurité exploitation
- il assure le secrétariat de rédaction du bulletin sécurité
- il participe aux réunions de coordination nationales des entités QS/S
- il participe à la rédaction des manuels
- il participe aux groupes de travail sur la sécurité
- il peut être amené à animer des formations sécurité relatives au domaine de la subdivision

Profil - Qualification :

- Aptitude à l'encadrement, sens de la délégation et des relations humaines pour le travail en équipe
- Aptitude à l'anticipation et à l'initiative
- Aptitude à la négociation et à la médiation
- Capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, de conseil et de prise de décision
- Ouverture d'esprit
- Capacité à faire face à des sollicitations fréquentes et imprévues ou à des situations d'urgence

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/MEAS-CHEF DE PROGRAMME
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/MEAS Mission évaluation et amélioration de la sécurité (Paris)
Fonction / Emploi :	1 Chef de programme
Filière / Métier :	F02_06 Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	WELTERLIN, Georges - 01 58 09 47 23 ROUSSE, Florence
Remarque :	Chef de division
Personne remplacée :	ADAM, Guillaume

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

Cet agent assure la responsabilité de la Division plan de sécurité de l'Etat/transports publics. Il réalise des actions ou des études visant à une meilleure prise en compte du retour d'expérience par la DSAC et la DGAC et participe aux activités liées à la gestion des incidents par la MEAS.

A ce titre, il :

- Evalue les risques et définit les objectifs et indicateurs dans le cadre du PSE ;
 - Gère, en liaison avec le JRC et le CEDRE, les évolutions d'ECCAIRS et des logiciels et passerelles associées ;
 - Supervise ou réalise des études de sécurité ;
 - Gère les actions d'informations des DSAC/IR et des opérateurs sur les textes relatifs à la gestion des incidents ;
 - Participe au contrôle des données ECCAIRS et à la revue des événements ;
 - Participe aux suites données aux recommandations ;
- Assure l'interface avec la commission européenne pour l'évolution des textes.

Profil - Qualification :

Connaissances requises sur :

- L'organisation OACI et la taxonomie ADREP ;
- La réglementation technique dans les domaines exploitation, navigation aérienne, aéroport et maintenance ;
- Le domaine de la sécurité.

Compétences souhaitées :

- Savoir gérer des dossiers complexes de façon autonome ;
- Animation d'un groupe ;
- Objectivité et rigueur dans l'analyse ;
- Synthèse et présentation ;
- Maîtrise de l'anglais général et aéronautique écrit et oral ;
- Gestion des relations avec des organismes ou des personnes extérieurs.

Remarque : ce poste est du niveau chef de programme

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/NO/ST-CHEF DE PROGRAMME
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Divis. ou Principaux depuis au moins 3 ans TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/ST Pôle spécialistes et techniques (Paris)
Fonction / Emploi :	1 Chef de programme
Filière / Métier :	F02_08 Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TOURRET, Odile - 01 58 09 35 05
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/NAV-CERT" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.
Personne remplacée :	CHADLI, Mohammed

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Domaine d'expertise avionique :

Communication (FANS, Datalink, CPDLC)

Enregistreurs accident conversation et paramètres de vol (CVR, DFDR), récupération de données

Enregistrement datalink

Balises de détresse (ELT, PLB)

Tâches :

L'agent est chargé de :

Suivre l'évolution de l'environnement ATC ;

Evaluer les démonstrations d'interopérabilité (end to end) ;

Assurer la coordination et la standardisation des positions au sein des DSAC/IR pour le domaine d'expertise ;

Suivre l'évolution des besoins enquête accident (enregistreurs accident et récupération des données) -

Coordination avec le BEA

Participer aux audits de surveillance Air France dans son domaine de compétence ainsi qu'aux inspections avion en support de OA

Donner des avis dans son domaine de compétence dans le cadre du suivi des ASR

Participation/Suivi aux activités réglementaires associées au domaine d'expertise (OACI, Eurocontrol, EUROCAE, EASA)

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

Règlements mis en oeuvre

Techniques de contrôle et d'audits

Organisation du contrôle technique et du fonctionnement d'une compagnie aérienne

Anglais

Savoirs agir

Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse

Savoir rédiger

Avoir le sens des relations humaines

Savoir travailler en équipe

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP CDG-LB Le Bourget Chef BNIA
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNAS/RP LFPB/CA/BNIA Organisme CDG-LB - CA Le Bourget - BNIA (Paris le Bourget)
Fonction / Emploi :	1 Chef de section BNIA
Filière / Métier :	F03_05 Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICQ, Sylvain - 01 48 62 53 00 Chef du Service Circulation Aérienne Le Bourget BARNOLA, Philippe - 01 74 37 85 10 Chef de l'organisme Roissy - Le Bourget
Personne remplacée :	TORMIN, Pierrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Encadre les agents BRIA/BNIA et coordonne le travail à effectuer.
- Élabore les consignes opérationnelles du BRIA/BNIA.
- Participe à la formation initiale et continue des agents.
- Met en oeuvre et suit les bilans et indicateurs propres à l'activité BRIA/BNIA (plans de vol, information aéronautique, etc.).
- Gère la documentation aéronautique du BNIA et ses mises à jour.
- Participe, suit ou réalise des études ou projets concernant la plate-forme.
- Établit les consignes relatives à l'exécution de travaux sur la plate-forme en fonction des contraintes opérationnelles et coordonne les interventions des différents services.
- Participe à l'élaboration des règles de conduite sur l'aire de mouvement.
- Veille à la mise à jour de l'information aéronautique pour l'aérodrome du Bourget
- Etablit les protocoles relatifs à la fourniture de l'information aéronautique, et assure les coordinations avec les clients et exploitants aéroportuaires
- Participe aux GT relatifs aux activités BRIA
- Participe à la mise en oeuvre sur le terrain de l'organisation spécifique SIAE dans son domaine.
- Peut être amené à assurer la coordination au sein des SNA-RP dans le cadre de l'organisation régionale et nationale de l'information aéronautique

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance du fonctionnement opérationnel d'un aéroport.
- Connaissance des systèmes et équipement du BRIA/BNIA
- Connaissance SMI et procédures associées
- Fourniture de l'information aéronautique
- Le CAUTRA et son environnement

Qualités requises :

- Capacité de management et de motivation d'une équipe.
- Esprit de décision.
- Sens de l'initiative.
- Sens des relations humaines (communication avec les usagers et les autres services de la plate-forme).
- Sens de l'organisation.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-SDPS-Pôle Communications CSI-SPE EXP
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSNA DSNA/SDPS/CSI Pôle communication surveillance infrastructure (Paris)
Fonction / Emploi :	1 Spécialiste exploitation
Filière / Métier :	F03_02 Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ARENO, Michel - 01 58 09 49 44 HUERRE, Pierre-Yves - 01 58 09 49 01
Personne remplacée :	TISON, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste Exploitation Confirmé Infrastructure assiste le chef de pôle à mener à bien les missions du pôle :

- élaborer et défendre la position de la DSNA dans le domaine d'activités,
- appliquer et promouvoir la stratégie de la DSNA dans le domaine d'activités,
- participer aux travaux nationaux, européens et internationaux dans le domaine d'activités,
- participer à la définition et au suivi des projets et programmes dans le domaine (participation aux groupes de pilotage, gestion d'un portefeuille de projets).

Tâches :

Au sein du pôle, le Spécialiste Exploitation est chargé de :

- Participation au pilotage des projets du domaine génie civil : participation à la formalisation de la définition des objectifs et de l'allocation des ressources aux projets, participation à la validation des documents d'étude et de conception des projets, suivi des projets majeurs ou programmes, participation aux comités de pilotage.
- Contribution à la stratégie de la DSNA dans le domaine génie civil : contribution à la définition de la politique de la DSNA, contribution au pilotage du processus national au sein du SMI de la DSNA (processus S3), contact technique DSNA auprès du SG pour la gestion du patrimoine immobilier, suivi des relations avec le SNIA, participation à la préparation du plan d'action génie civil.
- Contribution à l'élaboration du budget des investissements pour le génie civil : contribution à la gestion des documents de planification des investissements.
- Logistique : participation à la gestion du renouvellement du parc national de véhicules de liaison de la DSNA.

Profil - Qualification :

- savoir définir et piloter des projets complexes,
- connaissances techniques et opérationnelles dans le domaine d'activités,
- sens des relations humaines,
- sens de l'organisation et de la méthode.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SIA- ASSISTANT DE SUBDIVISION QFP
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SIA SIA/QFP Mission qualité formation planification (Mérignac)
Fonction / Emploi :	1 Assistant de subdivision
Filière / Métier :	F03_04 Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GALAND, Anne-Marie - 05 57 92 55 30 anne-marie.galand@aviation-civile.gouv.fr SENARD, Pascal - 05 57 92 55 20 pascal.senard@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LAGUEYTE, Anne

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

assiste le chef de la mission QFP dans ses fonctions et plus particulièrement :
assure le suivi de la production de l'information aéronautique : animation des réunions de production SIA, suivi de la planification semestrielle, production de statistiques et bilans
coordonne les réponses aux réclamations et questions des clients (courrier webmestre du site SIA et sia-direction)
anime les relations avec les informateurs aéronautiques : évolution des méthodes de travail, réunions de coordination, rédaction/mise à jour des protocoles, rédaction des consignes et guides,
organise les formations nationales des acteurs de la chaîne de production de l'information aéronautique,
coordonne les formations ACADEMIC au profit des utilisateurs DSNA,
anime le traitement SIA des fiches de dysfonctionnement/réclamation, suit la mise en oeuvre des ACAP et mesure leur efficacité,
contribue à la mise en oeuvre du SMI et des exigences européennes en matière de qualité des données aéronautiques.

Profil - Qualification :

Connaissances :

connaissance approfondie la chaîne de production de l'information aéronautique :
acteurs, outils de production et méthodes de travail
connaissance de la réglementation AIS
connaissance de l'organisation de la DGAC
connaissance du référentiel relatif au SMI et à la surveillance
connaissances en matière de conduite de réunion, de rédaction de CR et bilans
connaissance des outils bureautique
anglais

Savoir-Faire :

avoir le sens des relations humaines
être dynamique et adaptable
savoir établir des priorités
savoir travailler en équipe
savoir proposer des évolutions d'outils, de méthodes ou d'organisation
capacité à mener des activités transversales
capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-BEZIERS-Contrôleur Aéroport
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE LFMU/TWR Béziers Vias - Circulation aérienne (Béziers Vias)
Fonction / Emploi :	2 Contrôleur d'aéroport
Filière / Métier :	F03_09 Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FONTESSE, Carl - 04 67 09 23 31
Remarque :	Attention, licence de contrôle obligatoire, voir profil.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Néant

Profil - Qualification :

L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSEEAC automne 2012

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application CASIMIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Enseignant confirmé Aérotechnique
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	ENAC ENAC/ER/TA/AS Division Avion et Systèmes (Toulouse)
Fonction / Emploi :	1 Enseignant confirmé
Filière / Métier :	F09_03 Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	HENRIC-RESPLANDY, Anne - 05.62.17.43.52 anne.henric@enac.fr MARIN, Gérard - 05.62.17.43.69 gerard.marin@enac.fr
Remarque :	Vacance éventuelle sous réserve de la mise en oeuvre des recommandations du GT "parcours enseignants ENAC".

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/10/12

Date limite de modification des candidatures : 26/10/12

Envoi par le service (uniquement si CASIMIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

CASIMIRh via Bravo Victor

Si CASIMIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Enseignant confirmé aérotechnique au sein de la division Avion et systèmes (DER/TA/AVS).

Enseignement :

- Aérodynamique,
- Cellule,
- Reconnaissance avion,
- Travaux pratiques en soufflerie,

Création de cours en EAO et sur plateforme model.

Implication dans l'évolution des cursus ATCO dans le domaine reconnaissance avion.

Les missions de l'enseignant sont de délivrer, sous la responsabilité d'un professeur référent, de façon autonome des cours magistraux, des séances de travaux dirigés et d'encadrer des projets d'élèves, seuls ou en groupe. L'enseignant participe également à des jurys de projet, de mémoire de fin d'études ou de concours d'admission.

Tâches :

- En contact direct avec les étudiants, la délivrance du cours magistral, du travail dirigé ou l'encadrement du projet,
- La participation à l'élaboration des programmes, l'étude des questions à traiter, la mise au point du scénario des séances, le développement initial et la mise à jour du contenu de la séance,
- La préparation et la mise à jour des supports pédagogiques rédigés et le cas échéant des supports visuels,
- La coordination avec d'autres enseignements, si nécessaire,
- La révision du sujet et du scénario de la séance et l'adaptation au rythme propre des élèves, si nécessaire,
- L'élaboration et le renouvellement des épreuves de contrôle de connaissances et des corrigés correspondants,
- La correction des contrôles écrits, les contrôles oraux,
- L'évaluation et le suivi des méthodes pédagogiques.

Profil - Qualification :

Compétences :

- Capacité à enseigner en français et en anglais,
- Très bonnes connaissances en aérodynamique et circuits,
- Capacité techniques pratiques pour la gestion et l'utilisation des outillages nécessaires à l'enseignement cellule et aux travaux pratiques en soufflerie,
- Savoir élaborer une progression pédagogique tenant compte d'acquis, d'objectifs et de durée,
- Savoir rédiger des supports de cours et élaborer des supports visuels utiles à sa prestation, en langue française et éventuellement en langue anglaise,
- Savoir concevoir des évaluations qui participeront à la certification des aptitudes des élèves ou des stagiaires,
- Etre capable de s'exprimer face à un groupe, en langue française et éventuellement en langue anglaise,
- Savoir faire réaliser des travaux à un ou plusieurs élèves ou stagiaires,

- Savoir gérer un groupe.

Qualifications :

- Avoir exercé une activité conséquente d'enseignement ou d'expertise à l'ENAC, dans un centre de la DGAC ou dans toute entité de formation sur une durée minimum de 3 années,

- Avoir exercé des responsabilités dans la mise en place ou l'organisation de stages ou d'enseignements ou avoir des capacités à enseigner dans des contextes nouveaux (en langue anglaise, à l'étranger, sous des formes de type « e-learning », ...).